



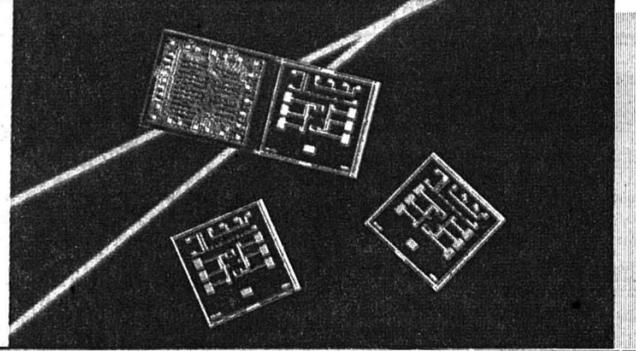
Aujourd'hui: le ciel sera très nuageux avec quelques précipitations qui deviendront plus importantes l'après-midi.
Demain: passages nuageux en augmentation puis très nuageux. Des précipitations se produiront ensuite.

Lac des Brenets 750,27 m				Lever 7 h 17	Coucher 17 h 13
Lac de Neuchâtel 429,09 m	13°	9°	1500 m		12 h 16
Fête à souhaiter vendredi 3 novembre: Hubert					

Les capteurs se font sociables 4e rencontre franco-suisse à Neuchâtel

«Il est indubitable que plusieurs projets Eureka ont leurs racines dans les premières rencontres franco-suisse sur les capteurs». Marcel Ecabert, en ouvrant à Neuchâtel la 4e de ces rencontres, a situé la portée des précédentes. Les capteurs dont on a parlé hier se font sociables: on les regroupe en réseaux, on les marie à un circuit intégré pour les rendre «intelligents». (Photo privée)

► 21



L'Impartial

OPINION

Un taux, c'est tout

Les banquiers sont gens bien organisés. Chacun, à son tour, joue les Winkelried.

Face à l'armée des associations de protection des locataires, c'est aujourd'hui à la SBS de se jeter la première dans la mêlée en portant le taux de ses nouvelles hypothèques à 7 - 7 1/2 %, selon les régions. Soit une nouvelle augmentation d'un demi-pour-cent.

Derrière, le reste de la troupe feint de se tâter encore. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Il va finalement suivre.

Si bien qu'en l'espace d'environ une année, les charges pour une petite maison familiale d'un demi-million, grevée d'une dette hypothécaire de 400.000 francs auront explosé, subissant une hausse de plus de 35%, ou 665 francs par mois.

La pilule va être dure à avaler pour tous ceux qui, il y a quelques mois, s'étaient mis en tête de construire un petit «Ça m' suffit» bien confortable.

Techniquement pourtant, la décision de la SBS est explicable. Sous la pression de la politique monétaire anti-inflationniste de la Banque Nationale Suisse, certains établissements bancaires - dont la SBS - éprouvent en effet des difficultés à refinancer leurs hypothèques.

Cela est vrai pour les nouveaux prêts.

Cela ne l'est pas pour les anciens.

De même, cette nouvelle augmentation peut aller dans le sens de la politique de la BNS en freinant le secteur de la construction. Et cela sans trop risquer de provoquer de nouvelles hausses de loyer. La législation actuellement en vigueur devrait suffire à interdire les abus dans les régions où le marché du logement reste chroniquement explosif.

Par contre, une extension de ces hausses aux anciennes hypothèques serait non seulement injustifiable, mais accentuerait alors de manière très sensible la poussée inflationniste.

Cette même inflation qui sert d'épouvantail aux milieux patronaux pour exhorter les syndicats à ne pas profiter de la situation d'un marché de l'emploi asséché pour exiger de trop fortes augmentations salariales.

Une démarche qui, en quelque sorte en appelle au sens civique des salariés, en les prenant pour des citoyens responsables.

Leur balancer quelques jours après une hausse des taux sur les anciennes hypothèques serait alors les prendre pour des cons, tout simplement!

Roland GRAF

Fraude électorale? Résultats des élections à Rome

Le parquet de Rome a décidé d'ouvrir une enquête judiciaire sur les résultats des élections municipales à Rome - qui ont vu le succès de la Démocratie chrétienne et du Parti socialiste - après de multiples plaintes pour fraude électorale, a-t-on appris hier de source judiciaire.

De fait, des résultats «définitifs» différents ont été publiés par la municipalité plusieurs fois en trois jours, avec quelque 40.000 voix en trop sur le nombre total des électeurs. C'est ainsi que la DC, créditée lundi à minuit de 33 pc des voix de l'électorat et de 29 sièges sur 40, succès remarquable après les polémiques dont elle avait été l'objet, a vu son score s'amenuiser mercredi soir à 31,93 pc et à 27 sièges.

Les socialistes en revanche ont progressé de 13,54 pc à 13,78 pc en trois jours et - peut-être - de 11 à 12 sièges, tandis

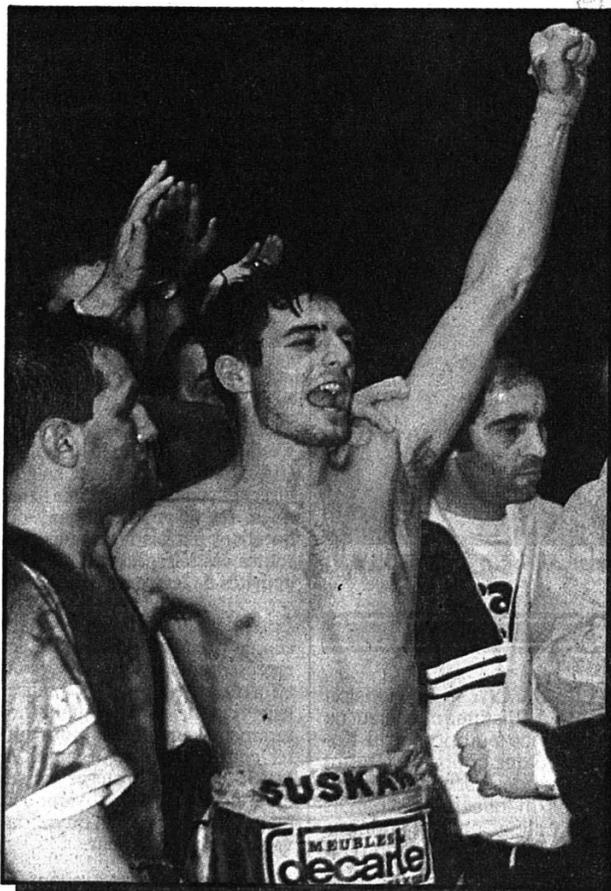
que le parti communiste, grand perdant lundi soir avec 26,11 pc et 22 sièges, remontait mercredi à 26,64 pc et 23 sièges.

«C'est la valse des bulletins de vote», titre la presse, ironisant sur le «dépouillement rocambolesque» et ce record de résultats au terme d'une campagne qui avait brillé par sa virulence et sa médiocrité.

Dans cette confusion sans précédent, la faute est à priori attribuée à... l'ordinateur, quelques opérateurs ayant pu se tromper de zéro. Mais les partis s'accusent réciproquement. Le PCI notamment taxe la DC de «détournement» de votes.

Quant à la DC, elle accuse le PCI d'être à l'origine de l'erreur électronique, car c'est lui qui avait mis en place l'ordinateur et son personnel au temps où il gouvernait le Capitole (1976 - 1985). (ats,afp)

Coucou, le revoilà! Nouvelle chance pour Martelli



Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, le boxeur italo-suisse Mauro Martelli (lire en page 18) a annoncé qu'il espérait rencontrer l'Italien Gianfranco Rosi pour le titre mondial des superwelters. (ASL)

SPORTS 15 - 17 - 18

Taux hypothécaires: l'expectative



C'est l'expectative sur le front des taux hypothécaires. La décision annoncée mercredi par la Société de banque suisse (SBS) de relever le taux des nouvelles hypothèques n'a pour l'instant pas été suivie par d'autres établissements bancaires. Hier, les grandes banques - Banque populaire suisse (BPS), Crédit suisse (CS) et Union de banques suisses (UBS) - ont indiqué que leurs spécialistes suivaient l'évolution des taux et qu'aucune décision n'avait encore été prise. Même réponse à la Banque cantonale vaudoise, notamment.

Il y a dix jours, la BPS avait déclaré qu'elle se pencherait sur l'éventualité d'une adaptation des taux au cours du mois de novembre. Depuis lors, la pression à la hausse des taux à court terme s'est accentuée et la BPS a augmenté les taux des obligations de caisse.

Une nouvelle hausse des taux hypothécaires - la quatrième pour les nouvelles hypothèques, la troisième pour les anciennes - est d'actualité depuis plusieurs semaines. Cette tendance résulte de la politique monétaire restrictive de la Banque nationale suisse. Destinée à combattre l'inflation, cette politique se traduit par des taux d'intérêt élevés.

Une augmentation généralisée des taux hypothécaires est-elle dès lors prévue? Le président de la BNS Markus Lusser ne le pense pas. Lors de la conférence de presse du 19 octobre, M. Lusser avait en effet déclaré: «Une nouvelle augmentation du taux hypothécaire pourrait se justifier pour certaines banques dont le système de refinancement est différent des autres, mais rien ne justifierait qu'elle soit générale».

La SBS a fait savoir mercredi que le taux des nouvelles hypothèques passera de 6 1/2 - 7 % à 7 - 7 1/2 % selon les régions. Les anciennes hypothèques ne seront pas touchées. La SBS a justifié sa décision par la pression

sur le refinancement des hypothèques.

ACTION DES LOCATAIRES

Cette décision intervient vingt-quatre heures avant le lancement par les associations de locataires d'une action sur le plan suisse. Par cette action, les auteurs entendent rendre attentives les banques sur le fait qu'une nouvelle hausse des taux aurait pour effet d'accroître l'inflation.

La commission des cartels n'a pas encore enquêté sur les accords concernant les taux hypothécaires qui ont été conclus entre la plupart des banques. Avant de prendre position sur les hypothèques, elle attend, comme l'indique M. Rolf Dähler de la commission des cartels, que le conflit qui l'oppose aux banques au sujet des taux de courtage soit résolu.

CONVENTIONS RÉGIONALES

Les accords entre banques sur les taux hypothécaires sont réglés par une dizaine de conventions régionales. Comme elle l'a noté dans son étude sur «les effets de portée nationale d'accords entre banques», la commission des cartels - qui a pour rôle d'empêcher la formation d'accords cartellaires contraires à la concurrence - se penchera dans une deuxième phase sur les conventions régionales et lo-

cales. Cette seconde étape devrait débiter dans le courant de l'année prochaine.

Les taux hypothécaires se fixent en effet par région. Différentes succursales d'une même banque peuvent établir des taux hypothécaires différents bien que le mode de refinancement des hypothèques de cet établissement soit unique au niveau du siège central.

CAVALIER SEUL

Mais, toutes les banques n'appliquent pas ces accords. Les filiales bancaires de la Migros par exemple n'y sont pas liées. Elles proposent des taux plus bas que les autres mais les font évoluer conformément au marché. Ainsi, M. Peter Bürki, de la banque Migros Berne, estime qu'une hausse prochaine de leurs taux sur les nouvelles hypothèques, puis sur les anciennes, sera inévitable.

La coopérative de banques Raiffeisen à St.Gall n'a pas non plus adhéré aux conventions, car ses membres sont autonomes et décident indépendamment de leurs taux, a dit le secrétaire général de l'Union suisse des banques Raiffeisen. (ats)

TOYOTA

NOUVEAU 4-RUNNER 5 PORTES V6 dès Fr. 38.350.-

centre de vente **TOYOTA**
 Av. L.-Robert 117 - La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 64 44

ÉVÈNEMENT

Des jeux et des hommes

Le sport fout l'camp! Triste constatation.

Mens sana, in corpore sano (un homme sain dans un corps sain), disait le dicton. A la fin du vingtième siècle, il devient difficile d'y croire. Mens sana, nous y reviendrons. Quant à corpore sano, à voir toutes les sombres histoires qui émaillent la chronique sportive, on ose en douter.

Non, franchement, la liste est trop longue. Ben Johnson, Laurent Fignon, entre nombreux, des champions qu'on a admirés, si ce n'est adulés... tous dopés! Difficile d'y croire. Mais voilà, la vérité, telle une bombe, nous éclate dans la figure: ils n'ont rien à envier aux drogués de la Platzspitz. Si ces derniers croient en un monde meilleur, les autres ne le font que dans l'espoir d'une gloire éphémère.

Pourquoi? A chacun sa réponse, nous ne ferons pas le procès de ces hommes.

Pour revenir à mens sano, à regarder le comportement des sportifs de haut niveau, on doute... de leur honnêteté, de leur sens des responsabilités. Alors qu'à notre époque, le sport n'a jamais connu telle médiatisation, certains se comportent comme des voyous. Il n'y a pas d'autre terme.

Depuis des semaines, nous assistons à des scènes de violence. Non seulement dans les tribunes, et c'est déplorables, mais aussi sur les terrains. Dans quel intérêt?

La question mérite d'être posée. Est-il plus simple et plus viable de régler ses différends sur un terrain de sport que sur un champ de bataille? A voir le chauvinisme régnant, on ne sait plus.

Loin de nous l'idée de privilégier l'invention humaine la plus stupide: la guerre. Mais si le sport venait à en devenir un ersatz, il perdrait les dernières lettres de noblesse qu'il lui reste. Là le bât blesse.

Mens sano in corpore sano, disions-nous. Oui, à tout prix! Même si le latin connaît un proverbe tout aussi significatif: panem et circenses (du pain et des jeux).

Les sportifs professionnels du vingtième siècle sont-ils devenus des gladiateurs?

En tout cas, le sport n'est plus un jeu... dommage.

Daniel DROZ

Alerte à la pollution

Athènes: écoles fermées, voitures interdites

La pollution de l'air à Athènes a presque atteint son niveau record jeudi et le gouvernement a décidé de fermer les écoles, d'interdire le centre-ville aux voitures et de demander aux entreprises de réduire de moitié leur consommation de fuel en raison des dangers pour la santé.

Fait sans précédent, le ministère de l'Éducation a fait fermer les écoles jeudi après-midi et vendredi, et tous les véhicules privés à moteur ont été interdits dans le centre de la capitale entre jeudi 19 h 00 (17 h 00 GMT) et vendredi 17 h 00 (15 h 00 GMT). En outre, les services de santé signalaient que jeudi à midi, 15 personnes avaient dû être hospitalisées en raison de la pollution de l'air: neuf cardiaques et six personnes ayant des problèmes respiratoires.

Selon l'agence pour le contrôle de la pollution, le taux de dioxyde de soufre a atteint jeudi 631 microgrammes par mètre cube. Le seuil d'alerte est à 200 microgrammes et le seuil d'urgence à 500 microgrammes. (ap)

Beaucoup à apprendre l'un de l'autre
Varsovie: Egon Krenz rencontre Tadeusz Mazowiecki

Les Allemands de l'Est ne semblent pas faire confiance à Egon Krenz pour mener à bien de véritables réformes en RDA, alors même que le gouvernement discutait lors d'une réunion de la «situation politique et économique critique du pays»

Malgré la profession de foi du nouveau numéro un est-allemand en faveur de la perestroïka mercredi à Moscou, plus de 8.000 de ses compatriotes ont profité de la réouverture de la frontière avec la Tchécoslovaquie hier à 0h00 pour se rendre dans ce pays et au moins 1.300 d'entre eux s'étaient réfugiés hier soir à l'ambassade de RFA à Prague pour réclamer la nationalité ouest-allemande et émigrer.

Bonn a dépêché d'urgence des employés de la Croix Rouge ouest-allemande, ainsi que des fournitures médicales et des tentes afin de faire face à l'afflux des réfugiés. Selon des sources de l'ambassade, la RFA négocie la location de nouveaux espaces pour accueillir les réfugiés.

Hier vers 18h30 GMT, deux autocars transportant un premier groupe de réfugiés ont

quitté l'ambassade à destination de la RFA.

Dans la capitale polonaise, Egon Krenz a rencontré pendant ce temps le nouveau premier ministre Tadeusz Mazowiecki, avec qui il a échangé une chaleureuse poignée de mains pour le plus grand bonheur des photographes de presse. M. Krenz a confié à l'issue de la rencontre que la Pologne et la RDA avaient «beaucoup à apprendre l'une de l'autre».

M. Krenz a également rencontré le président de la République Wojciech Jaruzelski et devait s'entretenir dans la soirée avec le secrétaire général du PC polonais Mieczyslaw Rakowski.

Le fait que M. Krenz ait réservé ses deux premières visites à l'étranger à deux pays socialistes réformistes, l'URSS et la Pologne, semblait indiquer son intention de se poser lui-même en réformateur.

Avant de quitter Berlin-Est, Egon Krenz s'est entretenu avec le vice-président de la Commission européenne, l'Allemand de l'Ouest Martin Bangemann, à qui il a proposé le renforcement des relations commerciales entre la CEE et la RDA.

Pendant ce temps, la RDA semblait se diriger un peu plus vers la fin du régime stalinien, avec le départ en retraite de plusieurs dirigeants de l'ère Honecker.

Ainsi, c'est pour la première fois une femme, Mme Annelis Kimmel, 55 ans, qui remplace M. Harry Tisch, 78 ans, à la présidence de la confédération des syndicats officiels. Mme Margot Honecker, épouse du dirigeant évincé, a démissionné de son poste de ministre de l'Éducation. Deux chefs régionaux du parti communiste (SED) ont également été remplacés, ainsi que M. Heinrich Homann, le président du Parti démocratique national, et Gerald Gitting, du parti chrétien-démocrate, deux formations inféodées à la SED.

En outre, le gouvernement a annoncé sans donner de précision, qu'il travaillait à une nouvelle loi sur les médias.

De son côté, le parti libéral démocratique, a demandé jeudi soir que les 45 membres du gouvernement démissionnent et que Manfred Gerlach, dirigeant de cette petite formation, devienne président du parlement. (ap)



Egon Krenz, à gauche, en compagnie du premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki. (Bélino AP)

Nicaragua: fin de la trêve

Les forces gouvernementales repartent à l'offensive

Au lendemain de l'annonce par le président Daniel Ortega de la suspension d'un cessez-le-feu en vigueur depuis 19 mois, les forces gouvernementales ont repassé à l'offensive dans le Nord et l'Est du Nicaragua.

Des responsables militaires ont annoncé qu'ils avaient lancé des attaques dans neuf provinces situées au sud de la frontière hondurienne et, au Honduras, le commandement militaire des rebelles a rapporté que les forces gouvernementales avaient lancé leur artillerie ainsi que des hélicoptères et des chars dans l'of-

fensive. Une radio hondurienne captée à Managua a annoncé que des tirs d'artillerie nicaraguayens avaient tué sept rebelles mais cette information n'a pu être confirmée de source indépendante.

A Managua, un porte-parole du groupe de volontaires américains Témoin pour la paix a rapporté que la Contra avait tendu une embuscade à l'un des véhicules de l'organisation, à Rio Branco, dans le centre du pays, et qu'une personne avait été tuée.

Le commandant Daniel

Pozo, responsable militaire d'une région englobant trois provinces septentrionales, a déclaré à des journalistes que ses troupes avaient ouvert l'offensive deux heures après la fin du cessez-le-feu et s'étaient attaquées à une colonne d'une trentaine de guerilleros. Il n'a avancé aucun bilan.

Selon des responsables militaires, les combats les plus violents sont intervenus dans des montagnes proches des villages de Pantasma et de Quilali, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la frontière. (ats, reuter)



Sept rebelles de la Contra auraient été tués depuis la fin du cessez-le-feu. (Bélino AP)

LE MONDE EN BREF

PÊCHÉ. - Un sous-marin soviétique de la classe Fox s'est pris dans les filets d'un chalutier norvégien, au large des côtes norvégiennes dans la mer de Barents.

BLOCUS. - Les mineurs de trois mines du bassin de Vorkuta dans le grand nord sibérien étaient toujours en grève jeudi et les ouvriers de l'une des mines ont décidé d'empêcher tout envoi de charbon.

SOMMET. - François Mitterrand et Helmut Kohl ont discuté des bouleversements politiques en cours en Europe de l'Est lors du 54e sommet franco-allemand qui se tenait jeudi à Bonn.

GUINNESS. - Un cafard de 4,8 cm de long découvert dans un appartement de Brooklyn a été déclaré le plus gros de son espèce et a valu à celui qui l'avait découvert 1000 dollars (1650 frs) de récompense, ainsi qu'un approvisionnement à vie de tuteurs de cafards de la part d'une entreprise de destruction de ces insectes nuisibles.

CENSURÉ. - La radio d'état sud-africaine a interdit la diffusion de deux des dernières chansons de la chanteuse américaine Tracy Chapman, dont l'une concerne le leader noir emprisonné Nelson Mandela.

KOSOVO. - La tension monte à Pristina, chef-lieu de la province autonome du Kosovo, où des coups de feu ont été échangés dans la soirée entre des manifestants albanais et la police, après l'annonce dans la journée de la mort d'un manifestant blessé mercredi par la police.

PROTESTATIONS. - La décision du patron de presse britannique Robert Maxwell de fermer l'agence de presse française ACP a suscité de vives protestations dans les milieux politiques et syndicaux français et chez les professionnels de la presse.

Le QG des barons occupé
Colombie: la police contre-attaque

Quelque 500 hommes des forces d'élite de la police colombienne ont occupé dans la nuit de mercredi à jeudi le quartier général du cartel de Medellín situé à Envidado (25 km au sud de Medellín), a annoncé la police jeudi.

Selon la police, des documents pouvant prouver d'éventuels liens du «baron» de la drogue Pablo Escobar avec des organisations criminelles étrangères ont été découverts. Aucune précision n'a été donnée à ce propos.

Les policiers, envoyés de Bogota, avaient pour mission «d'agir contre Escobar et les autres membres du cartel de Medellín». Au quartier général du cartel, situé en plein centre d'Envidado dans l'immeuble Plaza, les policiers ont découvert également une liste d'au moins 144 tueurs au service de la mafia. Les pseudonymes et les salaires des tueurs figuraient sur cette liste.

Le général Miguel Antonio Gomez Padilla, directeur national de la police, a indiqué qu'un centre opérationnel avait été découvert dans l'immeuble Plaza. Ce centre était semblable à celui de l'autre «parrain» de la mafia colombienne Gonzalo Rodriguez Gacha, dit «Le Mexicain», découvert il y a deux mois à Bogota. «Les documents découverts compromettent sérieusement la stabilité de l'organisation d'Escobar dans la région d'Antioquia» (dont Medellín est la capitale), a indiqué un fonctionnaire d'un tribunal militaire de Medellín qui a ordonné l'occupation de l'immeuble.

Environ 22 personnes qui travaillaient dans le bâtiment ont réussi à échapper aux policiers.

Le général Gomez Padilla a indiqué que les 500 policiers allaient rester à Medellín et dans la province d'Antioquia pour continuer les opérations contre Escobar et ses hommes. (ats, afp)

Le KGB sur le divan
Perestroïka à la TV soviétique

Plusieurs officiers supérieurs du Comité d'Etat à la Sécurité (KGB) ont répondu hier soir en direct et pendant plus d'une heure à la télévision soviétique aux questions parfois bien embarrassantes des téléspectateurs sur les activités de leur organisation.

Lors de l'émission «Résonance», la première de ce genre, les représentants du KGB se sont efforcés cependant de banaliser leur travail, en expliquant notamment leurs efforts pour lutter contre le crime organisé en URSS et pour protéger les secrets commerciaux soviétiques, alors que leur pays s'ouvre davantage sur l'extérieur.

Adoptant un ton avenant, ils ont convenu que l'URSS avait souffert pendant longtemps de la maladie du secret, des plans de chars des années vingt ayant été par exemple considérés confidentiels jusqu'à récemment.

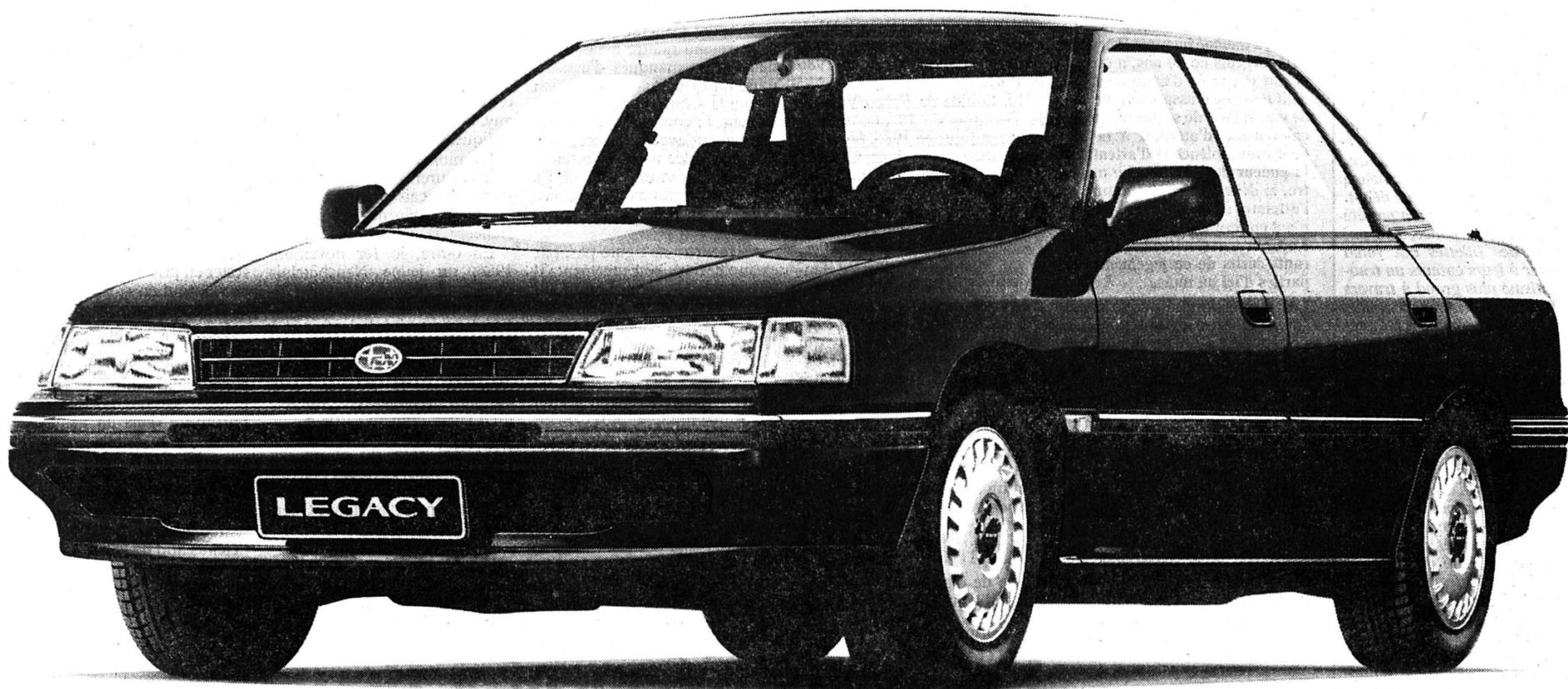
Les sourires se sont néanmoins figés et une gêne certaine a plané sur le plateau lorsqu'un téléspectateur a demandé aux

participants de fournir le nombre des agents du KGB travaillant à l'étranger.

M. Vassili Dojdaiev, de la formation des cadres, déclarant d'abord qu'il ne pouvait répondre à une telle question, a finalement affirmé qu'il n'en savait rien. Un autre téléspectateur est revenu à la charge en demandant s'il était vrai que des agents du KGB avaient à l'étranger des couvertures de diplomates ou de journalistes.

Plusieurs questions reflétaient la très grande méfiance des Soviétiques à l'égard du KGB qui s'efforce depuis quelque temps de lever un peu le voile sur ses activités. M. Guennadi Kislykh, du département des enquêtes, a assuré que le KGB ne disposait pas de dossiers sur les Soviétiques, tandis qu'un autre réfutait catégoriquement les affirmations d'un téléspectateur selon lesquelles des agents du KGB auraient été impliqués dans les massacres anti-arméniens de Soumgaït, en février 1988, en Azerbaïdjan. (ats, afp, reuter)

Nouvelle et déjà le record du monde des 100'000 km. Subaru Legacy 4WD.



La manière la plus rapide de prouver sa fiabilité.

Une performance de taille avant la première déjà: 100'000 km à la moyenne de 223,345 km/h – le premier record du monde de vitesse d'une voiture 4WD. Il n'y a pas de façon plus probante



de démontrer l'avance qualitative avec laquelle la nouvelle technique de pointe Legacy prend le départ. Par exemple **les nouveaux moteurs à 16 soupapes**, pour la Suisse en 2.2 litres avec 136 ch-DIN ou en 1.8 litre avec 103 ch-DIN. Une sécurité active élevée et **un comportement agile** sont le résultat de millions de kilomètres d'essai dans les conditions les plus rigoureuses. **L'ABS** et les freins à disque sur les quatre roues (ventilés intérieurement à l'avant) sont montés de série sur les modèles 2.2. **La 4WD permanente perfectionnée** répartit la force de traction automatiquement et de manière variable sur

les roues avant et arrière. Dans la boîte manuelle par un différentiel central auto-bloquant avec visco-coupleur, dans la 4WDmatic à commande électronique. **La nouvelle boîte automatique à 4**

rapports travaille avec 3 programmes de changement de vitesse; elle peut être actionnée également à la main. **Le vaste équipement de luxe** n'est pas une nouveauté, mais une spécialité Subaru bien connue. Tout comme **le choix des modèles**: Sedan et Super-Station, les deux en 2.2 ou 1.8, avec 5 vitesses pour la Sedan et 2 x 5 vitesses pour la Super-Station ou pour tous les modèles la 4WDmatic à commande électronique avec boîte automatique à 4 rapports. Dès Fr. 26'850.—.

SUBARU 4WD

Technique de pointe pilote

MAINTENANT

Vraiment
«à vie»...

Il y a bien des années de cela: un jour, à Fribourg, un homme attente à la pudeur de deux fillettes dans le couloir de la cave de leur immeuble. Il s'appelle Francis-Joseph Peiry, père de cinq enfants. L'aimé, Michel, vient d'être condamné à la réclusion à vie pour les crimes, assassinats et sévices sexuels, qu'il a commis.

Donc, «Il était une fois...», car toutes les histoires, même les plus atroces, ont un début. Le père de Michel n'a pas été dénoncé à la police. Les parents des fillettes ont voulu éviter à leurs enfants un traumatisme plus grand à travers des interrogatoires, toutefois l'office des mineurs a été prévenu.

Il était une fois une affaire de meurs d'une gravité relative aux yeux de la loi qui a abouti, beaucoup plus tard, à une série d'assassinats.

Dès lors, où commencer la prévention quand on sait qu'au moins dix à quinze mille attentats à la pudeur des enfants sont commis annuellement en Suisse et, dans la très grande majorité des cas, ces atteintes à l'intégrité physique et psychique des gosses sont le fait d'un membre ou d'un proche de la famille.

Il n'est pas exagéré d'appeler ces agressions de nature sexuelle des «attentats», si l'on veut bien conserver à ce mot son sens: «Attaque criminelle illégale commise à l'égard de personnes».

On ne sait pas trop quoi faire des pédophiles, ces malades qui ne peuvent avoir une activité sexuelle qu'avec des enfants. C'est tout simplement le comble de l'horreur car il s'agit d'abord de torture.

Quand enfin un pédophile est sous les verrous, on ne sait toujours pas quoi en faire. Quand il passe devant un tribunal, on ne sait pas quoi dire car les actes du criminel parlent d'eux-mêmes.

Quand l'individu est condamné à la réclusion à vie, on ne sait plus quoi faire de lui.

C'est dramatiquement simple: il faut le laisser enfermé à vie.

Théoriquement le «Sadique de Romont» pourrait obtenir un congé au bout de sept ans et demi, c'est-à-dire dans cinq ans, compte tenu de 914 jours de détention préventive. Et il pourrait de même bénéficier d'une libération conditionnelle dans douze ans et demi après avoir totalisé quinze ans de prison.

Aujourd'hui c'est impensable. Mais dans douze ans, à part les familles des victimes et les annales judiciaires, qui se souviendra de Peiry?

On devrait créer une nouvelle disposition légale qui rendrait co-responsables ceux qui auront offert, ne fût-ce qu'une heure de liberté, au criminel s'il récidive, comme c'est presque toujours le cas.

Ce serait un moyen sûr de conserver enfermé «à vie» le fils de Francis-Joseph Peiry, car... il était une fois!...

Gil BAILLOD

Dans la logique des choses

La réclusion à vie pour le sadique de Romont

Michel Peiry, surnommé le «sadique de Romont», a été condamné à la réclusion à vie par le Tribunal d'Entremont devant lequel il a comparu lundi dernier. Jean-Pierre Gross, président de la Cour, a indiqué hier que Peiry, un Fribourgeois de 30 ans, a été reconnu coupable d'assassinat, de délit manqué d'assassinat, de vol, de contrainte, de séquestration et enlèvement, d'attentat à la pudeur avec violence et d'attentat à la pudeur des enfants. Le meurtre, la débauche contre nature et l'atteinte à la paix des morts n'ont en revanche pas été retenus. La Cour transmettra les considérants écrits de ce jugement aux parties d'ici un mois.

Les dispositions du code pénal sur la réclusion à vie prévoient la possibilité de libérer conditionnellement un condamné après 15 ans. Comme la Cour a accepté l'éventuelle déduction de la détention préventive, Michel Peiry restera à l'ombre au moins 12 ans et demi mais pourra aussi y être maintenu jusqu'à sa mort.

La Cour valaisanne a décidé que le sadique devrait se soumettre à un traitement médical ambulatoire.

Michel Peiry devra par ailleurs verser au total 390.000 francs à titre de réparation pour

le tort moral subi par les deux adolescents romands qu'il a agressés mais qui ont miraculeusement survécu ainsi que par les familles de Vincent Puipe et Cédric Antille, les deux adolescents valaisans qu'il a tués dans d'atroces circonstances en 1986 et 1987.

La famille de Fabio Vanetti, le Tessinois de 18 ans exécuté par le sadique en 1986, ne s'était pas portée partie civile. Quant à sa quatrième victime, un jeune Français prénommé «Robert» dont le corps carbonisé a été retrouvé près de Côme, au nord de l'Italie, elle n'a pu être identifiée.

Me Gabriel Troillet, défenseur d'office de Peiry, a déclaré n'être pas surpris par ce verdict qui est, selon lui, «dans la logique des choses». L'avocat qui avait plaidé pour une peine n'excedant pas 15 ans à suspendre au profit d'un internement, n'exclut toutefois pas le dépôt d'un recours. Il attend d'avoir connaissance des considérants et notamment de l'interprétation qu'aura fait le Tribunal de l'expertise psychiatrique.

NUANCES DANS L'ADDITION JURIDIQUE

Faute de disposer des considérants, il demeure difficile de dé-

terminer précisément ce que la Cour valaisanne a retenu des forfaits avoués par Michel Peiry.

Dans l'acte d'accusation, le procureur général Antonioli avait retenu quatre assassinats, deux délits manqués d'assassinats, un meurtre. Il avait aussi retenu la séquestration et l'enlèvement, la contrainte, l'attentat à la pudeur avec violence, la débauche contre nature, l'atteinte à la paix des morts et le vol. Le Tribunal d'Entremont a nuancé cette longue liste de crimes et délits.

Le meurtre ne figure pas, par exemple, dans son jugement. Il concernait le premier crime du sadique qui a avoué avoir tué un homosexuel canadien aux Etats-Unis, en 1981. Les juges valaisans ont soit considéré qu'ils ne disposaient pas d'assez de preuves de cet homicide ou au contraire l'ont qualifié d'assassinat.

Quoi qu'il en soit, le palmarès de celui que le procureur avait comparé à «Jack l'Eventreur» est si effroyable que ces retouches dans l'addition juridique paraissent dérisoires.

Le 7 mai 1986, Cédric Antille, 14 ans, de Niouc (VS) est tombé entre les griffes de ce pervers qui

partait «en chasse» et choisissait ses victimes parmi les jeunes auto-stoppeurs. Le corps carbonisé du malheureux fut retrouvé dans un alpage haut-valaisan. Trois mois plus tard, le jeune Tessinois Fabio Vanetti, 18 ans, subissait le même sort; et dans la nuit 13 au 14 mars 1987, Vincent Puipe, 17 ans, de Martigny, était à son tour victime du sadique.

Un mois plus tard, Peiry devait torturer puis exécuter un jeune Français prénommé Robert, aux environs de Côme en Italie.

En outre, le 1er novembre 1986, un jeune Neuchâtelois qu'il avait emmené dans une forêt proche de la Chaux-de-Fonds, est arrivé à s'enfuir et à échapper miraculeusement à une mort certaine. Enfin, le 25 avril 1987, Peiry s'en prend à un apprenti-mécanicien vaudois qu'il laisse pour mort dans une rivière proche de Sottens (VD). Le témoignage du courageux jeune homme permettra l'identification de son bourreau qui fut arrêté le 2 mai 1987 dans l'Oberland Bernois.

AU MOINS JUSQU'EN 2002
Cette condamnation à la réclusion à vie signifie concrètement

que Michel Peiry devra passer au moins 12 ans et demi sous les verrous, si l'on déduit les 914 jours de prison préventive qu'il a déjà subis. Après cette période, soit en 2002, le code prévoit qu'une commission se penchera sur son cas et décidera s'il peut jouir de la liberté conditionnelle ou si son caractère dangereux nécessite son maintien en détention.

Il en ira de même pour les éventuels congés qui peuvent être concédés une fois que Peiry aura purgé sept ans et demi. Cette autorité pourrait très bien considérer que Michel Peiry doit rester en prison jusqu'à la fin de sa vie, tout en réexaminant son cas régulièrement.

Faute d'un établissement spécialisé dont l'aménagement est reporté régulièrement par les concordats cantonaux compétents, le sadique de Romont se retrouvera dans un pénitencier «normal» tel celui de Bochuz, dans le canton de Vaud par exemple. Comme cela se pratique déjà pour plusieurs autres criminels sexuels, il sera vraisemblablement isolé des autres détenus afin de le protéger de la loi non écrite des prisons qui condamne à mort ce genre de délinquant. (ap)

Reçus discrètement à Berne

Chefs afghans en visite en Suisse

«Moscou qui a donné 600 millions de dollars à l'ONU pour la reconstruction de l'Afghanistan envoie 50 avions d'armes par jour à Kaboul, dont des missiles à longue portée. Ce qui représente une aide militaire mensuelle de plus de 250 millions de dollars aux communistes afghans.» Amin Wardak, l'un des chefs de la résistance afghane, est arrivé en Suisse avec son adjoint pour parler, lui, de la reconstruction de son pays. Il sera reçu à Berne. A haut niveau, mais en toute discrétion, pour ne froisser personne.

Le chef Wardak et son adjoint, l'agronome Najib Baba, vont rencontrer à Genève le prince Sadruddin Aga Khan, coordinateur de l'ONU chargé de la reconstruction de l'Afghanistan. Ils ont plusieurs rendez-vous à Berne, notamment avec les responsables de l'aide suisse au développement. Ils tenteront d'ex-

pliquer à tous qu'on ne peut aider l'Afghanistan, contre la volonté des populations locales. Il faut passer par elles, par les «Conseils de Sages» régionaux.

A Genève, les deux Afghans diront au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qu'ils sont d'accord d'aider les populations civiles des villes assiégées, mais à condition que l'aide internationale passe par la résistance afghane et non par les communistes. Wardak a arrêté dernièrement une délégation du CICR qui sortait de Kaboul avec des laissez-passer communistes. Il affirme pourtant. «Le travail apolitique du CICR est idéal à long terme.»

DES GARANTIES

Amin Wardak n'est pas seulement le chef militaire de la province du Wardak, au sud-ouest de Kaboul, qui assiège actuelle-

ment la ville de Ghazni, la cinquième du pays. Dès le début de la guerre, il a mis sur pied une organisation civile chargée des écoles, de la santé et du développement: «C'était la condition pour maintenir sur place la population civile harcelée par la guerre, pour garder nos enfants, soigner nos blessés.»

Une enquête de

Roger de Diesbach

Mais n'utiliseront-ils pas pour la guerre l'argent du développement? Quelles garanties peuvent-ils offrir aux donateurs? Leur réponse: Mieux que des garanties, des preuves. 18.000 arbres fruitiers ont été plantés, et 80.000 peupliers. Des canaux d'irrigation sont reconstruits, des écoles, des dispensaires.



«Le commandant afghan Amin Wardak vient plaider en Suisse pour le développement de son pays.» Photo BRRI

Amin Wardak: «Nous ne venons pas seulement chercher en Suisse une aide morale et financière, nous venons observer l'exemple helvétique de plus

près. Notre pays, composé d'ethnies et de religions différentes, est intéressé par les institutions, le droit et le système fédéraliste à la Suisse.» (BRRI)

Allez à leur rencontre

Flavio Cotti place les Alémaniques devant leurs responsabilités

Le conseiller fédéral Flavio Cotti a appelé jeudi soir les Suisses alémaniques à se servir du bon allemand plutôt que du dialecte dans leurs contacts avec les membres d'autres communautés linguistiques.

Parlant devant la Société de culture civique du canton de Lucerne, le chef du Département de l'intérieur a insisté sur la responsabilité de la majorité alé-

manique à l'égard du plurilinguisme helvétique.

Le dialecte alémanique doit certes être cultivé, a dit M. Cotti. Mais en pratiquant de manière toujours plus exclusive une langue inconnue dans le reste du monde, les Suisses alémaniques risquent de se couper du grand espace culturel germanophone.

A partir de leur situation de confortable majorité, les Aléma-

maniques doivent aller à la rencontre de leurs compatriotes, selon le chef du DFI.

A l'intérieur du pays, ils ont la possibilité d'exercer une action médiatrice particulièrement favorable en s'efforçant de parler et de comprendre les autres langues du pays et de témoigner de la compréhension pour les problèmes des minorités. (ats)

Les fonds resteront bloqués

Entraide judiciaire avec le Mexique: le TF tranche

Le Tribunal fédéral a admis partiellement le recours déposé par trois titulaires de comptes bancaires, dans le cadre de l'entraide judiciaire demandée en 1983 par le Mexique pour une importante affaire de corruption. Bien que le principe de l'entraide ait été admis, la 1ère Cour de droit public a refusé de transférer immédiatement au Mexique une somme de 11 millions de dollars saisie par la justice zurichoise et provenant de pots-de-vin.

Cette affaire de corruption avait fait perdre quelque 28 millions de dollars à la société nationale des pétroles mexicains (PEMEX). Entre 1978 et 1979, plusieurs dirigeants de cette société avaient touché des pots-de-vin versés par l'entreprise américaine Crawford, à Houston. Cette dernière avait ainsi pu obtenir un important contrat de fourniture de compresseurs pour un gazoduc.

Une partie de ces «commissions» illégales, soit 11 millions de

dollars, avait été versée sur des comptes de la Banque populaire suisse, à Zurich. Dans le cadre de la procédure d'entraide, ces comptes ont été bloqués par le procureur de Zurich. Par la suite, le Mexique avait demandé que ces sommes soient transférées au Mexique, pour y être consignées auprès du tribunal pénal chargé de juger les responsables de ce scandale.

A l'issue d'une délibération de plus de six heures, la Cour a précisé un point important. Comme en matière d'extradition, la Suisse doit transférer, pour confiscation et restitution aux lésés, les sommes provenant d'infractions. Par 4 voix contre 1, la Cour a toutefois jugé qu'en principe, ce transfert ne peut intervenir avant qu'un jugement pénal ait été rendu dans le pays concerné, quelles que soient les garanties données. (ats)

L'annonce, reflet vivant du marché

LA SUISSE EN BREF

AJOURNÉ. - Le procès contre Alvaro Baragiola-Lojano devant la Cour d'assises de Lugano a été à nouveau ajourné jeudi matin, une heure et demie après la reprise des débats.

OPPOSÉ. - Le gouvernement thurgovien est opposé à la distribution contrôlée d'héroïne aux toxicomanes, à la vente libre du cannabis et à l'instauration d'une police fédérale chargée de la lutte contre les stupéfiants.

SANGLIERS. - La police cantonale bernoise a chassé le sanglier dans la nuit de mercredi à jeudi sur l'autoroute N1. Elle a été alertée par une automobiliste qui a heurté et tué deux animaux près de Kriegstetten (SO). Au moins cinq sangliers ont été aperçus dans cette région.

EUROPE. - Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe est arrivée jeudi soir en Suisse pour une visite officielle de tra-

vail. Elle s'entretiendra aujourd'hui avec le chef du département des affaires étrangères René Felber et fera une visite de courtoisie au président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz ainsi qu'aux conseillers fédéraux Arnold Koller et Flavio Cotti.

IDENTIFIÉ. - Corinne Boussemli, 21 ans, retrouvée morte dimanche dernier dans les caves de son immeuble à Fribourg, a été tuée par son mari Larbi. Ce Tunisien de 22

ans a été arrêté dimanche soir et a tout avoué, a annoncé jeudi le juge d'instruction André Piller. Il a été inculpé de meurtre, éventuellement de meurtre par passion.

MARCOS. - Le Tribunal fédéral a rejeté pour l'essentiel, jeudi, le recours déposé par Imelda Marcos, la veuve de l'ancien président des Philippines, contre l'entraide judiciaire demandée par les Etats-Unis.

La Bricole
 Charrière 4
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 75 35

Garage-Carosserie de La Charrière
 Agence **VOLVO**
 Un essai vous convaincra

P.-A. Jeanneret
 Charrière 24
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 60 55

Grand assortiment de fromages de diverses provenances pour fins gourmets

Choix Qualité

Laiterie Fromagerie
 Georges Barrachina-Robert
 2, rue Neuve (Place du Marché)
 ☎ 039/28 26 52

TOUJOURS EN FORME AVEC KOLB-OLIGO

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
 BALANCE 5 - ☎ 28 32 52
 LA CHAUX-DE-FONDS

Vinothèque de La Charrière

Nadia Pochon
 Charrière 5 - ☎ 039/28 71 51
 La Chaux-de-Fonds

Le carrefour des grands vins fins d'origine

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2
 ☎ 039/28 35 40

Choix - Qualité en font sa renommée

le Groupe

ACTION TIERS-MONDE

organise

Avenir Informatique

6, rue de Chasseral
 ☎ 039/281 696
 La Chaux-de-Fonds

Vente de matériel informatique
 Analyse et programmation

Spécialités italiennes
 Laiterie - Epicerie du Collège

M. Torosantucci SA

Alimentation - Vins
 Eaux minérales - Bières
 Gros et détail
 Rue du Collège 12
 ☎ 039/28 28 24

à 17h : une conférence

QUEL AVENIR POUR HAÏTI ?

par **Charles RIDORE**, de Haïti, actuellement secrétaire à l'Action de Carême.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Epicerie des Crêtets

J. & P. Froidevaux
 Rue des Crêtets 117 ☎ 039/26 41 66
 2300 La Chaux-de-Fonds

Coiffure

Tandem «Le chic au rendez-vous»

Place du Marché
 Tél. 28 69 09

Boutique Coiffure

UBALDO
 Av. Ld-Robert 73a
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 45 45

Stella

dès 19h : un repas

soupe aux pois, jambon, salades ...

A. GIRARD SA

Ferblanterie
 Installations sanitaires
 Chauffages
 Ventilations

2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue des Fleurs 6
 ☎ 039/28 26 91

Brocante
 Marché aux puces

Artesania

Au cœur de la promenade des Six-Pompes

une soirée

20h³⁰ **le MIME QUELLET**

MASONI BOUCHERIE CHEVALINE

J.-L. Masoni
 Maîtrise fédérale
 Vente en gros-détail
 ☎ 039/28 28 15
 Rue du Stand 8 - La Chaux-de-Fonds

Chaussures sur mesures
 Réparations toujours soignées

FALZONE BOTTIER

Serre 9, tél. 039/28 63 89,
 La Chaux-de-Fonds

Maison du PEUPLE
 4 novembre
 entrée : 12.-, 8.-

Vinothèque à la grappe d'or

Passage Léopold-Robert 6
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 35 16

Le p'tit Paris

De bouche à oreille

Restauration chaude midi et soir
 Jazz chaque premier samedi du mois

Rue de Progrès 4
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 65 33

22h : musique cubaine et antillaise
 avec le groupe **FESTIVAL**

Nous remercions les annonceurs
Veillez les favoriser

122738

Librairie ABC

Avenue Léopold-Robert 35
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 57 57

Grenier 14
 La Chx-de-Fds
 039 23 30 47
 Expo sur 4 étages
 meubles Leitenberg

Le Bonheur
 ça se meuble

Laiterie du Versoix

Sè recommandent:
 Mme et M. Claude MEIER
 Dépôt Magasin du Monde

Numa-Droz 4
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 43 22

Livraisons à domicile gratuites

Le choix, la compétence, le crédit...
 ... et le sourire en plus!

Bien sûr chez

Fresard

Léopold-Robert 41
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 23 27 83
 Vidéo TV HiFi

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie -

AU CŒUR DE FRANCE

G. Meyer

Promenade 19 - Téléph. 28.27.96
 La Chaux de Fonds

recommande: les pucks du HCC en confiserie

UTILITÉ EFFICACE ÉCONOMIQUE

... POUR TOUS VOS VÊTEMENTS

La Chaux-de-Fonds: place de l'Hôtel-de-Ville - Serre 61
 Le Locle: angle Côte - Henry-Grandjean
 Saint-Imier: place du Marché

En émoi devant l'EMO

Les constructeurs de machines ne jurent que par cette foire

«L'EMO est le rendez-vous incontournable de tous les fabricants de machines-outils qui se respectent». Cette phrase, tous les fabricants de l'Arc jurassien l'ont prononcée au moins une fois. Et aucun ne la regrette, puisque cette foire s'est avérée particulièrement profitable cette année.

A l'inverse de salons présentant des produits manufacturés de plus petit volume et de prix inférieurs, l'EMO sert essentiellement à nouer des contacts. Et non pas à signer des contrats, même si la chose est encore réalisable (voir Tornos-Bechler).

«De ce point de vue là, comme des autres en fait, l'EMO a été une excellente foire, a déclaré M. Hug Voumard, directeur de Voumard machines à la Chaux-de-Fonds. Du 12 au 20 septembre, nous avons reçu notre clientèle, nos agents et beaucoup de visiteurs qui nous ont permis de faire un bilan de la situation très intéressant. En outre, nous avons établi des centaines de contacts qui s'avéreront positifs à court terme».

Comme le précise M. Voumard, l'EMO est organisée tous les deux ans, alternativement entre Hanovre et les deux villes de Paris et Milan. La prochaine édition aura donc lieu en 1991 dans la capitale française. «L'EMO éclipe toutes les autres manifestations, c'est la seule où nous nous sommes rendus en 89. En revanche, l'an prochain, nous avons une quinzaine de salons au programme».

«Actuellement, nous disposons d'une réserve de travail de 10 mois environ. Notre gros souci concerne les délais de livraison. La conjoncture est trop chaude».

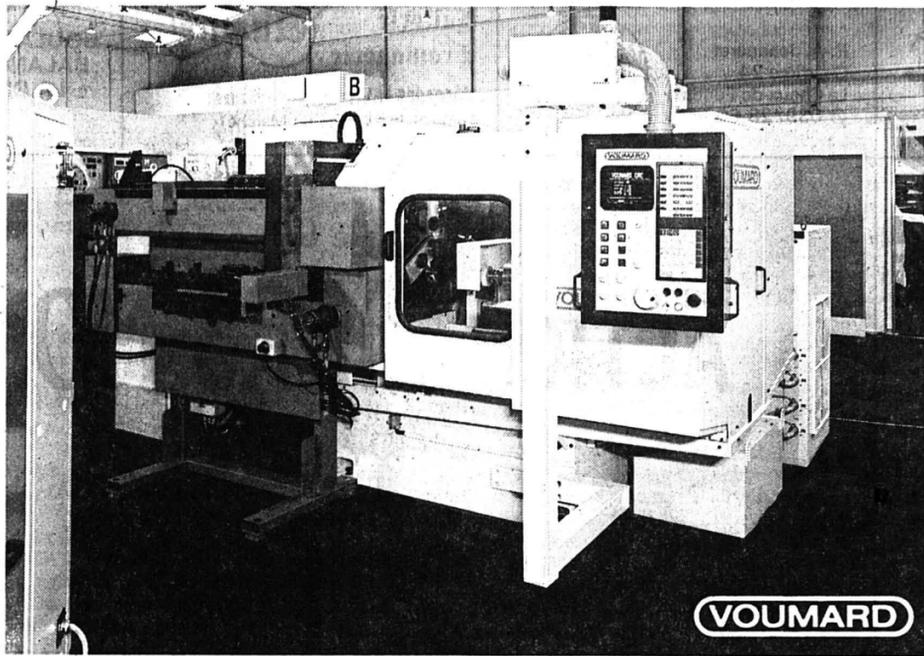
Pour la maison Dixi au Locle, l'EMO a été d'un excellent niveau et a permis de multiplier les contacts. «C'est la base de tout, s'exclame M. Paul Castella, président du groupe. Elle efface toutes les autres. Je suis d'ailleurs persuadé que nous aurions intérêt à réduire notre participation dans les autres manifestations, au profit d'un effort total sur celle-ci!»

«Avec une réserve de travail supérieure à un an, nous sommes sur une pointe conjoncturelle. Ce qui inquiète les horlogers ne nous affole pas. Car si l'on sait que les montres peuvent finir dans un stock au fond d'un magasin, nos produits sont le fruit d'un investissement réfléchi. Et il est rare que nous enregistrons une annulation de commande. Par contre, ça m'étonnerait qu'en 1990 les commandes suivent la courbe ascendante du moment».

PROBLÈMES DE SOUS-TRAITEMENT

Au Locle, la maison Alessio est encore sous le charme de sa première participation à l'EMO. «Nous y avons rencontré des entreprises capitales pour notre développement, souligne M. Alessio, directeur. Notamment des sociétés du gabarit d'Audi ou Aéronautique. Je considère désormais qu'une participation à l'EMO est absolument nécessaire».

«Nous avons enregistré des satisfactions quant à notre know how. Dans certains domaines, comme les systèmes modulaires de fixation, notre place de leader n'a pas été remise en cause. Cela dit, nous devons développer notre infrastructure. Et les difficultés avec les permis de travail et les délais des sous-traitants sont catastrophiques. Mais l'optimisme l'emporte malgré tout. Nos réserves de travail sont en effet largement supérieures à



Voumard disposait d'un stand gigantesque à l'EMO de Hanovre. Cette «200 CNC» y figurait en bonne place.

ce que nous avons connu jusqu'alors!»

LA CONJONCTURE EST FAVORABLE

Chez Kummer Frères SA, à Tramelan, producteurs de tours automatiques, l'EMO a été le cadre de contacts fructueux. «La conjoncture nous est favorable et nous en profitons. Avec ce que cela comporte comme problèmes de livraisons. Mais ces problèmes sont ceux du succès et sont plus faciles à accepter», s'est réjoui M. Christian Kummer, directeur.

A Moutier, Tornos-Bechler se frotte encore les mains de son passage à Hanovre. «Sur le stand, nous avons conclu avec les Allemands de chez Berg un contrat portant

sur la livraison de 20 machines BS20. le montant de la facture est de 12 millions de frs, confesse M. Suchet, directeur. C'est assurément la meilleure foire à laquelle Tornos a participé.»

«Par ailleurs, les contacts réalisés en Allemagne devraient se concrétiser bientôt. Et augmenter nos réserves de commandes qui se montent déjà à 125 millions de frs, soit une année entière de travail!»

PAS DE TABLEAUX COMPARATIFS

Le groupe loclois Aciera était présent pour la première fois à l'EMO en compagnie de sa filiale biennoise Wyssbrod SA. «La foire a été excellente, relate M. Ritz, directeur. Peut-être

parce que nous n'avons pas sacrifié aux traditionnels tableaux comparatifs. Cette année, nous avons axé notre présentation et notre support publicitaire sur les besoins de la clientèle. Ce qui nous a permis de cerner des offres plus précises et concrètes. On peut désormais se préparer à la récolte de cette EMO!»

Bien que les réserves de travail soient supérieures aux normes traditionnelles, la maison Wahli Frères SA de Bévillard n'a pas remis en question sa participation à l'EMO. «On doit être présents, a assuré M. Bernard Wahli, directeur. Parce qu'au niveau mondial il ne se fait rien de mieux que l'EMO!»

J.Ho.

Jaguar racheté par Ford

Jaguar a accepté hier d'être racheté pour environ 1,6 milliard de livres (environ 4 mds de fr. suisses) au comptant par Ford, qui pressait depuis plusieurs mois le constructeur britannique de véhicules de luxe de céder à ses avances, ont annoncé les sociétés.

Les actions de Jaguar, qui flambaient depuis plus d'un mois et demi dans l'anticipation d'une bataille boursière pour le contrôle du groupe entre Ford et General Motors, ont reviré à la baisse à cette nouvelle. Après avoir dépassé les 9 livres pour la première fois en début de matinée, elles cédaient 31 pence à 848 pence à 10h15 GMT, deux pence en dessous des 850 proposés par Ford.

Ce dénouement beaucoup plus rapide que prévu a d'autant plus surpris les milieux financiers que Jaguar s'appretait à rendre public un accord avec General Motors dans les prochains jours pour faire obstacle à Ford. Jusqu'à présent, Jaguar avait toujours affirmé que le désir de Ford de prendre le contrôle total de son destin était inacceptable.

Son revirement a été provoqué par l'abandon de la «golden share», qui a pris ses projets avec GM de vitesse, et l'acceptation par Ford de laisser une certaine autonomie au constructeur de Coventry. Dans un communiqué commun, les deux sociétés ont précisé que Jaguar resterait une entité légale indépendante, avec son propre conseil d'administration.

La suppression de la «golden share» doit encore être approuvée par 75% des actionnaires de Jaguar, mais le résultat du vote ne fait plus de doute maintenant que la direction a mis son poids derrière Ford, qui est déjà actionnaire à 13%, estiment les analystes financiers. General Motors, que rien n'empêche de faire une surenchère hostile, n'avait pas encore réagi en milieu de matinée.

Ford avait annoncé à la mi-septembre son intention d'acquiescer 15% de Jaguar, et indiqué ensuite qu'il était prêt à une prise de contrôle totale en cas de suppression de la «golden share», rappelle-t-on.

Le deuxième constructeur américain cherche désespérément à racheter un fabricant de véhicules de luxe européen depuis plusieurs années. La société, qui a racheté Aston Martin il y a quelques années, souhaite ajouter les modèles d'un producteur plus prestigieux à sa gamme. En 1986 Ford avait tenté sans succès de reprendre Alfa-Romeo, finalement acquis par Fiat, et vient tout récemment de rompre des négociations en vue d'un rapprochement avec le suédois Saab-Scania.

Le communiqué conjoint de Ford et Jaguar affirme qu'il existe un potentiel considérable pour l'expansion des ventes de Jaguar dans le monde. A présent, la société ne vend qu'environ 50.000 véhicules par an. Ford est déjà le premier constructeur automobile britannique en volume.

(ats)

Licenciés de HPI

Les négociations traînent

La commission d'entreprise d'Hermes Precisa International (HPI), à Yverdon, et le syndicat FTMH ont réuni jeudi le personnel licencié. La discussion s'est terminée par un vote au cours duquel l'indemnité de licenciement proposée par la direction de la société a été rejetée par 173 voix contre 14, avec 5 abstentions. L'assemblée a donné mandat à la commission et au syndicat de poursuivre les négociations.

Des explications ont été données au personnel congédié sur le déroulement de neuf séances de négociations qui n'ont pas encore abouti à un accord. (ats)

EN BREF

AMIDRO. - Net ralentissement de l'augmentation du chiffre d'affaires pour le principal grossiste suisse de produits pour drogueries, la coopérative biennoise Amidro. Celle-ci a augmenté ses ventes de 0,6 % en 1988/89 à 252,1 mio. de frs, a indiqué jeudi la société. L'an passé, les ventes étaient en hausse de 4,5 %. Le bénéfice a baissé de près de 8 % à 666.000 frs.

HOLDING. - Une nouvelle société holding devrait réunir prochainement les sociétés du groupe d'assurance bernoise. Cette opération sera en effet proposée aux actionnaires du groupe lors de leur assemblée générale du neuf avril prochain.

Publicité intensive, publicité par annonces

Echange dette-nature

Conférence européenne du WWF

Le WWF, le Dartmouth College (USA) et l'Ecole polytechnique de Zurich organisent à Horgen (ZH), hier et aujourd'hui, une conférence européenne sur le problème de l'échange dette du tiers monde - nature.

Une technique déjà appliquée aux Philippines, en Equateur, au Costa Rica, en Bolivie, à Madagascar et en Zambie et qui, selon William Reilly, administrateur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, «contribue à sauver des systèmes naturels des pays croulant sous la dette».

L'idée de l'échange dette-nature était émise pour la première fois, voici cinq ans, dans un article du «New York Times» signé par le docteur Lovejoy du WWF. Le principe consiste à tronquer une fraction de la dette d'un pays débiteur en une créance en monnaie locale qui servira à financer un projet pour la préservation de la nature.

Ce projet, choisi avec le gouvernement concerné, est supervisé ensuite avec l'appui d'une ONG (organisation non gouvernementale).

(ats)

Vêtements Frey a 80 ans

Entreprise suisse de type familial, Vêtements Frey fête cette année son 80e anniversaire et ce à plus d'un titre. Depuis sa fondation en 1909 par Arthur et Emma Frey, l'entreprise a fait du chemin et la direction peut s'en féliciter. Simple fabrique de vêtements pour dames et hommes à l'origine, elle est devenue une véritable entreprise commerciale dès 1921. L'inauguration de ses 9 premières succursales date aussi de la même époque. En dépit des aléas économiques du siècle, Vêtements Frey a poursuivi son expansion pas à pas si bien que la société figure aujourd'hui en bonne place parmi les grands magasins de mode suisses. Élégance en ville, tenues chic et fonctionnelles au travail, look décontracté durant les loisirs... les 35 succursales Vêtements Frey

joignent aujourd'hui l'utile à l'agréable: chacun peut s'y habiller à sa guise et décliner la mode dans toutes ses variations. Plus de 650 collaborateurs veillent au bien-être vestimentaire de leurs clients dans les différentes succursales Vêtements Frey tandis qu'un département spécialisé dans les uniformes approvisionne d'innombrables associations, corps de police et corps d'armée. Si le succès de Vêtements Frey - notamment caractérisé par une heureuse interprétation de la mode - tient pour une large part à la compétence de son personnel, elle le doit aussi à la fidélité de sa clientèle qui, notons-le, aura amplement l'occasion de fêter cet anniversaire dans toutes les succursales Vêtements Frey les 2, 3 et 4 novembre prochains.

(comm)

Volume déroutant

Bourse de Genève

L'augmentation des taux hypothécaires annoncée par la SBS ne concerne que les nouvelles hypothèques. Partant et sous l'effet désagréable de la nouvelle, d'aucuns ce sont dit que le mouvement pourrait s'étendre rapidement aux anciennes. Cette nouvelle hausse a servi de prétexte à de nouveaux dégonflements qui érodent de plus de 0.5% l'indice avant la pause de midi.

Parmi les victimes les plus en vue nous relevons l'UBS (3580 -30), la SBS (334 -5), Ciba porteur (3680 -30), nominative (2905 -55) et bon (2805 -20), Fischer (1730 -40), Sandoz porteur (10950 -250), la nominative (9800 -50) et le bon (1920 -45), les bons Réassurances (1960 -20), Winterthur (745 -15) et Zurich (1940 -10), Adia (7900 -50), Forbo (2600 -50), Inspectorate (1950 -50), Jacobs (6260 -90), Pargesa (1550 -60) et le bon SGS (4950 -25).

Les perles rares sont, dans les grandes valeurs BBC (5125 +15) qui devrait échapper encore plus à ses vents contraires, Nestlé porteur (8180 +10) et bon (1640 +10), Alusuisse (1325) capable de toutes les audaces et Swissair (1235 +10) dont l'éloge n'est plus à faire.

A part la Zurich (4875) qui perd une cinquantaine de francs, les grandes assurances sont en attente. Le CS holding (2450 -20) perd un peu de terrain comme le reste. La baisse exagérée de la Buehrle (1135 -35), qui ramène le titre à 85 frs de son plus bas de l'année, est toujours émotive. Elle prouve que les investisseurs restent sur la défensive et ne sont pas prêts à investir à long terme. A l'inverse, ils sont nombreux à «coucher sur leurs positions» et il est pratiquement impossible de trouver du papier en quantités suffisantes lorsque de bonnes occasions se présentent, par exemple d'acheter de la Réassurances au cours de 12.900 à Bâle.

Même les nouvelles émissions ne font plus recette puisque l'immuno se traite à environ 4250 au marché gris à une semaine de sa première cotation, soit exactement à son prix d'émission. Déception aussi quant au comportement du bon Roche qui, à 3395, se traite en-dessous de son niveau du 16 octobre.

Déception aussi sur Bobst (3600 -100), Roche action (7300 -175) et une brochette de nominatives. Terminons sur les hausses des bons Holderbank (460 +15), Swissair (175 +5), Rentsch (240 +5), Sulzer (509 +6), de Pick Pay (1150 +10), de Globus (5900 +50) et la résistance de la Zschokke (1050) aux locales. SPI à 12 h 30: 1095.9 - 2.4 (ats, sbs)

Le dollar progresse à Zurich

Le dollar a légèrement progressé à Zurich, où il valait 1,6202 (1,6140) frs en fin d'après-midi. La livre sterling a perdu du terrain, reculant de 2,5540 à 2,5425 frs après la publication de la baisse inattendue des réserves monétaires britanniques au mois d'octobre.

Par rapport aux autres monnaies importantes, le franc suisse est resté largement stable. Le mark a terminé à 0,8775 (0,8779) frs, le franc français à 0,2586 (0,2588) frs, la lire est restée inchangée à 0,1197 frs pour 100 lires et le yen a progressé à 1,1297 (1,1265) frs pour 100 yen.

(ats)

divers

« 1. La Suisse n'a pas d'armée.
2. Il est interdit à la Confédération, aux cantons, aux communes ainsi qu'aux particuliers et aux groupes privés d'instruire ou d'entretenir des forces armées. »
(Texte de l'initiative)



« Quand un peuple n'a plus la volonté d'entretenir sa propre armée, il est voué à entretenir celle de son ennemi. »

Lorenz Von Stein
Juriste-consulte et
économiste danois

Argument des partisans de l'initiative:

« La Suisse doit donner l'exemple. Nous devons enfin créer la libre et paisible zone suisse qui sera le modèle d'une région démilitarisée. »

Notre réponse:

- Toute politique de sécurité doit évaluer la menace. Pour notre pays, elle provient du fait que la Suisse est une voie de passage présentant un intérêt certain. Notre passé historique est là pour le prouver: Guerre de Trente ans, invasion de 1798 et les menaces de 1870, 1914-18 et 1939-1945.
- Une zone démilitarisée sans forces armées sur terre et dans les airs ferait de la Suisse un secteur non défendu, un couloir aérien qui serait vite occupé par des puissances étrangères et qui pourrait rapidement devenir un champ de bataille en raison de son importance stratégique.
- Si le bon exemple avait une telle influence en politique internationale, il y a fort longtemps que l'exemple donné par la Suisse aurait dû faire école. Notre pays, neutre et pacifique, n'a jamais menacé qui que ce soit depuis 1815. Le bel exemple de notre neutralité permanente n'a pas empêché les 150 conflits qui ont éclaté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- La Suisse donne l'exemple en ne créant pas de vide attirant l'agresseur! Un pays sans armée voit éclore en son sein des milices privées, des corps francs (Guerre du Sonderbund, Allemagne de 1919, Liban, etc.). De tels corps francs seraient faciles à constituer de nos jours, car sans tenir compte des livraisons à l'armée, plus de 18 000 fusils d'assaut 90 ont déjà été achetés à la SIG par des particuliers.

Le 26 novembre, votez NON à l'initiative « Pour une Suisse sans armée »

Venez renforcer nos rangs en rejoignant le Comité neuchâtelois contre la suppression de l'armée, case postale 248, 2072 Saint-Blaise.

Jean-Luc Abbet, Colombier; Paul-Edouard Addor, Saint-Blaise; Paul Aeschlimann, Saint-Blaise; Rolf Alder, Saint-Blaise; Raymond Amberg, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre Amstutz, Neuchâtel; Emile Amstutz, Auvornier; Roland Amstutz, Saint-Imier; Elisabeth Arm, Gorgier; Pierre-Henri Arnould, La Chaux-de-Fonds; Association suisse des sous-officiers, Le Locle; Gilles Attinger, Hauterive; Anne Aubert, Neuchâtel; Willy Aubert, Neuchâtel; Jacqueline Bader, Auvornier; Andreas Baechler, Couvet; Cécile Baer, Hauterive; Jean-Jacques Baillod, Peseux; Jacques Balmer, Boudevilliers; André Banderet, Peseux; Alice Barben, La Chaux-de-Fonds; Edouard Barben, La Chaux-de-Fonds; Michel Barraud, Couvet; Violaine Barrelet, Neuchâtel; Germain Barth, La Chaux-de-Fonds; Jean Bastide, Les Hauts-Geneveys; Willy Battiaz, La Chaux-de-Fonds; Alain Bauer, Auvornier; Gérard Bauer, Neuchâtel; Jacqueline Bauermeister, Neuchâtel; Rudolf Baumann, Neuchâtel; Patrick Bédard, Auvornier; Ernest Béguin, Bôle; Gilbert Béguin, La Conversion; Georges Béguin, Neuchâtel; Jacques Béguin, Le Crêt-du-Loche; Jean-Pierre Béguin, Boudevilliers; Antoinette Béguin-Zwahlen, Saint-Blaise; Alfred Bek, Saint-Blaise; Milena Beck, Saint-Blaise; Jean-Paul Benoît, Corcelles; Jean-Pierre Benoît, La Chaux-de-Fonds; Rita Berclaz, Areuse; Alain Berger, Corcelles; William Berger, Cortaillod; Sylvio Bernasconi, Neuchâtel; Jean-Pierre Berner, La Chaux-de-Fonds; Marcel Berner, Le Locle; Jacques Bernheim, La Chaux-de-Fonds; Georges Berringer, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre Berrux, La Chaux-de-Fonds; Francis Besanct, Fontaines; Roland Besanct, Grandson; Monique Beurret, La Chaux-de-Fonds; Carlo Bieri, La Chaux-de-Fonds; Michel-René Biéri, La Chaux-de-Fonds; Renaud Biéri, La Chaux-de-Fonds; Jean-Jacques Biland, Bevaix; Jeanne Billerez, Neuchâtel; Aimé Binz, Saint-Blaise; Brigitte Blandinier, Neuchâtel; Pierre Blandinier, Chézard; Daniel Blaser, Neuchâtel; Alice Blattner, Neuchâtel; Erwin Blickle, La Chaux-de-Fonds; Henri Bloch, La Chaux-de-Fonds; Jean-G. Bloch, La Chaux-de-Fonds; René Bloch, La Chaux-de-Fonds; Charles-A. Blum, La Chaux-de-Fonds; Jean-Philippe Boillat, Les Brenets; Georges Bonhôte, Engollon; Henri Bonnet, La Chaux-de-Fonds; Thérèse Bonnet, La Chaux-de-Fonds; Claudine Borel, La Chaux-de-Fonds; Jean-Louis Borel, Neuchâtel; Max Borel, La Chaux-de-Fonds; Alain-Denis Borioli, Colombier; Monique Bosset, Le Locle; Rodolphe Bosshart, La Chaux-de-Fonds; Francis Boudhi, Bevaix; Henry Boudry, La Chaux-de-Fonds; Claude-Gilbert Bourquin, Couvet; Jacqueline Bourquin, Cortaillod; Jean-Pierre Bourquin, Saint-Imier; Gérard Brand, Boudry; Thomas Brand, Boudry; Léo Brandt, La Chaux-de-Fonds; Jean-Claude Brechbühler, Rochefort; Marc Bridel, Neuchâtel; Norbert Bridy, Montmolin; Jules Bruchez, Neuchâtel; Frédéric Brunner, Chézard; Jean-Pierre Bucher, Neuchâtel; André Bueche, Hauterive; Jacques Burgat, Bevaix; Vincent Burgat, Bevaix; Eric Burkhalter, Auvornier; Didier Burkhalter, Hauterive; Pierre Brossin, Le Locle;

André Calame, Neuchâtel; Arlette Calame, Neuchâtel; Maurice Calame, Neuchâtel; Ralph Calame, Neuchâtel; René Calame, Môtiers; Claudine Camponovo, Gorgier; Roland Canonica, Saint-Blaise; Jean Carbonnier, Neuchâtel; Claudine Carbonnier, Neuchâtel; Robert Carbonnier, Thielle-Wavre; Charly Casini, Neuchâtel; Alice Castella, Saint-Aubin; Paul Castella, Saint-Aubin; Jean-Jacques Cattin, La Chaux-de-Fonds; Raymond Cattin, Neuchâtel; Jean Cavadini, Hauterive; André Cavin, La Chaux-de-Fonds; Jean-Daniel Cavin, La Chaux-de-Fonds; Jacqueline Challandes, Fontaines; Charles Chamartin, La Chaux-de-Fonds; René Chapatte, La Chaux-de-Fonds; André Chappuis, Colombier; Louis Chappuis, Saint-Aubin; Jacques Charnaux, Lausanne; Sandra Chassot, Bevaix; Nicole Châtelain, Chêne-Bougeries; Roland Châtelain, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre Choffat, Neuchâtel; Pierre Chuat, Chézard; Yvette Cleodoloz-Buffat, Neuchâtel; Blaise Clerc, Neuchâtel; Jean-Pierre Clerc, Neuchâtel; Gaston Clottu, Saint-Blaise; Pierre Comina, Saint-Aubin; Albert Cornu, Bevaix; François Cousin, Corcelles; Pierre-André Cousin, Bevaix; Pierre-Yves Cousin, Neuchâtel; François Crosset, Fontaines; Pierre Curty, La Chaux-de-Fonds;

Françoise Dapples, Boudry; Roland Debely, Cernier; Aymon de Cerjat, Neuchâtel; Henri-Louis de Coulon, Hauterive; Laurent de Coulon, Neuchâtel; Michel de Coulon, Neuchâtel; Max de Coulon, Saint-Blaise; Amiod de Dardel, Neuchâtel; Eugène Delachaux, Cernier; Jean-Pierre Delacretaz, Morges; Maisette Della Santa, Neuchâtel; Jean-Jacques Della Santa, Neuchâtel; Jean Della Santa, Neuchâtel; Blaise Della Santa, Neuchâtel;

Comité neuchâtelois contre la suppression de l'armée
Présidents: T. Béguin et F. Jeanneret; secrétaire: Ph. Boillod

Ferrari

Samedi 4 novembre 1989

Les cycles Ferraroli ouvrent leurs portes aux visiteurs

Visite des ateliers de fabrication dès 9 heures.

concours

Animation avec essais et concours de maniabilité devant les locaux de la rue du Parc 11 à La Chaux-de-Fonds de 10 à 16 heures.

1er prix: un vélo de montagne d'une valeur de Fr. 1180.- ainsi que de nombreux prix à tous les participants. 012371

finance



Sapporo, Japon

3/8% Emprunt convertible 1989-94 de fr.s. 100 000 000

Taux d'intérêt	3/8%
Prix d'émission	100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Délai de souscription	jusqu'au 6 novembre 1989, à midi
Durée	du 13 novembre 1989 au 31 mars 1994
Titres	obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000
Libération	13 novembre 1989
Coupons	coupons semi-annuels au 31 mars et 30 septembre, la première fois le 31 mars 1990
Remboursement	au plus tard, le 31 mars 1994
Put-Option	en faveur de l'investisseur à partir du 31 mars 1992 à 107 3/4% (rendement: 3,524%). L'option peut être exercée du 16 décembre 1991 au 16 janvier 1992.
Droit de conversion	du 27 novembre 1989 au 17 mars 1994 au plus tard, au prix de conversion initial de yen 1281 par action et au cours de change fixe de yen 89.22 pour fr.s. 1.-, en actions ordinaires de The Hokkaido Takushoku Bank, Limited.
Remboursement anticipé	- si le cours des actions est de 150% au moins du prix de conversion durant 30 jours de cotation consécutifs, à partir du 31 mars 1991 à 103%, moyennant un préavis de 60 jours, avec une prime dégressive de 1/2% semi-annuellement - sans mention d'une raison, à partir du 31 mars 1992 à 107 3/4% et à partir du 30 septembre 1992 à 101 1/2%, moyennant un préavis de 60 jours, avec une prime dégressive de 1/2% semi-annuellement - pour des raisons fiscales, à partir du 31 mars 1991 à 101 1/2%, moyennant un préavis de 60 jours, avec une prime dégressive de 1/2% annuellement
Cotation	sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne.
Numéro de valeur	778 316

L'extrait du prospectus d'émission paraîtra le 3 novembre 1989 en allemand dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses Crédit Suisse

Takugin Finanz (Schweiz) AG

Banque Populaire Suisse • Bank Leu AG • Banques Cantonales Suisses • Bank Julius Bär & Co. AG • Bank J. Vontobel & Co. AG • Rahn & Bodmer • Wegelin & Co. • Bank Sarasin & Cie • Banque Suisse de Crédit et de Dépôts • Banque Hofmann SA • BSI - Banca della Svizzera Italiana • Schweizerische Hypotheken- und Handelsbank - HYPOSWISS • La Roche & Co. • Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. • Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI • Commerzbank (Suisse) SA

Yamaichi Bank (Switzerland) • Daiwa (Switzerland) Ltd. • The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd. • Nomura Bank (Switzerland) Ltd. • Banque Paribas (Suisse) S.A. • S. G. Warburg Soditic SA

L'annonce, reflet vivant du marché



039/28 75 55

COIFFURE Professionnelle
Cypelle... coiffeur

012375

Steudler Antiquités

au service de l'esthétique et de l'authentique

Ventes - Evaluations - Achats
Entrée libre tous les après-midi, sauf le lundi ou sur rendez-vous. Parking privé.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
039/26 52 49 - La Chaux-de-Fonds 012322

Publicité intensive, Publicité par annonces

Une réponse à toutes les soifs

LA COMETE
HERTIG VINS SA

2304 La Chaux-de-Fonds
Rue Blaise-Cendrars 13
☎ 039/26 57 33

Pavillon des Sports – Samedi 4 novembre à 17 h 30
Basketball LNA féminine

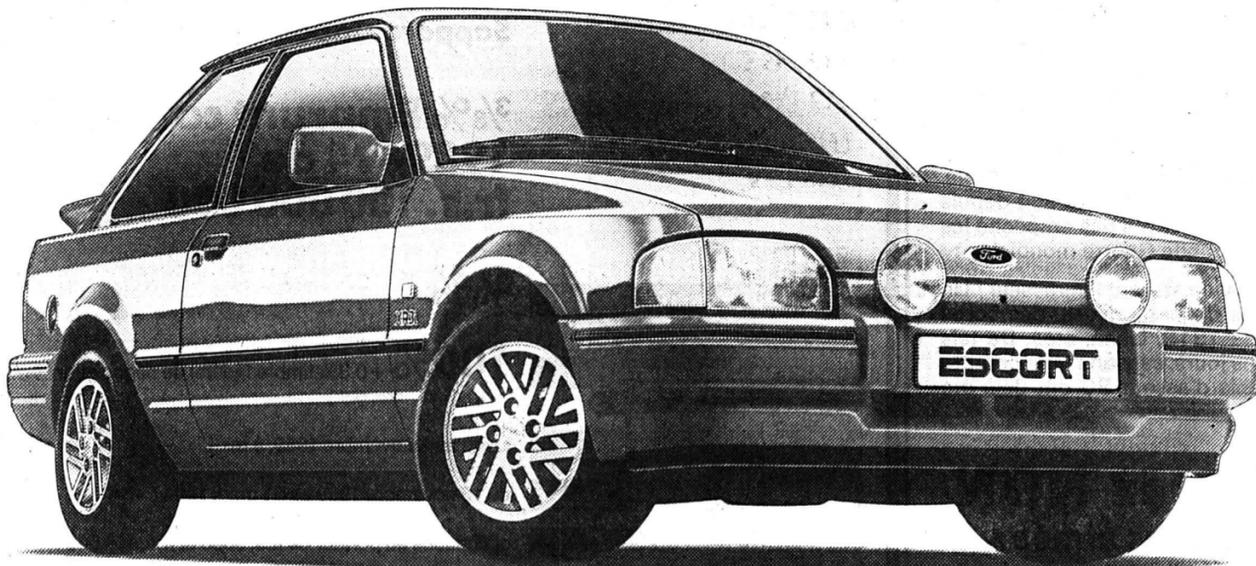
La Chaux-de-Fonds – Wetzikon

Les ballons du match sont offerts par:
Institut Vénus, V. Persoz, Neuchâtel – Société coopérative Migros, Neuchâtel-Fribourg, Neuchâtel

012087

Le sport plaisir

Tout le confort de 102 ch



Sportif, son moteur 1.6i. Sportifs, ses pneus larges et ses jantes alu. Sportif, son train roulant surbaissé et élargi. Et ses sièges sport. Agréables et sûrs, son verrouillage central, ses lève-glaces électriques et son système de freinage antiblocage. Tout comme l'appareil radio/cassette numérique raccordé à quatre haut-parleurs. XR3i-102 ch: Fr. 23 200.-.



Ford. Le bon choix.

La nouvelle Ford Escort XR3i

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: boulevard des Epiatures 8, ☎ 039/26 81 81 Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/21 21 11 Le Locle: rue de France 51, ☎ 039/31 24 31

Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Mérijia, J. Dellenbach, J.-J. Furrer, ☎ 038/57 18 18 — Le Noirmont: Garage Rio, A. Mercier & J. Sester, ☎ 039/53 13 01 — Saint-Imier: Garage Mérijia, J. Dellenbach, J.-J. Furrer, ☎ 039/41 16 13 — Fleurier: Garage Autoplus, C. Vaucher, ☎ 038/61 22 82 — Boudry: Garage Inter, C. Krattinger, ☎ 038/42 40 80

012007

BOURSE

DOW JONES ↓

1.1189 2645.90
2.11.89 2631.55

ZURICH ↓

1.11.89 1102,30
2.11.89 1095,80

\$ US ↑

Achat 1,6075
Vente 1,6375

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	372.50	375.50
Lingot	19.400	19.650
Vreneli	118	128
Napoléon	110	118
Souver. \$ new	87.50	89.50
Souver. \$ old		

Argent	Achat	Vente
\$ Once	5.15	5.17
Lingot/kg	260	275

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	25.250	25.650

CONVENTION OR

Plage or	19.800
Achat	19.380
Base argent	310

INVEST DIAMANT

Novembre 1989: 245

A = cours du 1.11.89
B = cours du 2.11.89
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	31200	31500

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1450	1425
B. Centr. Coop.	900	900
Crossair p.	1120	1110
Swissair p.	1225	1240
Swissair n.	970	975
Bank Leu p.	3180	3200
UBS p.	3610	3570
UBS n.	812	810
UBS b/p	124	123
SBS p.	339	335
SBS n.	304	298
SBS b/p	272	270
C.S. hold. p.	2470	2445
C.S. hold. n.	516	515
BPS	1710	1720
BPS b/p	159	159.50
Adia Int. p.	7950	7900
Elektrowatt	2850	2800
Forbo p.	2650	2600
Galenica b/p	520	520
Holder p.	5680	5610
Jac Suchard p.	6350	6240
Landis B	1300	1300
Motor Col.	1315	1310
Moeven p.	5300	5200
Bührle p.	1170	1150
Bührle n.	380	371
Bührle b/p	345	338
Schindler p.	5500	5500
Sibra p.	448	445
Sibra n.	410	400
SGS n.	5200	5150
SMH 20	148	145
SMH 100	500	502
La Neuchât.	1775	1750
Rueckv p.	13150	13250
Rueckv n.	8850	8825
W'thur p.	4530	4540
W'thur n.	3350	3350
Zurich p.	4925	4900
Zurich n.	3835	3825
BBC I-A	5110	5075
Ciba-gy p.	3610	3670
Ciba-gy n.	2960	2900
Ciba-gy b/p	2825	2815

ACTIONS ÉTRANGÈRES

A	B	
Abbott Labor	106	106
Aetna LF cas	97.50	98.25
Aican alu	35.50	35.50
Amx	35.25	35.25
Am Cyanamid	80.75	81
ATT	71	71.25
Amoco corp	78.25	77.50
ATL Richf	164.50	166
Baker Hughes	34.50	35
Baxter	36.50	37
Boeing	91.50	91
Unisys	24.25	24.75
Caterpillar	92.25	92.25
Citicorp	48.75	48.50
Coca Cola	117	118
Control Data	29.75	29
Du Pont	185	186
Eastm Kodak	70.25	72
Exxon	73.75	74
Gen. Elec	89.25	89.25
Gen. Motors	71.50	72.50
Paramount	90.25	93.25
Halliburton	59.25	60
Homestake	26.50	27
Honeywell	133.50	133.50
Inco ltd	49	49
IBM	161.50	160
Litton	132.50	135
MMM	115.50	118.50
Mobil corp	90	91
NCR	97.50	99
Pepsico Inc	100	99.50
Pfizer	109	109.50
Phil Morris	69.25	69.75
Philips pet	37.75	38
Proct Gamb	209	207.50

Rockwell	39.25	38.75
Schlumberger	68.75	68.75
Sears Roeb	62	61.75
Waste m	102.50	104.50
Sun co inc	63.25	63
Texaco	85	85
Woolworth	93.50	97
Xerox	94.75	94.25
Zenith	20.50	20.25
Anglo am	38.50	38.25
Amgold	130.50	130.50
De Beers p.	22.50	22.75
Cons. Goldf I	34	34
Aegon NV	82.50	82
Akzo	104	100.50
Algem Bank ABN	32	32
Amro Bank	61	61
Philips	37.50	36.75
Robeco	84.25	82.50
Rolinco	84	82.75
Royal Dutch	106.50	106.50
Unilever NV	117	115.50
Basf AG	240	238.50
Bayer AG	250	246.50
BMW	455	451
Commerzbank	215	213
Daimler Benz	612	600
Degussa	430	422
Deutsche Bank	580	577
Dresdner BK	282.50	283
Hoechst	237	236
Mannesmann	210.50	204
Mercedes	488	480
Schering	626	615
Siemens	468	463
Thyssen AG	196	193
Pararmont	377	368
Fujitsu ltd	17	16.75
Honda Motor		21
Nec corp	20	20
Sanyo electr.	9.75	10.50
Sharp corp	16.50	16.50
Sony	94.75	93.50
Norsk Hyd n.	34	33.25
Aquitaine	126.50	127.50

NEW YORK

A	B
Aetna LF & CAS	61
Alcan	22

Alumino of Am	69%
Amx Inc	21%
Asarco Inc	30%
ATT	44%
Amoco Corp	48%
Atl Richfid	102%
Boeing Co	56%
Unisys Corp.	15%
CanPacif	20%
Caterpillar	56%
Citicorp	29%
Coca Cola	72%
Dow chem.	96%
Du Pont	115
Eastm. Kodak	44%
Exxon corp	45%
Fluor corp	28%
Gen. dynamics	53
Gen. elec.	55%
Gen. Motors	45
Halliburton	37%
Homestake	16%
Honeywell	82%
Inco Ltd	30%
IBM	100%
ITT	59
Litton Ind	84
MMM	72
Mobil corp	56%
NCR	61%
Pacific gas/elec	20%
Pepsico	61%
Pfizer inc	68
Ph. Morris	43%
Phillips petrol	23%
Procter & Gamble	127%
Rockwell intl	24%
Sears, Roebuck	38
Squibb corp	
Sun co	39
Texaco inc	53%
Union Carbide	24%
US Gypsum	3%
USX Corp.	35
UTD Technolog	53%
Warner Lambert	109%
Woolworth Co	59%
Xerox	58%
Zenith elec	12%
Amerada Hess	42%
Avon Products	29%
Chevron corp	68%
UAL	177

Motorola inc	55%	54%
Polaroid	46	45%
Raytheon	81%	80%
Ralston Purina	80%	80%
Hewlett-Packard	46%	44%
Texas Instrum	32%	31%
Unocal corp	52%	52
Westingh elec	67%	67%
Schlumberger	42%	42

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO	A	B
Ajinomoto	1760	2740
Canon	1820	1820
Daiwa House	2640	2600
Eisai	2240	2240
Fuji Bank	3190	3180
Fuji photo	4570	4550
Fujisawa pha	1990	2020
Fujitsu	1490	1470
Hitachi	1470	1470
Honda Motor	1870	1850
Kanagafuji	1110	1080
Kansai el PW	4450	4450
Komatsu	1380	1350
Makita elct.	2210	2220
Marui	3390	3340
Matsush el I	2350	745
Matsush el W	2220	2240
Mitsub. ch. Ma	1120	1100
Mitsub. el	1050	1050
Mitsub. Heavy	1130	1120
Mitsui co	1120	1110
Nippon Oil	1630	1580
Nissan Motor	1510	1520
Nomura sec.	3360	3350
Olympus opt	1570	1590
Ricoh	1220	1210
Sankyo	2850	2870
Sony elect.	855	864
Shiseido	2240	2220
Xerox	8260	8250
Takeda chem.	2410	2370
Tokyo Marine	2220	2210
Toshiba	1200	1220
Toyota Motor	2680	2690
Yamanouchi	3560	3550

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.58	1.66
1 \$ canadien	1.33	1.43
1 £ sterling	2.43	2.68
100 FF	25	27
100 DM	-1125	-1275
100 DM	86.75	88.75
100 fl. holland.	76.75	78.75
100 fr. belges	4.05	4.35
100 pesetas	1.31	1.46
100 schilling aut.	12.35	12.65
100 escudos	-95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.6075	1.6375
1 \$ canadien	1.3650	1.3950
1 £ sterling	2.5275	2.5775
100 FF	25.55	26.25
100 DM	0.1185	0.1210
100 DM	87.40	88.20
100 yens	1.1230	1.1350
100 fl. holland.	77.35	78.15
100 fr belges	4.13	4.23
100 pesetas	1.3650	1.4050
100 schilling aut.	12.41	12.53
100 escudos	1	1.04

● mini-annonces

● demandes d'emploi

Jeune fille **AIDE COMPTABLE** cherche emploi fixe à La Chaux-de-Fonds pour tout de suite. ☎ 039/23 28 62 462512

AIDE INFIRMIÈRE, avec expérience, cherche emploi pour un mois, à temps partiel, ou veille privée. ☎ 039/28 75 34 ou 029/4 68 83. 462511

● offres d'emploi

FEMME DE MÉNAGE est recherchée 2 fois 2 heures par semaine dès janvier 1990. Ecrire sous chiffres 28-462508 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cherchons **FEMME DE MÉNAGE** avec permis, un après-midi par semaine (nettoyage de bureaux). ☎ 039/23 98 27 462501

● immobilier

Architecte, 2 enfants, cherche à louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 5 PIÈCES** avec dégagement, pour date à convenir. ☎ 039/26 96 10 (heures repas). 462472

A vendre **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**. Totalement rénové. Cheminée, cuisine agencée. Prix Fr. 246 000.-. Lods compris. Ecrire sous chiffres 28-462483 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

HIVERNAGE ou à l'année, autos, bus, caravanes ou dépôt, ☎ 039/26 77 10 9

A louer, au Locle, **APPARTEMENT** 2 pièces, quartier Crêt-Vaillant. ☎ 039/31 22 05 470690

Urgent. A louer à La Chaux-de-Fonds **3 1/2 PIÈCES**. ☎ 039/26 95 26, heures repas. 462515

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le 1er décembre 1989, **3 PIÈCES**. Fr. 560.- ☎ 038/25 49 92 (interne 18), heures de bureau. 462502

Cherche à louer pour avril **APPARTEMENT** 2-3 pièces, La Chaux-de-Fonds ou environs. ☎ 039/31 39 47, de 12 à 12 h 50. 462510

Urgent, cherche à louer **APPARTEMENT** 2 ou 3 pièces à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 62 85, le matin. 462517

● chambre à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE, propre, confort, au Locle. ☎ 039/31 27 72 470695

● à vendre

SALON CHÊNE-TISSU, canapé 3 places, 2 fauteuils, 1 pouf plus table. Prix très avantageux. ☎ 039/41 23 43 (bureau) ou 039/41 23 44 (privé). 58500

2 LITS GIGOGNES, 1 canapé 3 places, 2 fauteuils. Bon état. ☎ 039/28 20 03 462506

MOBILIER COMPLET, appareils ménagers. Paiement au comptant. Dr-Kern 30, appartement No 92, La Chaux-de-Fonds, samedi 4 novembre de 8 à 15 heures. 462428

Urgent, cause départ: **CUISINIÈRE VITROCÉRAMIQUE**. Fr. 1000.- ☎ 039/25 11 01, heures bureau. 462513

FRIGO, neuf Fr. 815.-, cédé Fr. 600.-; plus cuisinière électrique 4 plaques, neuve Fr. 700.-, cédée Fr. 500.-. Pour les 2 objets Fr. 1000.-. ☎ 039/26 95 26, heures repas. 462516

● à acheter

Tableaux, aquarelles, détrempe **C. OLSOMMER**, portraits, paysages même sujets mystiques, religieux. Offre R. Chevrier, escalier du Suchiez 38, ☎ 038/31 84 05 60145

● marché de l'occasion

A vendre **BUS TOYOTA** Lit-Ace, 1500 cm³, 1987, 28000 km, expertisé du jour. Fr. 14 000.-. ☎ 039/23 91 72 462514

● divers

Eh bien, rendez-la moi maintenant. XXXXX 470664

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)

Annonces commerciales exclues

Machines à tricoter

Dès 499.-

Démonstration à domicile
Diffuma SA, (021)39 44 43 LUTRY 005220

● vacances-voyages



Mardi 7 novembre Dép.: 13 h 30
Fr. 10.-
Foire de Morteau
Carte d'identité

Holiday on Ice
Mercredi 15 novembre Dép.: 13 h
matinée
Samedi 18 novembre Dép.: 14 h
soirée

Dimanche 19 novembre Dép.: 12 h
matinée

Prix pour tous les spectacles
AVS Fr. 43.- car et spectacle
Adultes Fr. 60.- idem
Enfants dès 12 ans Fr. 35.-

Lundi 27 novembre Dép.: 8 h
Grand marché aux oignons à Berne

Samedi 2 décembre Dép.: 7 h
Magnifique marché artisanal à Freiburg en Brisgau «D»
Carte d'identité, repas de midi libre
Fr. 38.- NET

Samedi 2 décembre Dép.: 18 h
Fr. 70.-

Théâtre de Besançon
La route fleurie de F. Lopez
Opérette à grand spectacle.
Carte d'identité.

Inscriptions - Renseignements:
Voyages GIGER Autocars
Avenue Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24
Télex 952 276 012184

● offres d'emploi



HÔTEL MOREAU

Avenue Léopold-Robert 45
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 22 22
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

barmaid

bonne présentation,
congé samedi et dimanche;

un boulanger

S'adresser à Mme Feuvrier ou M. Moreau. 012208

● offres d'emploi



La petite annonce. Idéale pour trouver un gentil petit locataire. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

● divers

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous informons notre fidèle clientèle que notre

CENTRE COOP LE LOCLE

sera, pour des raisons de transformation et de modernisation, fermé du lundi 6 novembre au samedi 2 décembre 1989 inclus.

RÉOUVERTURE:

lundi 4 décembre 1989 à 13 h 30

Nous la prions de bien vouloir nous excuser de tous les inconvénients causés par cette fermeture temporaire et la remercions de sa compréhension.

012081

● offres d'emploi

MAHO OKUMA

MÉCANICIEN CNC

Désirez-vous changer de place en fin d'année?

Alors venez nous rendre visite.

- Place de travail sûre
- Pour jeune ou plus âgé
- Parc de machines moderne
- Nouveau bâtiment d'usine, zone industrielle de Boujean
- PAS DE TRAVAIL D'ÉQUIPE
- Cours d'introduction
- Fins de semaines prolongées
- Bonne ambiance
- Possibilités d'avancement (si aptitude)

MANDATEC SA
Rue des Prés 149, 2503 Bienne
(dès 1990: route de Zurich 17)
Bienne-Boujean
☎ 032/42 96 32

FELLMANN HECKLER-KOCH

966

Coop La Chaux-de-Fonds

engage pour ses boucheries en ville de La Chaux-de-Fonds

un ou plusieurs

boucher(s)-charcutier(s)

connaissant si possible la vente, aptes à assumer après formation d'environ 6 mois des responsabilités.

Date d'entrée: janvier 1990 ou date à convenir.

Bonnes conditions d'engagement (salaires, vacances, autres prestations).

Faire offre écrite à:
COOP LA CHAUX-DE-FONDS,
Service du personnel, rue du Commerce 100,
2300 La Chaux-de-Fonds

012081

● offres d'emploi

Restaurant du Petit Sapin
Général-Dufour 2
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 77 54
cherche

sommelier(ère)

Congé samedi-dimanche.
Sans permis s'abstenir.
Téléphoner ou se présenter. 122760

Charly Bessat

MECANIQUE DE PRECISION

Nous cherchons

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour travaux mécaniques de qualité à l'unité ou en petite série.

Nous offrons:

- emplois stables;
- travail intéressant;
- bonne ambiance;
- petite équipe;
- horaire variable.

Engagement immédiat ou à convenir.
Téléphoner ou se présenter:
Doubs 161, ☎ 039/26 06 30 012540

● finance

Un prêt personnel de la Banque ORCA:

Le chemin le plus simple pour l'argent liquide.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ NPI/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, Avenue Léopold-Robert 53a, N1
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 80 90

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, Fribourg, Berne, Bâle et Zurich.

Banque **ORCA**
Société affiliée de l'UBS

00721

● autos-motos-vélos

Nos superbes occasions

- MITSUBISHI Colt Turbo 1.6
40 000 km, gris, 1986, Fr. 14 000.-
- MITSUBISHI Tredia 4WD
55 000 km, rouge, 1985, Fr. 11 000.-
- MITSUBISHI Cordia Turbo 1.8 Demo
4 000 km, rouge, 1989, Fr. 20 500.-
- MITSUBISHI Galant 4WD Demo
4 000 km, bleu, 1989, Fr. 24 500.-
- MITSUBISHI Lancer 4WD Demo
4 000 km, rouge, 1989, Fr. 21 500.-
- MITSUBISHI Pajero 2.3 Turbo Diesel
28 000 km, bleu, 1986, Fr. 25 000.-
- PEUGEOT 205 GT
61 000 km, rouge, 1985, Fr. 8 900.-
- ALFA ROMEO 1.5
37 000 km, gris mét., 1986, Fr. 11 000.-
- MAZDA 323 GL
82 000 km, bleu, 1985, Fr. 6 900.-
- TOYOTA Starlet
53 000 km, bleu, 1986, Fr. 8 900.-
- FORD Escort Break
55 000 km, blanc, 1982, Fr. 6 800.-
- OPEL ASCONA C 1.6
41 000 km, gris, 1986, Fr. 10 500.-

Echange - Facilités de paiement
Garanties



Nous vous attendons avec plaisir

Garage
TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 25 28
012196

● divers

Eugenio Beffa

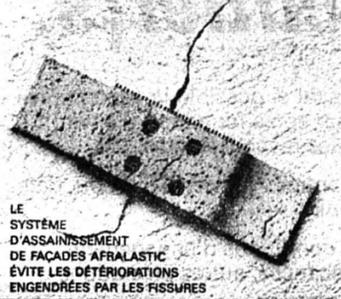


couleurs et vernis

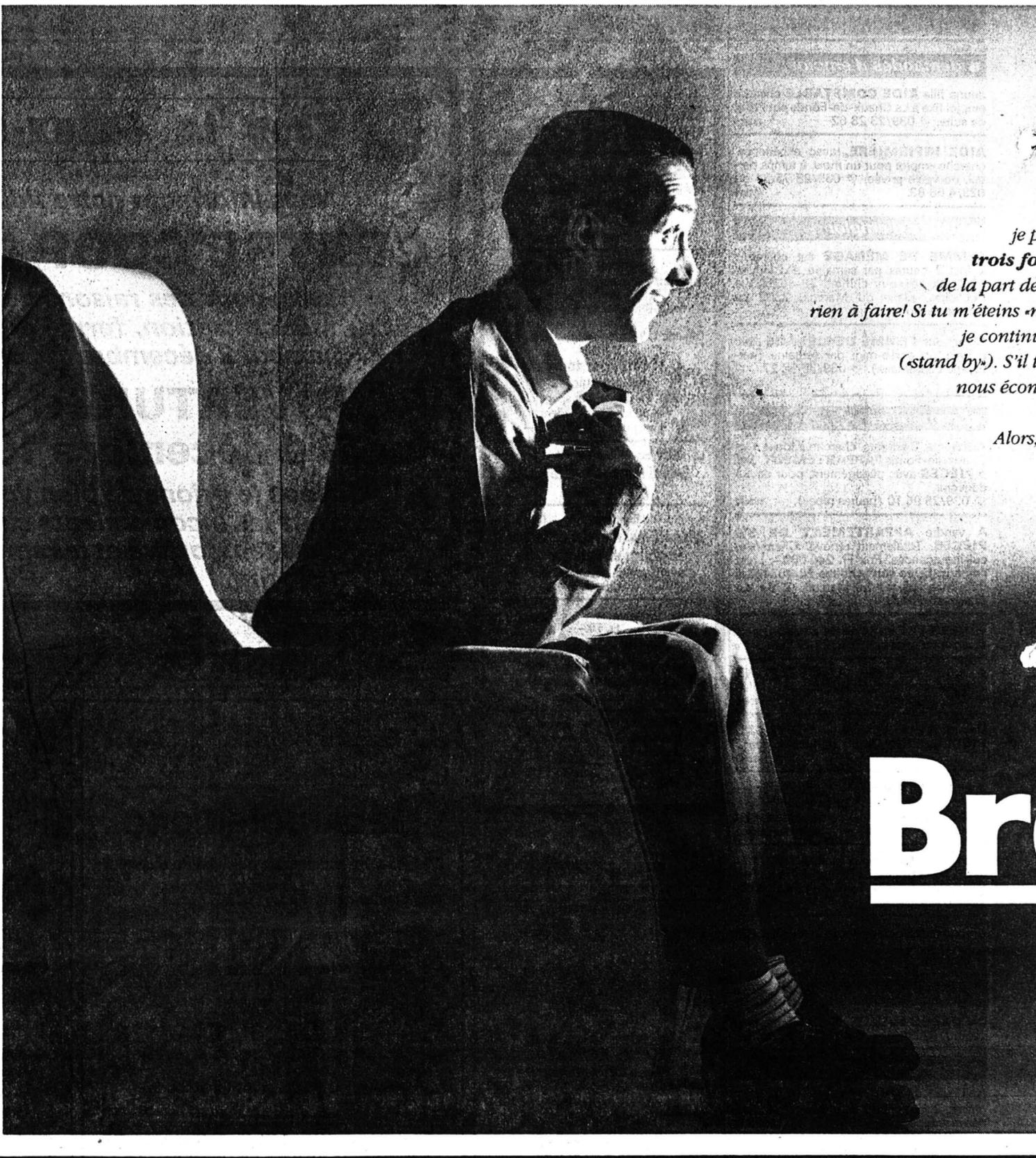
PAPIERS PEINTS • CARROSSERIE • OUTILLAGE

2300 La Chaux-de-Fonds, Serre 28, tél. 039/23 01 33
2000 Neuchâtel, rue des Draisées 2, tél. 038/24 26 52

SOIGNE LES FISSURES



LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE FAÇADES AFRALASTIC ÉVITE LES DÉTÉRIORATIONS ENGENDRÉES PAR LES FISSURES



je p
trois fo
de la part de
rien à faire! Si tu m'éteins - n
je continu
(stand by). S'il t
nous écon

Alors,

Bro

● divers

Ecole neuchâteloise d'infirmières-assistantes



L'école offre un programme de formation théorique et pratique sanctionné par un certificat reconnu par la Croix-Rouge suisse.

Durée des études: 2 ans.

Age d'admission: 18 ans.

Début des cours: automne 1990.

Début des premiers entretiens de candidature: décembre 1989.

Séances d'informations:

- 9 novembre 1989 à 19 h 30
- 13 décembre 1989 à 19 h 30

Conditions d'admission:

- 9 degrés scolaires;
- intérêt pour les relations humaines et le travail en équipe;
- nationalité suisse ou être en possession d'un permis de travail B ou C.

Ecole neuchâteloise d'infirmières-assistantes,
rue de la Prévoyance 80,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 34 55.

012576

● offres d'emploi

Un grand garage de la place cherche une

secrétaire

pour la réception, la facturation et du travail sur ordinateur.

Prière d'adresser vos offres manuscrites à case postale 541,
2300 La Chaux-de-Fonds. 012003



CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.
- Recherche et Développement -
- Neuchâtel -

Pour notre activité de développement de circuits intégrés à la demande (ASIC) nous engageons un

technicien ET

en électronique

Ce collaborateur participera au développement de circuits intégrés numériques et analogiques. Des connaissances des moyens CAO et de langages de programmation seraient un avantage.

Notre organisation vous offre un travail passionnant dans un domaine de pointe, une ambiance de travail stimulante au sein d'une équipe très motivée et des conditions de travail attractives.

Vos offres de service accompagnées des documents usuels sont à envoyer au chef du personnel du Centre d'Électronique et de Microtechnique SA, Maladière 71, 2007 Neuchâtel. 131

LONGINES



- Vous avez une expérience dans le domaine des habillements horlogers, en particulier des cadrans et aiguilles.
- Vous aimez le travail précis et méthodique.
- Vous recherchez une activité qui vous permette beaucoup d'autonomie et d'indépendance dans le travail.

Alors vous êtes l'

employé(e) qualifié(e)

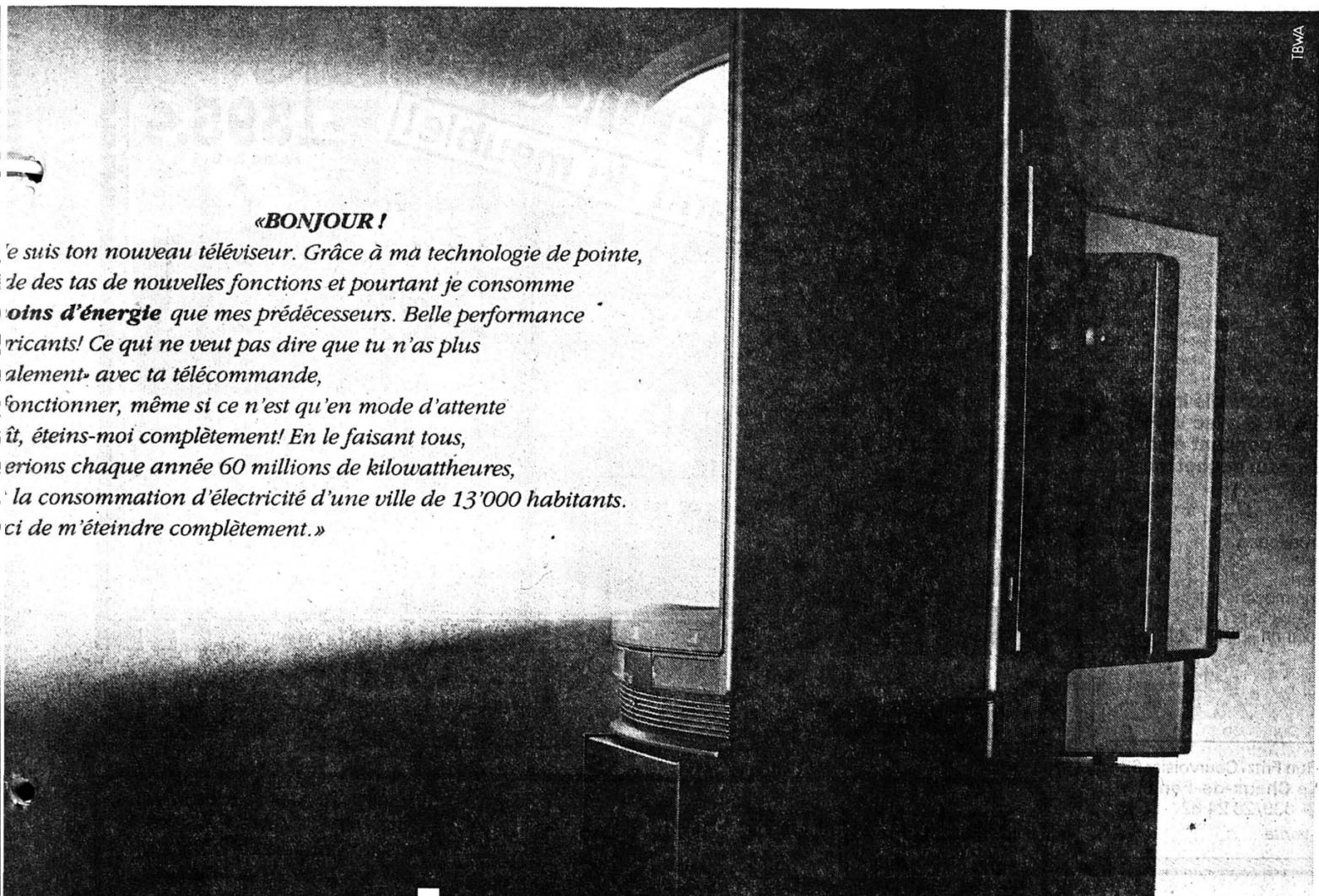
que nous recherchons pour notre Centre de préparation et lancement des cadrans.

Ce poste demande une bonne formation technico-commerciale dans le domaine des habillements de la montre.

Nous attendons avec intérêt votre offre de service avec curriculum vitae. Notre chef du personnel la traitera avec toute la discrétion voulue et répondra volontiers à vos questions au 039/42 11 11.

Notre adresse: Cie des Montres LONGINES, Francillon SA, 2610 Saint-Imier, une entreprise qui vous offre en plus les avantages du Groupe S.M.H. 12303

Une entreprise de SMH



«BONJOUR!

Je suis ton nouveau téléviseur. Grâce à ma technologie de pointe, de des tas de nouvelles fonctions et pourtant je consomme moins d'énergie que mes prédécesseurs. Belle performance étonnante! Ce qui ne veut pas dire que tu n'as plus à intervenir avec ta télécommande, pour fonctionner, même si ce n'est qu'en mode d'attente. Tu veux éteindre, éteins-moi complètement! En le faisant tous les jours, économiserons chaque année 60 millions de kilowattheures, ce qui correspond à la consommation d'électricité d'une ville de 13'000 habitants. Tu n'as plus à intervenir pour m'éteindre complètement.»

«Où ça va! *»

OFEN

Office fédéral de l'énergie

Demandez **GRATUITEMENT** le **JEU ECONOMIE D'ENERGIE** à: Office fédéral de l'énergie, «**JEU-ENERGIE**», 3003 Berne.

Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 NPA/Localité: _____

Renvoyer ce coupon sous enveloppe, il servira d'adresse pour l'expédition.

* Une campagne commune de l'OFEN et de l'économie privée suisse.

divers



Tronçonneuse jubilé
 La nouvelle Husqvarna 42 particulièrement puissante avec peu de poids!



Prix jubilé Fr. 890.-

Votre agent Husqvarna vous présente une offre jubilé sur tous les modèles.

Boillat René
 2725 Le Noirmont
 ☎ 039/53 11 67

Frei B. S.A.
 2314 La Sagne
 ☎ 039/31 52 33

Schmid + Co
 2125 La Brévine
 ☎ 039/35 13 35

Wälti Werner
 2304 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 72 50

405675



Rénover pour longtemps.
 Votre entreprise spécialisée dans les fenêtres en plastique EgoKiefer vous conseillera volontiers.

JEAN CLAUDE

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 19 35

206

La technique de pointe pour fenêtres et portes. Dans toute la Suisse.

divers

A vendre cause changement de modèles.
IL NOUS RESTE
10 CUISINES EN CHÊNE MASSIF ET CHÂTAIGNIER avec les appareils garantis au prix exceptionnel de **Fr. 6950.-**. Possibilité de faire sur mesures et plan.
MAGNIFIQUES SALLES DE BAINS complètes tous coloris, **Fr. 1350.-**.
L'HABITAT
 Grand-Rue 8
TAVANNES ☎ 032/91 32 44
 Ouvert le samedi uniquement. 102478

Fer Fonte Déchets industriels
 ☎ 26 43 45
Meyer-Franck
 Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont) 670

FSG JURA BERNOIS

«REVUE GYMNIQUE»
TRAMELAN
 Samedi 4 novembre 1989
 Salle de la Marelle
 Ouverture des portes: 19 h 30
 Soirée dansante avec
«LOS ROMEROS»
 6 musiciens
 Prix d'entrée: Fr. 10.- / Enfants: gratuit
 Organisé par les Associations de gymnastique du Jura bernois et la FSG, section Tramelan 120566

Emplois fixes

PERMANENCE LE SAMEDI MATIN DE 9 h à MIDI
SANS STRESS, vous avez la possibilité de venir nous voir.
NOUS SOMMES à votre disposition, pour un premier entretien, sans engagement de votre part.
 012093
Travinter
 ☎ 039/23 55 23 L. Robert 64, La Chaux-de-Fonds

brugger à Hodhac
 L. Robert 23-25 (039) 23 12 12

UN STAND ATTRACTIF
 * * *

BEAUCOUP DE NOUVEAUTES
 * * *

DES OFFRES INOUIES... ET
 * * *

LE SONY SHOW
 * * *

1790.- seulement
JVC

 JVC GR-A 30 E, VHS-C

Avec cette caméra vidéo, même le débutant produit d'emblée des films splendides. Les bons moments restent toujours vivants, pour le plaisir de la famille et des amis. Chip CCD 1/2" pour la meilleure qualité d'image. Syst. 4 têtes vidéo, High Speed Shutter (jusqu'à 1/1000e sec.), autofocus, zoom motorisé 6x, incorp. date/heure, affichage bande restante. Poids seult. 1,3 kg.

EXPERT + BRUGGER

La force d'une chaîne européenne au service de notre région.



Un point fort d'AEG



«AVEC LES APPAREILS À ENCASTRER DE CHEZ AEG, LES PLATS PRÉFÉRÉS DE MON AEGÉANONIX SONT PRÊTS EN UN RIEN DE TEMPS!»

Les appareils incorporés AEG avec VARIO-DEKOR donnent à votre cuisine un cachet individuel

Couleurs de face:

- brun foncé
- beige
- blanc
- gris moyen
- «Black Line»
- acier fin «PROFI-LINE»

AEG

SOMMER S.A. Rue Fritz-Courvoisier 62
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 82

Vente et service après-vente 520015

VAC à modhac

Le grand stand du meuble!

1395.-
Salon 3+2+1

298.-
Guéridon

des offres choc du 27 oct. au 5 nov.

012072 Durée limitée

● gastronomie

LE GRAND CAFÉ

Avenue des Champs-Montants 2
2074 MARIN

Pour répondre aux rumeurs et en même temps remercier et retrouver notre aimable clientèle et amis du restaurant **LA TÈNE-PLAGE**, nous avons le plaisir de vous annoncer que

nous ouvrons dès aujourd'hui vendredi 3 novembre 1989 à 9 h dans le Centre de l'Habitat à Marin le Restaurant **LE GRAND CAFÉ**

Venez fêter les retrouvailles avec nous avant les festivités de l'ouverture officielle prévue pour le courant du mois de novembre.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous!

1033

Le Dr. méd. Thierry Duvanel

Spécialiste FMH en dermatologie-vénérologie

- ancien assistant du service de chirurgie de l'Hôpital du Locle,
- ancien assistant du service de dermatologie de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève,
- ancien chef de clinique adjoint du service de dermatologie de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève,

a ouvert son cabinet médical de dermatologie

5, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 54 54

Consultations sur rendez-vous. 122681

● offres d'emploi

Nous engageons pour travaux de montage d'instruments de mesure

personnel féminin

Pour se renseigner ou visiter:
☎ 032/97 18 23 (interne 15)

Vorpe SA, succursale de Renan
2616 Renan 012095

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boîtes
Numéroteurs - Composteurs - Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

un mécanicien qualifié

(connaissant la machine à pointer)

Frappeurs sur cadrans qualifiés

Prière de se présenter, de téléphoner ou d'écrire à: 012473

SCHLÉE & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Repos 9-11 ☎ 039/28 46 01-02

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

Pommes Golden
1er choix
Le kg **1.20**

Beurre de cuisine
250 g **2.90**
au lieu de 3.80

Fromage à raclette
«Fontal»
100 g **1.20**
au lieu de 1.50 012600

Entreprise de la distribution, implantée dans tout l'Arc jurassien, cherche à s'assurer les services de

chefs de magasins

pour assumer au cours des prochains mois, des postes qui se libéreront dans le Jura bernois.

Profil requis:

- âge 25 à 40 ans;
- expérience comme responsable de magasin nécessaire;
- aptitude à conduire du personnel;
- capacité à gérer un point de vente au plan des résultats et des objectifs à atteindre;
- sens des relations humaines, goût pour le commerce.

Date d'entrée: printemps 1990.

Excellentes conditions d'engagement (rémunération, vacances, autres prestations).

Faire offre sous chiffres 28-950231 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Le poste idéal pour un battant

Pour satisfaire la demande d'un de nos clients, nous recherchons:

un administrateur de ventes

Les exigences de ce poste sont:

- responsabilité des ventes;
- visite de la clientèle et voyages à l'étranger;
- administration et papiers d'exportation;
- allemand et anglais, parlé et écrit;
- âge 25 à 40 ans.

Il est offert:

- un excellent salaire;
- une formation sur le produit;
- un poste tout à fait autonome après formation.

Contactez Mme Gostelli. 436

Adia Intérim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA

Postes fixes

L'annonce, reflet vivant du marché

POINT DE VUE
D'UN SPECTATEUR

La femme
de Rose Hill

Décidément les filles des îles ne portent pas chance aux cinéastes romands. Après le pâteux bircher à la guimauve de Jean-Jacques Lagrange (*La Vierge Noire*, série TV.) voici la barbe à papa d'Alain Tanner. Comme la friandise des fêtes foraines, son dernier film, «*La femme de Rose Hill*» paraît plein de promesses mais nous laisse finalement, déçu et vaguement écœuré. C'est en tant que spectateur, d'ailleurs même pas «averti» que je réagis à ce film, que mes confrères critiques qualifiés ont apprécié d'après d'autres critères que je ne voudrais pas contester. Je ne parle donc que d'humeurs et de sentiments. Le cinéaste genevois porte en général un regard fraternel sur ses personnages, mais ici il n'a d'yeux que pour son héroïne, Julie, interprétée par la très belle Marie Gaydu. Cela à un point tel, qu'on a envie de refermer les rideaux de l'alcôve et de les laisser seuls. Lui qui a cherché à décrire le racisme en évitant les simplifications et les poncifs y succombe finalement en donnant à son personnage cental une si forte charge érotique. Peu à peu l'ennui nous a gagné.



L'histoire se déroule si lentement, et de manière si prévisible que soudain cette scène où l'amie de Marie fredonne «Voici le joli mois de mai» devant un champ de blé visiblement prêt à être moissonné, provoque le fou-rire. Mais c'est l'incrédulité la plus totale qui nous a gagné à la fin du film devant le carnage grand-guignolesque qui achève littéralement ce mauvais roman. Comment après avoir vu le déploiement imposant des forces de l'ordre lors de l'expulsion de la famille Maza, ose-t-on nous montrer des policiers qui, pour la même opération, sont sans uniformes et n'ont à eux tous qu'un seul pistolet que de plus ils se permettent d'oublier dans leur voiture? Voilà décidément une manière bien désinvolte de décrire la réalité, qui enlève tout crédit au film. Si le bruit de l'œuf dur que l'on casse sur le comptoir se transforme en vocalises de diva, c'est la preuve qu'il y a quelque chose de truqué sous le comptoir.

Pascal Helle

Do the Right Thing
de Spike Lee

Le film s'ouvre sur une pétulante Noire qui chante dans la rue «combats pour le pouvoir...», comme dans un clip aux multiples plans, dans un délire de couleurs. Les décors réels d'un quartier de Brooklyn, à New York, semblent stylisés comme ceux d'une scène de théâtre. En plein été, commence le jour le plus chaud... On va d'abord se croire dans une comédie brillante, qui nous rappelle que Spike Lee montra comment Nola Darling n'en faisait qu'à sa tête avec ses amants.



FAIS CE QUI EST JUSTE
Le cinéma américain, quand apparaît Eddie Murphy, montre des Noirs qui jouent le jeu des Blancs. Spike Lee n'entre pas dans le jeu, mais il nous trompe, peut-être involontairement. La première partie du film, dans un rythme pourtant rapide, semble nonchalante. Les personnages sont rapidement présentés et croqués, parfois caricaturés. Chacun d'eux n'en fait qu'à sa tête. Mais c'est tellement contradictoire que le sentiment de comédie burlesque est très fort...
Sal, l'Italo-Américain du quartier, nanti de deux fils fréquemment en conflit entre-eux, vend des pizzas à ses clients noirs depuis 25 ans, de bonnes

pizzas, sachant faire régner un ordre amicalement tranquille. Les épiceries coréens font gentiment leur petit commerce mais hurlent de peur, quand leur boutique risque de brûler. «Nous sommes Noirs», la petite amie de Mookie, Porto-Ricaine, râle

contre le manque d'attention de son amant et l'indifférence de sa famille qui refuse de faire du baby-sitting.

Mookie (Spike Lee), dans cette communauté noire, est le seul qui travaille, comme livreur de pizzas chez Sal. Le vieux «maire» est un peu poivrot; il lance quelques idées philosophiques, prêche le calme, offre des fleurs amoureusement à «sœur-maman» qui, de sa fenêtre, observe la vie du quartier en pipelette. Love Daddy, devant son micro de radio, «be-love» annonce la grande chaleur et s'enthousiasme pour ses musiques. Radio Raheem fait tonitruer «ennemy» dans son transistor portatif géant. Buggin Out veut éveiller la conscience de ses frères en provoquant le boycott de Sal qui n'affiche aux murs de sa pizzeria que des portraits d'Italo-Américains, pas de Noirs qui sont pourtant ses clients. Smiley, complètement bête, veut absolument vendre une photo où Martin Luther King pose à côté de Malcolm X. Ainsi, le plus tranquillement du monde, chacun fait ce qu'il croit juste, même sans travailler. Mais du travail, encore faudrait-il qu'il y en eût...

GLISSEMENT VERS
LA VIOLENCE

Une bagarre éclate quand Sal casse le transistor de Radio Ra-

heem. Les policiers font aussi ce qui leur semble juste, faire cesser la bagarre, bavure comprise! Et Mookie, le désinvolte, l'indifférent, celui qui coexiste avec les blancs, brusquement expédie une poubelle dans la vitrine de la pizzeria de Sal. Le drame se noue, un incendie éclate, qui sera couvert par l'assurance... Le feu couve dans la chaleur suffocante de l'été...

Inattendue, cette violence? Oui, car Spike Lee nous a fait croire qu'il s'amusait, même dans une certaine gravité. Nous ne savions pas que le jet d'hydrant rafraîchissant dirigé contre un automobiliste blanc annonçait celui de la police. Nous avons oublié le cri chanté contre le pouvoir. Nous avons oublié que sous Reagan, l'égalité civique et économique a reculé. Mais qui a oublié cela? nous ou Spike Lee, quand il semble s'amuser, y compris comme acteur?

Le réveil est dur. Spike Lee, à la fin du film, cite un texte de Martin Luther King rejetant la violence et un autre de Malcolm X voyant dans cette même violence un acte d'intelligente nécessité pour les opprimés... Le rire s'est égaré, le sourire a disparu... Spike Lee, d'accord avec Mookie, a fait ce qu'il estimait juste... un excellent film-piège...

Freddy LANDRY

L'Office
national
du film
du Canada:
50 ans

Un logo écologiste avant l'heure, un petit homme vert en forme d'arbre, c'est l'image promotionnant les documentaires, films d'animation et de fiction, aussi bien francophones qu'anglophones, que nous voyons depuis belle lurette en provenance de la belle province.

Fondé en 1939 à la demande du gouvernement canadien, un peu pour les mêmes raisons que le cinéma helvétique reçut un «coup de pouce» à la même époque, les responsables ont la main heureuse en confiant la responsabilité de l'ONF à John Gierston, un Écossais qui fonda l'école documentaire britannique. Par son cinéma, Gierston sensibilisa, dans un premier temps, les Canadiens et l'opinion publique américaine en général, aux dangers du nazisme montant en Europe, mais qui paraît une bien pâle affaire vue des Amériques.

Il y aura ensuite en 1945 la fondation par Norman Mac Laren des studios d'animation, mais le documentaire restera toujours branché sur l'actualité nationale avec des approches très tranchées de la révolution tranquille qui suit la mort de Duplessis en 1959, puis aussi le «candid eye» précurseur du cinéma direct qui déferlera ensuite en Europe.

De cette période on a pu voir le fameux «Pour la suite du monde» de Michel Brault, et Pierre Perrault mais aussi toute une série de documentaires toujours passionnants.

Dans les années soixante, c'est encore l'écllosion du jeune cinéma québécois, qui trouve un écho chez nous aussi. Les films de Gilles Groulx, Gilles Carles («La vie heureuse de Léopold Z»), Michel Brault («Entre la mer et l'eau douce» 1965), puis Denys Arcand ou Claude Jutra («Mon oncle Antoine» 1971). L'intérêt de l'ONF est d'avoir été une sorte de laboratoire expérimental où les créateurs trouvaient une oreille attentive auprès des douze responsables qui se sont succédé et qui ont tous marqué l'institution dans un domaine ou un autre, en fonction des affinités avec un genre ou des auteurs. L'exploitation d'une telle entreprise n'a pas été sans peine, car il a été souvent question de cesser les activités.

Mais quand on dresse le bilan, à l'occasion de ce 50e anniversaire, et que l'on révisonne tout ou partie de la production comme cela fut le cas à Annecy 89, à Paris ou au Canada, on est fier d'avoir soutenu des auteurs lors de leurs premiers balbutiements et l'Etat canadien doit être aussi d'avoir soutenu sur la durée une entreprise contestataire aussi coûteuse!

J.-P. BROSSARD

Plans fixes

LA DIFFUSION

Trouverait-on, dans les archives de la télévision, là où aujourd'hui s'écrit en partie l'Histoire, en images, en sons, en mots prononcés, durant cinquante minutes chaque fois, la présence de personnes plus ou moins connues de notre Romandie? Pas sûr... On trouve ailleurs ce matériel, parmi les 70 documents réalisés par l'Association Plans Fixes depuis une douzaine d'années.

LES PROMOTEURS

Jean Mayerat, Ernest Ansorge, quelques autres comme Bertil Galland ou Olivier Frey, soutenus par le secrétariat des affaires culturelles de la Ville d'Yverdon-les-Bains, leur engagement de bénévoles surpassant des salaires tout ce qu'il y a de plus modestes, s'y sont lancés avec enthousiasme. Et abnégation, donc: chaque film est une petite aventure de production. Il faut trouver quinze mille francs pour réaliser un «plan fixe», avec des idées simples.

Tourner en noir/blanc soixante minutes de film 16 mm, enregistrer le son en direct, en principe ne pas s'arrêter de tourner tant qu'il reste de la pellicule dans un chargeur, préparer l'entretien, appuyer l'invité par la présence d'un interlocuteur que l'on voit rarement dans l'image si on l'entend: et vogue la ga-

lère! A quelques nuances près, le film sera un bout à bout de ce qui a été préparé puis tourné. A peine perçoit-on que discrètement, au zoom, on se rapproche de celui qui parle. Et l'on ne verra que rarement des images additionnelles. Le document reflète le frémissement d'un témoignage, la vie du témoin. Cela marche souvent fort bien, cela parfois rate. Mais il reste cinquante minutes d'images et de mots de personnes qui sont en général des notables. Car il est plus facile de financer un film qui a pour sujet un notable qu'un inconnu...

Une fois le «PF» financé puis tourné, que devient-il? Un film 16 mm et en général une cassette vidéo. Bien entendu, la «première» se déroule devant un public nombreux et attentif. Ici ou là, les séances de PF s'institutionnalisent, à la Cinémathèque de Lausanne depuis assez longtemps, au CAC à Genève depuis peu, lors des réunions annuelles de l'association, lors d'événements ponctuels - l'un vient de se dérouler à la Chaux-de-Fonds, au DAV et à l'ABC, à l'occasion du 10e anniversaire

de nouveaux départements de la Bibliothèque.

Quand l'information préalable fonctionne bien, un certain public se déplace, plus proche de la maturité que de la jeunesse. Mais pour assurer la promotion d'une telle entreprise, il faut de l'argent (souvent il manque) et du temps (les animateurs de PF sont arrivés à la limite de leurs possibilités personnelles).

Assez mystérieusement, la Télévision romande ne s'intéresse pas tellement à ces véritables archives pour demain qui se veulent vivantes dès aujourd'hui...

flyly



A gauche, Archibald Quartier, à droite Robert Hainard.

(Photo Jean Mayerat)

A PREMIÈRE VUE

Old Gringo
de Luis Puenzo

Luis Puenzo, cinéaste argentin courageux, nous avait donné avec *l'Histoire officielle* une vision très crue (quoiqu'un peu lacrymogène) des disparitions de personnes et du totalitarisme de son pays. Succès oblige, il a vite été happé par le système hollywoodien et sa passionaria militante, Jane «Aérobic» Fonda: c'est elle qui est ainsi à l'origine du film, qu'elle a produit et interprété - au côté de la grande gloire Gregory Peck. Situé au Mexique en 1916 - soit en pleine révolution - *Old Gringo* narre la rencontre tumultueuse de Harriet Winslow, une vieille fille, avec le vieil écrivain Ambrose

Bierce - venu finir là ses jours - et avec un brutal général, Arroyo, officier très macho de l'armée de Pancho Villa. Ce film - dont on signale aux bédéphiles que le story board a été signé par le dessinateur Horacio Altuna - semble souffrir d'une extrême lourdeur, harnaché de spectaculaire gratuit et bombardé de psychologie sommaire. Ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où, semble-t-il, la mère Fonda n'a guère laissé de libertés créatrices à un réalisateur qui a fini apparemment déprimé, et opprimé par une industrie du cinéma lourde et envahissante.

F. M.

A DEUXIÈME VUE

Lawrence d'Arabie
de David Lean

Drôle de nouveauté qui n'en est pas une tout en l'étant quand même. Explications: né en 1962, *Lawrence d'Arabie*, véritable monument cinématographique signé par le grand maître des super-productions fleuve (de la rivière Kwai) David Lean, avait, lors de sa sortie, été amputé par le producteur de la Metro Goldwyn Mayer Sam Spiegel de 25 minutes; des minutes aujourd'hui, retrouvées, restaurées, resynchronisées et rajoutées. Le *Lawrence d'Arabie* présenté ici - en version originale - est ainsi un film presque nouveau (de 3 h 40!), enfin proche de la volonté du réalisateur: une bio-

graphie épique et romancée de l'écrivain T. E. Lawrence, à partir de ses *Sept piliers de la sagesse*, réflexion anti-colonialiste qui décrit en particulier sa participation à la révolte des Arabes contre les Turcs, de 1917 à 1918. Un cinéma flamboyant, quoiqu'un peu réducteur qui n'est pas sans rappeler (la profondeur en moins) les actuels déserts nazifiés spielbergo-lucassiens. Rien d'étonnant, d'ailleurs, si Peter O'Toole est un peu l'ancêtre de Harrison «Indiana» Ford: Steven Spielberg a toujours chanté les louanges de son «maître» David Lean!

F. M.

MARIAGE DE RAISON

Le SKV fusionne avec
l'ACSR

Sous ces sigles quelque peu barbares se cachent soigneusement les deux associations qui regroupaient, jusqu'à maintenant, tous les propriétaires de salles de cinéma d'Helvétie; la Schweizerische Kino Verband (SKV) pour la Suisse alémanique et la Suisse italienne, et l'Association Cinématographique Suisse Romande (ACSR), à Lausanne, pour ce côté-ci du pays. Né sauf erreur d'un désir sécessionnaire des Romands, il y a quelques années, et d'une volonté de préserver Dieu sait quelle identité linguistique, cet étrange fédéralisme associatif, dans un petit pays comme le nôtre, ne se justi-

fiait plus guère aujourd'hui; surtout à l'heure de faire front commun (national) pour abolir les taxes sur les billets perçues par les Communes, ou pour batailler ferme avec distributeurs et major companies américaines. Ainsi, une assemblée constitutive a confirmé le 26 octobre la votation du mois de juin qui fonde, dès le 1er janvier 1990 la nouvelle - fusionnelle - Association cinématographique suisse (ACS), basée à Berne - en toute logique. C'est l'avocat et propriétaire de salle à Bienne et à Neuchâtel, Vital Epelbaum, qui en assurera la présidence.

F. M.

● spectacles-loisirs



Modhac
Stand No 307 – Halle 3
Polyexpo – La Chaux-de-Fonds
jusqu'au 5 novembre 1989

SUPER JEU-CONCOURS Les points sur les i

Des prix à faire rêver



- Premier prix:
2 vols pour New York



- Deuxième prix:
une semaine à Majorque
pour 2 personnes

- Troisième prix:
un week-end à Paris
pour 2 personnes



**Testez votre adresse!
Un jeu attrayant à la portée de tous.
Chaque participant sera récompensé.**

L'annonce, reflet vivant du marché

**Ils sont de retour
les anciens parfums Caron**

BELLÖDZIA – NUIT DE NOËL –
NARCISSE NOIR – MUGUET DU BONHEUR
DOUBLE chèques fidélité



INSTITUT
DE BEAUTÉ
BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

012404



FESTIVAL
de
scampis
et
crevettes

A partir du vendredi 3
au dimanche 26 novembre

2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 23 37 31 Av. Léopold-Robert 13

Du 1er au 15 novembre 1989

**Prix exceptionnels
sur tous les appareils**

AEG
SYNONYME
DE
QUALITÉ

Sommer SA

Fritz-Courvoisier 62 – ☎ 039/28 24 82
La Chaux-de-Fonds

Vente et service après-vente

012342

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

13

André Besson

MALET

L'homme qui fit trembler Napoléon

Droits réservés éditions France-Empire, Paris

Au cours de différentes rencontres clandestines, les partisans d'une nouvelle République mirent au point le projet d'un gouvernement qui devait succéder sans coup férir à l'Empire après la disparition de Napoléon.

Ils décidèrent qu'ils rétabliraient la Constitution de l'an VIII légèrement modifiée et désigneraient trois consuls. Le premier serait le général Moreau, le second Lambrecht et le troisième Servan. Le Sénat assurerait la légalité du nouveau régime en édictant un sénatus-consulte que l'on afficherait le moment venu dans Paris et qui serait expédié

aussitôt dans les départements.

Choisi pour être le futur président du Sénat, Garat fut chargé de rédiger le texte des arrêtés et proclamations.

L'empereur retrouve son auréole

Telle avait été la situation de l'opposition républicaine au printemps 1807. Cette situation se trouva totalement modifiée lorsque des nouvelles beaucoup moins alarmistes parvinrent dans la capitale.

On apprit ainsi que la campagne malencontreusement commencée à Aylau venait de se terminer par la brillante victoire de Friedland au cours de laquelle l'armée d'Alexandre Ier avait été complètement battue et ses débris refoulés jusqu'aux limites des possessions russes.

Bientôt, ce fut l'annonce du traité de paix de Tilsitt, conclu sur un radeau au milieu du fleuve Niémen entre l'empereur vainqueur et l'empereur vaincu, sous les regards impressionnés des soldats des deux camps rangés l'arme au pied sur chaque rive.

Bien que cette victoire militaire et cette paix ostentatoire ne réglèrent point, loin de là, tous les problèmes qui se posaient à la

France, l'opposition républicaine comprit que Napoléon allait rentrer une nouvelle fois en triomphateur à Paris. L'heure d'un changement de régime n'avait hélas! pas encore sonné.

CHAPITRE V

MALET DEVIENT CONSPIRATEUR

Comme il ne désirait plus retourner vivre en Franche-Comté et qu'il avait l'espoir qu'un changement de régime lui permettrait tôt ou tard d'être réintégré dans l'armée, ainsi que cela s'était déjà produit tant de fois au cours de sa carrière, Malet décida de rester à Paris. En cas d'un nouveau bouleversement politique, il serait, pensait-il, à pied d'œuvre pour promouvoir sa réhabilitation.

Denise eut du mal à quitter Dole où elle avait sa famille et ses amis. C'était une femme intelligente et discrète qui vouait une profonde admiration à son mari. Par amour pour lui, elle avait autrefois sacrifié sa réputation; elle sacrifia cette fois son confort et ses habitudes provinciales pour venir s'installer, en compagnie de son fils dans le modeste appartement de la rue des Saints-Pères. Courageusement, elle s'attaqua à re-

mettre les lieux en état et à rendre le logis plus agréable.

Une longue période d'attente et de désœuvrement commença alors pour Malet. En dehors de la lecture et des instants qu'il passait à s'occuper de l'éducation du petit Aristide, il n'avait pas d'autre occupation que d'aller flâner le long des quais ou des jardins publics pour tuer l'ennui de ses longues journées inactives.

Pour cet homme bouillant et entreprenant, à l'esprit sans cesse porté vers l'action, cette existence de petit bourgeois aux moyens limités ne pouvait combler ses aspirations. Il rêvait toujours d'une vie plus aventureuse sinon plus prestigieuse au service d'un pays pour lequel il s'était tant dévoué aux grandes heures de la Révolution.

Un abbé républicain

Ce fut cependant par hasard que Claude-François Malet entra dans une première conspiration contre l'Empire. Certes, jusque-là, il avait toujours fréquenté les opposants du régime et, lors des réunions de la société des Philadelphes, mêlé sa forte voix à ceux qui vitupéraient le tyran corse. (A suivre)

Fin du championnat Les judokas d'Auvergnier terminent au 5e rang

La huitième et dernière rencontre du championnat suisse par équipes de première ligue s'est déroulée à Morat où le club local a reçu le Budokan Vernier et le Judo Sport Auvergnier.

Un championnat d'un bon niveau et qui sera rapidement mené à terme car, sur quinze combats, douze seront gagnés avant la fin des cinq minutes.

● VERNIER - AUVERNIER 4-6

Au premier match, à la première minute, Mickaël Niederhauser se fera projeter sur un mouvement d'épaule qui donnera la victoire au Genevois Murzilli. Jean-Michel Jubin, lui, s'inclinera par abandon sur étranglement après un bon affrontement contre Muffet chez les -71 kg.

Trois combats positifs suivront pour les Neuchâtelois marqués par Thierry Gutknecht avec un «ippon» (10 pts) placé en projection à la deuxième minute, et par Thierry Amstutz qui, avec deux avantages «koka» (3 pts) au terme des cinq

minutes, remportera le match contre Muhlemann.

Dans la dernière catégorie (+86 kg), Dimitri Challandes ne laissera aucune chance au Genevois Sluva violemment projeté sur un contre et donnera ainsi l'avantage aux Perchettes au tableau final.

● MORAT - VERNIER 9-1

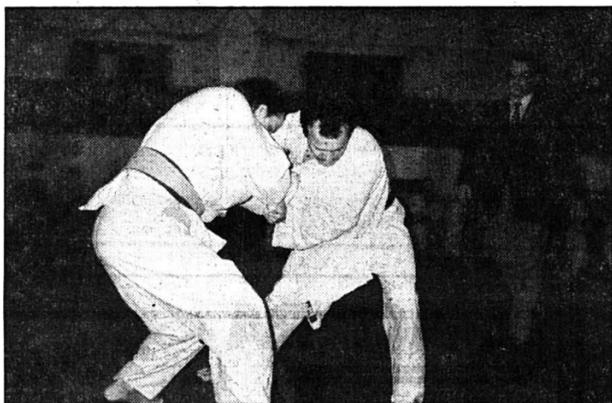
Très puissants, les judokas moratiens s'imposent par quatre «ippons» et un match nul au premier combat.

● MORAT - AUVERNIER 8-2

Rencontre difficile pour Auvergnier avec quatre défaites et une victoire de Jean-Michel Jubin qui s'imposera au terme des cinq minutes face à Fuhrer. Blessé, l'entraîneur Thierry Amstutz ne pourra pas combattre en -86 kg.

Arrivée à la fin du championnat, la première formation neuchâteloise récolte deux points et se classe avec 14 points au milieu du classement final, à la cinquième place.

(ta)



Jean-Michel Jubin (à droite) face au Moratien Fuhrer.

► COURSE À PIED

Pipoz favorite La Corrida olympique de Martigny

Près de 1000 concurrents de tous âges s'élanceront samedi 4 novembre 1989 dans les rues de Martigny afin de participer à la 14e édition de la Corrida d'Octodure.

Dès 14 h 15, les poussins donneront le coup d'envoi de cette manifestation athlétique qui se terminera en apothéose par les courses «dames élite» et «hommes élite».

Chez les dames, une grande favorite, Jeanne-Marie Pipoz 12e temps mondial sur 500 m en 15'27"05 et vainqueur de Morat-Fribourg en 1989, pour lui donner la réplique. L'Ecosaise Karen Mac Leoad 9'08 sur 3000 m, Fabiola Rueda vice championne du monde des courses de montagne, l'Italienne Nives Curti ainsi que les «Suisseuses» Nelly Glauser, Elisabeth Vitaliani, Solange Berset et sans doute Daria Nauer, ainsi que l'athlète locale Sandra Pellouchoud (départ à 18 h 15), sans oublier l'athlète vaudoise Mariko Ducret.

Chez les hommes, une formidable empoignée en perspective avec la présence du champion olympique du 3000 m steeple à Séoul en 1988, venant du Kenya Julius Kariuki,

celle de l'Autrichien Gerhard Hartmann 27'49 sur 10.000 m, 13'22 sur 500 m et vainqueur de la course du Greifensee en 1988 et 1989, celle du Suisse Peter Wirz 5e de la finale olympique de Los Angeles sur 150 m et vainqueur de la Corrida d'Octodure en 1988, celle de Stanley Mandabele du Zimbabwe, 2e des 20 km, de Bruxelles en 1989, celle de Jacques Krähenbühl le 3e de Morat-Fribourg, celle de l'Italien Séverino Bernardini 28'32 sur 10.000 m, celle du Yougoslave Junuz Junuzi 7'57 sur 300 m, celle de l'Allemand Eberhard Weyl 2 h 13 sur le marathon, celle de Manuel de Oliverira vainqueur de Morat-Fribourg en 1987 et 1988 ainsi que celles de Peter Gschwend, Richard Umberg, Hasler Marius, Alirio Oliveira, Michel Délez, Thierry Constantin, Pierre-André Kolly, Marcel Romer, Rui Piedade, Johnny Zumbunnen, Daniel Oppliger, Blaise Schull, Koni Setz, J.-François Cuennet, Antonio Guedes, etc, etc.

A chacune et à chacun, bonne course et bienvenue à Martigny-la-Romaine, capitale des Jeux l'espace d'un samedi. (sp)

A travers Neuchâtel

Attendue par les coureurs usant les semelles de leurs savates sur les chemins des alentours, la course des «10 kilomètres de Neuchâtel» aura lieu le dimanche 5 novembre sur un parcours désormais traditionnel.

Le départ sera donné au Chanet sur Vauseyon à 10 heures pour toutes les catégories (élite, vétérans, juniors et dames).

Les inscriptions sont prises sur place, le matin même de la course. (dv)

La tension monte Ron Dennis et Senna se révoltent

La révolte gronde sur le circuit d'Adélaïde, théâtre dimanche du dernier Grand Prix d'un championnat du monde de Formule 1 de plus en plus fou, de plus en plus confus.

Loin d'avoir ramené la paix, comme l'espérait le président de la Fédération internationale (FIA), Jean-Marie Balestre, la sanction prise mardi à Paris par le Tribunal d'appel de la FIA à l'encontre du Brésilien Ayrton Senna a semblé, au contraire, attiser les passions, conforter le pilote et le directeur de l'écurie McLaren Honda, Ron Dennis, dans leur désir de se battre jusqu'au bout.

J'ai été traité comme un criminel et cela n'est pas supportable ni acceptable, déclarait Senna jeudi. J'ai pensé arrêter, rentrer à la maison, ne pas courir en Australie, ni après... Mais je suis professionnel, j'ai des responsabilités vis à vis du sport automobile, du public, de tout le monde. Courir est ma passion, j'ai cela dans le sang. La course fait partie intégrante de moi-même. Aussi, les événements de ces derniers jours me poussent à me motiver encore plus.

Déterminé, le Brésilien n'hésite pas à attaquer le pouvoir sportif. *On a essayé de me déstabiliser, de me déconcentrer, mais je ferai tout pour que cela n'arrive pas, poursuivait Senna. Je vois bien que l'on veut manipuler le championnat du monde 1989.*

Quelle va être la réplique du pilote et de Ron Dennis ? Creightown Brown, directeur adjoint de McLaren, ne veut rien laisser transparaître. *Il est trop tôt pour vous dire ce que l'on va faire, lâchait-il simplement. Mais, dans la coulisse, Dennis s'agite. Dès jeudi matin, le patron de l'équipe britannique avait réuni les directeurs d'écu-*



Ayrton Senna: «J'ai été traité comme un criminel.» (Widler-a)

rie pour leur tenir un langage simple. *On ne veut plus continuer comme cela. Il nous faut une justice indépendante du pouvoir fédéral.*

SEUL MANSELL

Personne n'a pris position. Ron Dennis voulait sans doute prendre la température, voir s'il pouvait compter sur un appui important, et mener sa révolte. Dès vendredi matin d'ailleurs, le Britannique a convié la presse à une conférence. *Vous pourrez ainsi comprendre tout ce qui s'est passé à Suzuka, insistait Ayrton Senna. Des films vous montreront à qui incombe la responsabilité de l'accident, de la manœuvre dangereuse. Je le dis et le redis, je n'ai aucune responsabilité dans les événements du grand Prix du Japon.*

Face à la virulence des propos de Senna et de Ron Dennis, les autres pilotes paraissent gênés. D'un côté, ils comprennent que chacun doit se plier aux règlements, que le pouvoir fédéral est le juge. Mais de l'autre, ils estiment pour leur grande majorité que la sanction infligée à Senna (disqualification, amende de 100 000 dollars, et suspension de six mois avec sursis) est trop lourde. *On aurait dû s'en tenir à la seule disqualification,*

remarquait l'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault). Seul le Britannique Nigel Mansell (Ferrari), accablait le Brésilien: *On se doit de respecter le pouvoir de la FISA, disait Mansell. Il y a 26 pilotes sur la piste. Ils sont placés à la même enseigne et un seul ne veut pas penser comme les*

autres. Si l'on regarde ma carrière, ces trois dernières années, les seuls accidents que j'ai eus, je les ai eus avec... Senna.

PROST ACCABLÉ

Quant à Alain Prost (McLaren Honda), sacré officiellement champion du monde pour la troisième fois à l'issue de la décision du Tribunal d'appel mardi, il se trouve paradoxalement dans une position inconfortable. *C'est incroyable, notait-il. J'ai gagné le championnat et on veut me faire porter la responsabilité de tout ce qui arrive. La sanction de Senna doit servir d'exemple. Peut-être qu'on la trouve excessive aujourd'hui. Mais elle permettra probablement de ramener le calme en F1 dans le futur. Ron Dennis et Senna ont le même défaut. Ils se croient seuls en piste pour la conquête des victoires et du titre....* (si)

Larini en tête

L'italien Nicola Larini (Osella-Ford) a réussi le meilleur temps des pré-qualifications du Grand Prix d'Adélaïde, ultime épreuve de la saison du championnat 1989 de Formule 1.

Larini a réalisé 1'18"379 (173,618 km/h de moyenne), précédant le Français Philippe Alliot (Lola-Lamborghini), l'italien Piercarlo Ghinzani (Osella-Ford) et le Finlandais J.J. Lehto (Onyx-Ford), tous trois également qualifiés pour les essais officiels.

Adélaïde. Grand Prix d'Australie. Pré-qualifications: 1. Nicola Larini (It), Osella-Ford, 1'18"379 (173,618 km/h). 2. Philippe Alliot (Fr), Lola-Lamborghini, 1'18"523. 3. Piercarlo Ghinzani (It), Osella-Ford, 1'19"153. 4. J.J. Lehto (Fin), Onyx-Ford, 1'19"442. (si)

Marco Illien récompensé Le Suisse a conquis Indianapolis

Depuis près de trois ans, un moteur portant la griffe «Chevrolet» domine la série américaine des courses CART, un peu l'équivalent de la Formule 1 aux Etats-Unis. Or, c'est un Suisse, Mario Illien (40 ans) qui est le père de ce V8 turbo.

Ingénieur ès automobiles diplômé du Technicum de Bienne, Mario Illien est né à Coire, dans les Grisons. Ses premières expériences en tant que futur motoriste, il les a faites à Genève où il avait travaillé dans les ateliers du préparateur Hans Funda. Par la suite, il collabora aussi avec Joachim Bonnier avant de se rendre en Angleterre où il fut engagé par Cosworth.

C'était au début des années 80. Sur la planche à dessins de Mario aboutit un projet clé: la réalisation de la troisième génération de moteurs Ford Cosworth (type DFY) destinés à la Formule 1. En outre, Mario fut également étroitement associé à la conception du moteur qu'on trouve aujourd'hui sous le capot des Ford Sierra Cosworth.

Fin 1983, Mario Illien quitte Cosworth. Décidé à voler de ses propres ailes, il s'associe avec Paul Morgan, un ingénieur qui maîtrise fort bien la gestion industrielle et financière. Les deux hommes fondent alors une nouvelle société: Illmor (contraction de ILLien et MORGan) Engineering.

Mario est persuadé que les moteurs de la série CART offrent un potentiel considéra-

ble. C'est donc dans cette direction qu'il entreprend des contacts. Il va alors trouver le meilleur interlocuteur souhaitable, Roger Penske en personne, cet homme règne sur la compétition automobile américaine depuis près de deux décennies.

Roger accorde très vite sa confiance à Illien et Morgan, il leur assure la couverture financière pour la réalisation d'un moteur V8 turbo de 2,6 litres. Les choses tout à fait sérieuses commencent. Et tandis que Penske s'efforce de convaincre — avec talent et réussite — la General Motors de lui apporter son soutien, Mario dessine son moteur. Les premiers moules seront achevés en septembre 1984, et le 16 mai 1985, il tourne au banc pour la première fois.

COÏNCIDENCE

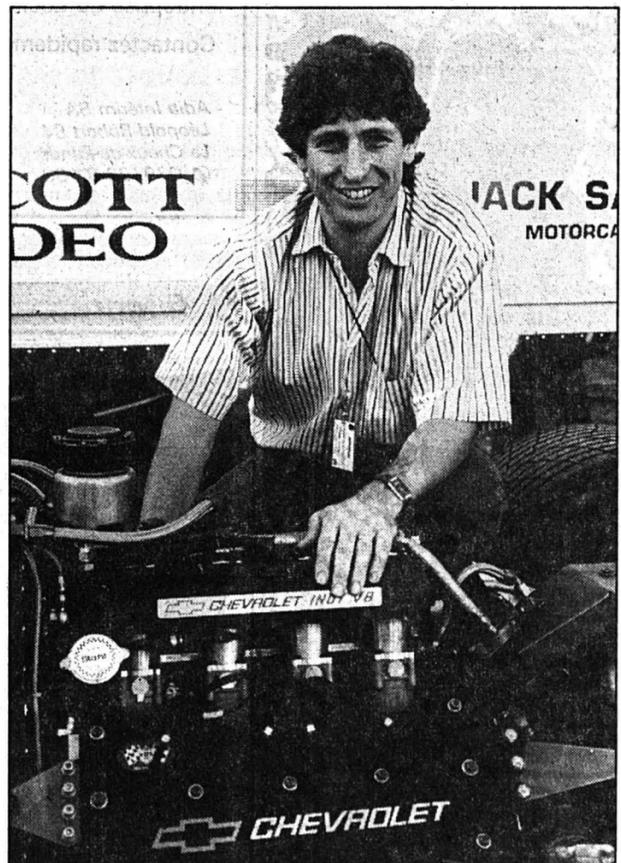
Mais il faudra attendre encore près de deux ans avant de le voir s'imposer en course. Cela se passera le 5 avril 1987, à Long Beach, Californie, avec Mario Andretti. Bien d'autres victoires suivront.

L'année dernière, c'est sur une Penske propulsée par un moteur «Chevy» que Danny Sullivan a remporté le titre de Champion CART et que Rick Mears s'est imposé à Indianapolis.

Cette saison, la voiture d'Emerson Fittipaldi (sacré Champion et vainqueur aussi à Indianapolis) était également propulsée par le moteur conçu par Illien.

Coïncidence: si le moteur élaboré par Illien porte le sigle Chevrolet, c'est là un nom suisse. En effet, au début du siècle, les frères Chevrolet avaient quitté La Chaux-de-Fonds pour aller s'établir aux Etats-Unis où ils avaient fondé

la marque qui, aujourd'hui, continue d'exister dans le giron de la General Motors. En 1920, Gaston Chevrolet avait même remporté les 500 miles d'Indianapolis. La réussite de Mario Illien constitue donc un joli retour de manivelle. (sp)



Marco Illien: un Suisse qui a de la suite dans les idées.

Feuilleton Maradona L'Argentin à l'entraînement

L'Argentin Diego Maradona, évincé de l'équipe de Naples pour mesure disciplinaire mercredi peu avant le début du match de coupe de l'UEFA face à Wettingen, a repris l'entraînement jeudi matin en compagnie de ses coéquipiers sur le terrain du «Campio Paradiso» à Soccavo.

Le «Pibe» avait durement répondu dans la soirée de mercredi aux accusations du club d'avoir «séché» l'entraînement lundi et mardi, sans avertissement préalable, en confirmant sa «rupture définitive sur le plan humain avec le président Ferlaino».

Mais il s'est refusé jeudi à toute déclaration, en résis-

tant avec courtoisie mais fermeté à l'assaut de tous les journalistes avides de nouvelles sensations.

STATU QUO

Sur le terrain, Maradona, souriant et décontracté, a participé avec entrain au travail habituel de la formation, sous l'œil attentif de l'entraîneur Alberto Bigon, sans paraître perturbé par sa nouvelle brouille avec son président.

Le statu quo est donc de rigueur sur cette nouvelle affaire Maradona, et l'on attend à présent les développements ultérieurs, dont une prise de position de M. Corrado Ferlaino, mis personnellement en cause par le joueur argentin. (si)

Italiens et Allemands placés

Débâcle espagnole en Coupes européennes

L'Espagne a vécu une véritable débâcle, lors du 2e tour des Coupes d'Europe, mercredi. Un seul de ses clubs, le Real de Valladolid s'est qualifié, alors que le "grand" Real, celui de Madrid, ainsi que le FC Barcelone, ont connu l'élimination, en compagnie du Real Saragosse et du FC Valence.

Le sixième club espagnol, l'Atletico Madrid avait connu cette mésaventure dès le premier tour par la Fiorentina. Du jamais vu, ou presque, pour le football ibérique depuis la création des épreuves européennes de clubs, en 1956!

CREUX DE LA VAGUE

Le football espagnol avait subi un creux similaire en 1984, où le "Barça" avait été seul qualifié pour les quarts de finale, mais, cette saison-là, l'Espagne n'était représentée que par quatre clubs. Le Real Madrid s'est montré incapable de réagir comme une grande équipe, après sa défaite à l'aller par 2-0 à Milan. Le but de Butragueno, peu après la pause, ne trompait personne et, surtout, pas les Milanais, pourtant guère brillants dans leur «calcio» et toujours privés de Ruud Gullit.

Quant au FC Barcelone de Johan Cruyff, déjà sérieusement ébranlé au tour précédent par Legia Varsovie, il a perdu le trophée des vain-



Le Real de Sanchis (en blanc) a plié l'échine devant l'AC Milan de Rijkaard.

queurs de coupe qu'il avait conquis l'an passé à Berne (2-0 contre Sampdoria). Le RSC Anderlecht s'était imposé 2-0 à Bruxelles, mais était mené sur ce même score au Nou Camp, avant que Marc Van der Linden, le meilleur buteur du groupe éliminatoire 7 de la

Coupe du monde (avec la Suisse), ne réussisse le but décisif pour les Belges.

À L'HONNEUR

Oublions les perdants pour évoquer les grands vainqueurs au plan européen. Ce sont, incontestablement les Italiens,

qui voient leurs cinq clubs qualifiés, sur sept au départ (l'Inter et Atalanta éliminés au 1er tour), même si ce fut, parfois, chichement comme Naples devant Wettingen. L'AC Milan, Sampdoria Genoa, la Juve, Fiorentina et Naples sont donc toujours là. Seule ombre au tableau transalpin: la nouvelle «affaire Maradona».

A l'honneur également, la RFA, qui, sur six partants, a toujours cinq équipes en course. Mais, cette fois, Borussia Dortmund a été prié de descendre (à cause de deux buts signés Vialli, Sampdoria Genoa).

TIRAGE AUJOURD'HUI

Aujourd'hui vendredi, à Zurich, aura lieu le tirage au sort du 3e tour de la Coupe UEFA, qui se jouera les mercredi, 22 novembre, et 6 décembre. (si)

Olympiakos qualifié

● OLYMPIAKOS PIRÉE - VIENNA 1-1 (0-0)

Le dernier match retour du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA a permis à Olympiakos Pirée de se qualifier pour les huitièmes de finale. Après avoir obtenu le match nul (2-2) à Vienne, les Grecs ont derechef partagé l'enjeu (1-1) au match retour, devant leur public. Sur le score total de 3-3, ils se qualifient au bénéfice des buts marqués à l'extérieur. (si)

HOCKEY SUR GLACE

Bravo les «minis» Excellentes prestations des petits Neuchâtelois

● NEUCHÂTEL - FRIBOURG-JURA 4-7 (1-0 1-2- 2-5)

Samedi 28 octobre était une date importante pour les jeunes hockeyeurs neuchâtelois sélectionnés parmi la classe d'âge 1977-78 puisqu'ils disputaient leur première rencontre officielle sous les couleurs cantonales.

Ils débutèrent fort bien, ce qui leur permit de mener par 2 à 0 après quelque 19 minutes de jeu, suite à des buts réalisés par J. Willemin et C. Pellaton. Puis, sous la pression de l'adversaire, l'équipe dirigée par MM. René Huguenin et Laurent Sobel lâcha quelque peu pieds et le score passa à 2 à 5.

Sursaut d'orgueil chez des jeunes Neuchâtelois par qui, O. Graf et J. Willemin encore, ramenèrent la marque à 4 à 5 avant que leur adversaire, par quelques individualités recréèrent l'écart pour fixer le résultat final à 4 à 7.

Composition de l'équipe: J.-M. Hirschy; S. Schwab, A. Walther; R. Lecoultre, O. Graf, J.-M. Hernandez; G. Bourquin, P. Braillard; C. Pellaton, R. Vessaz, J. Renaud; E. Bouillard, F. Guyot; J. Willemin, P. Winkler, G. Herren; M. Haenni; Y. Papin.

● VALAIS - NEUCHÂTEL 5-3 (2-1 2-1 1-1)

Un déplacement difficile pour les Neuchâtelois en terre valaisanne, étant donné que sept titulaires de l'équipe étaient retenus par la Sélection suisse romande.

Nous avons assisté à un match plaisant, rapide et disputé avec beaucoup de fair-play. D'entrée les Valaisans nous ont paru physiquement

plus puissants et plusieurs éléments nous ont impressionnés par leur excellente technique.

Les Neuchâtelois ont commencé ce match avec un peu de timidité. Leur discipline a permis à l'équipe bien soudée de contenir les assauts de leur adversaire et de prendre confiance en leurs possibilités avant la fin du premier tiers-temps.

La période intermédiaire montrait des Neuchâtelois très entreprenants et décidés à revenir au score. Après plusieurs belles actions des joueurs de notre canton, les Valaisans, sur contre, prenaient le large (3-1).

Le 3e tiers-temps sera assez équilibré. Avec un peu de réussite les Neuchâtelois auraient peut-être partagé l'enjeu.

Patinoire de Sierre: samedi 29 octobre 1989.

Arbitres: MM. Emery et Zuber.

Buts: Pour le Valais: Massy, Vouillamoz, Biaggi, Carron, Naffucci. Pour Neuchâtel: Willy (Waeber), Giacomini, Cœudevez (Emmenegger).

Valais: Karlen; Nafucci, Vouillamoz; Massy, Férolles, Biaggi; Tscherrig, Egger, Jacquod, Carron, Grichting; Felley, Lauber, Truffer; Schroeter, Bonnet, Uldry. Coach: Fontanaz.

Neuchâtel: Nicolas Matthey (1er tiers), Keller (2e tiers), Borel (3e tiers) Giacomini, Jaquet; Cœudevez, Emmenegger, Tschäppat; Frédéric Matthey, Pathney, Willy, Waeber, Vaucher; Dougoud, Surdez, Fischer. Coaches: Messerli/Gertsch.

Pénalités: 1 x 2 minutes contre le Valais.

Tout sauf Dinamo Bucarest

Les souhaits de Grasshopper avant le tirage au sort

Pour la cinquième fois de leur histoire, les Grasshoppers accèdent aux quarts de finale d'une Coupe d'Europe. En Coupe des clubs champions, ce fut le cas lors de la deuxième édition, en 1957. Puis, en 1979, en éliminant le Real de Madrid (!). En Coupe UEFA, en 1978 (élimination en demi-finale face à Bastia) et en 1981, où les «Sauterelles» avaient, notamment, fait le malheur du FC Porto et de l'AC Torino.

Avec Ottmar Hitzfeld, le club du Hardturm s'ouvre la voie en Coupe des vainqueurs de coupe. Pour des raisons de prestige personnel, et aussi eu égard à l'affluence, son adversaire préféré eût été Borussia Dortmund. Mais, les Germains ont succombé devant la Sampdoria. Les Italiens, avec Vialli, nous amèneraient aussi beaucoup de monde, admet l'entraîneur zurichois. L'adversaire dont je ne veux hériter en aucun cas, poursuit Hitzfeld, est Dinamo Bucarest. C'est une équipe très, très redoutable. Et Hitzfeld n'était pas encore au courant du 6-1 infligé

par les Roumains aux Grecs de Panathinaïkos.

Ottmar Hitzfeld sait qu'il est encore loin de la perfection. // nous est impossible de manoeuvrer un adversaire par notre science du jeu. Nous en sommes incapables. En revanche, notre «truc» est de laminer, de presser, d'écraser.

LES REGRETS SÉDUINOIS

A la mi-temps, j'y croyais encore, confie le premier. Même avec cette équipe, le coup était jouable, avoue le second. Au lendemain de la défaite (4-1) sans appel et malheureusement bien prévisible de Karl-Marx-Stadt, Yves Débonnaire et André Luisier formulaient, paradoxalement, une montagne de regrets.

L'entraîneur soulignait les fautes de placement d'un Bacchini sur les deux premiers buts, le penalty-cadeau accordé par l'arbitre irlandais Snoddy pour le 2-0 et l'occasion ratée de Cina à l'heure de jeu. Si Dominique était parvenu à mieux redresser cette balle, tout aurait pu basculer. Nous serions redevenus conqué-

rants. Mais malheureusement, Wienhold balayait les ultimes espérances des Séduinois en signant le 4-0. Sur une phase de jeu où nous avons, encore une fois, singulièrement manqué de réaction, lâche Débonnaire.

C'est à Sion où nous avons manqué le coche. Notre première mi-temps lors du match aller fut catastrophique. André Luisier, pour sa part, fustigeait, avec quinze jours de recul, le comportement des siens lors des quarante-cinq premières minutes du débat de Tourbillon. Et en RDA, nous sommes aussi inexistantes en première mi-temps. Comment un garçon comme Sauthier, brillant après le repos, a-t-il pu être aussi fébrile en début de match?

PAS DE SÉQUELLES

Ce chapitre européen clôt, de manière trop brutale peut-être, Yves Débonnaire et son président vont tout de suite replonger dans la réalité du championnat. Dimanche à Lausanne, je vais récupérer trois joueurs, Lehmann, Baljic et Tudor, se réjouit Débonnaire.

Selon lui, le 4-1 de Karl-Marx-Stadt ne laissera pas de séquelles. Je crois que les joueurs vont très vite effacer cette première mi-temps en RDA. Il faut retenir le positif: à savoir, notre réaction après le repos.

André Luisier, quant à lui, va s'attacher à faciliter l'intégration de sa nouvelle recrue chilienne Lukas Tudor. J'espère simplement que nous saurons jouer avec lui... Le «boss» de Tourbillon a déjà interpellé Baljic et Brigger à ce sujet. Certains au sein de l'équipe n'ont pu masquer quelques réticences à l'annonce de la venue de Tudor. Je ne peux le tolérer.

André Luisier se montrera tout aussi pugnace dans la coulisse. J'ai l'intention de déposer une plainte auprès des tribunaux civils contre la Chambre de la Ligue, lance-t-il. Nous avons été lésés avec le transfert de Mohr. Le FC Sion n'a pas été traité sur un même pied d'égalité que Lucerne. Le courroux du président est légitime. Comment peut-on nous faire croire que l'on puisse s'acheter trois Knup avec un Mohr...? (si)

VOILE

Les Néo-Zélandais en tête «Merit» 4e à la Whitbread

Le maxi néo-zélandais «Steinlager II» (Peter Blake) occupait toujours jeudi, selon les organisateurs, la tête de la deuxième étape de la Course autour du monde. Seuls 100 milles séparaient les dix premiers. Parmi eux, l'Anglais «Rothmans», qui a progressé à 14,4 noeuds de moyenne entre deux rotations du satellite Argos.

Le «Merit» de Pierre Felhmann, sur une route médiane

(alors que «Steinlager II» a opté pour une route plutôt nord) se trouvait toujours en quatrième position.

LES POSITIONS

1. «Steinlager II» (NZ) à 6234 milles de Fremantle; 2. «Fisher and Paykel» (NZ) 6251; 3. «Union Bank of Finland» (Fin) 6262; 4. «Merit» (CH) 6260; 5. Rothmans (GB) 6271; 6. «Martela of Finland» (Fin) 6304. (si)



La joie des joueurs de Grasshopper après leur victoire. (ASL)

Serrières débouté

L'ACNF n'est pas entrée en matière

Lors de sa séance du 23 octobre, le C.C. - A.C.N.F. a décidé de ne pas entrer en matière au sujet du protêt déposé et confirmé par le FC Serrières. Les clubs concernés en ont été avisés par courrier du 31.10.1989.

Selon les documents à disposition du CC-ACNF, l'on peut conclure qu'à un certain moment du match, il y a eu une nervosité évidente de part et d'autre.

Un joueur du FC Serrières est allé chercher le ballon qui se trouvait en dehors du terrain, aux pieds du juge de touche du FC Comète pour

exécuter la remise en touche. Il a bousculé ce dernier. Alors celui-ci a donné un coup avec son drapeau au bas du dos du joueur du FC Serrières. Il est tombé, et après avoir joué environ 5 minutes, il a été remplacé.

Lors de cet incident, le score était de 2-0 en faveur du FC Comète, et le match s'est terminé avec le résultat de 3-2 pour le FC Comète. Le CC ne pense pas que l'incident décrit aie influencé le résultat final.

Il n'est pas impossible que le FC Serrières use de son droit de recours en vertu des art. 17 et 19 des statuts de l'ACNF. (comm)

L'annonce, reflet vivant du marché

**Automobilisme:
Dennis et Senna
en colère**

Page 15

**Football:
retour en Coupes
d'Europe**

Page 17

**Basketteurs suisses étrillés
Pully éliminé logiquement**

● **CSP LIMOGES - PULLY 127-102 (69-52)**

La logique a été respectée à Limoges. Battu à l'aller de 20 points, Pully s'est derechef incliné face au CSP Limoges dans son match retour du 2e tour de la Coupe d'Europe des champions.

Les champions de France se sont cette fois imposés de 25 points, par 127-102 après

avoir mené au repos par 69-52.

Limoges: Vérove (12), Julien (3), Dacoury (16), Brooks (18), Ostrowski (16), Dancy (22), Collins (21), Demory (13), Vestris (6)

Pully: Luginbuhl (5), Stockalper (26), Alt (2), Brown (25), Ruckstuhl (9), Jackson (29), Walther (4), Girard (2). (si)

Pas de miracle bellinzoneis

● **BELLINZONE - EFES PILSEN 81-79 (35-41)**

Largement défait à Istanbul lors du match aller (28 points d'écart) des huitièmes de finale de la coupe Korac, Bellinzone n'a logiquement pas réussi à retourner une situation aussi compromise. Dans leur salle, devant une forte cohorte de supporters Turcs de Suisse, les Tessinois ont toutefois réussi un très bon match, s'imposant sur le score de 81-79.

Palestra Arti & Mestieri: 500 spectateurs.

Arbitres: Escobar/Geiger (Esp/RFA).

Bellinzone: Perlotto 12, Rezzonico 2, Scuotto, Mladjan 25, Dell'Acqua 4, Gojanovic 16, Runkel, Poljak 22.

Efes Pilsen: Atar 8, N. Tanner 21, Cenk 2, Volkan 2, Samer, Hamilton 13, Gengiz 2, M. Taner 2, Blackwell 29. (si)

**Rencontres serrées
Clubs de première ligue à l'action**

Deux des trois matchs des équipes neuchâteloises de première ligue se disputent ce vendredi soir, déjà. A savoir: **Corcelles - Arlesheim et Pratteln - Auvonnier.**

A La Coudre, la première rencontre nommée promet des étincelles, qui mettra aux prises deux équipes à égalité de points (3 m - 2 pts). Corcelles pourrait ainsi bien s'éloigner de la queue.

Il en va de même pour Auvonnier qui, logiquement, devrait s'imposer à Pratteln. Mais les Perchettes ont pu se rendre compte samedi dernier à Arlesheim que la logique était souvent absente...

La Chaux-de-Fonds, demain samedi, s'en va également vers

une échéance importante: Marly ne doit qu'à sa différence de panier d'occuper la deuxième place. Une victoire chaud-de-fonnière propulserait les «jaune et bleu» au deuxième rang. Une bonne raison de tout mettre en oeuvre pour y parvenir, même à l'extérieur.

AU PROGRAMME

Première ligue nationale, groupe centre (6e journée): Corcelles - Arlesheim (Crêt-du-Chêne - La Coudre, vendredi, 20 h 30). Auvonnier - Pratteln (Salle polyvalente, vendredi, 20 h 30). Marly - La Chaux-de-Fonds (Grand-Pré, samedi, 17 h).

R.T.

**La troisième sera la bonne!
Martelli vise la couronne des superwelers**

Le boxeur italo-suisse **Mauro Martelli** (*Je suis ni Italien ni Suisse, mais Européen*) a confirmé, lors d'une conférence de presse tenue à Genève, qu'il espérait tenter une troisième conquête du titre de champion du monde des superwelers.

que Loyd Honeyghan et l'Américain Don Curry, également couronne mondiale en jeu. Mais, le palmarès du Transalpin recense aussi des succès sur Lupe Aquino, Duane Thomas, Chris Pyatt et Marc Ruocco.

LE DÉFI

Mauro Martelli a souligné l'aspect du défi. *Je me dois de tenter une nouvelle chance. Physiquement, je ne suis pas fatigué. Face à Breland, je n'ai pas eu le temps de prouver ma valeur.* Le boxeur entend prochainement convier la presse, lorsqu'il passera un check-up médical complet, pour prouver au public entier que je ne souffre d'aucune séquelle physique. Par ailleurs, je tiens à remercier les gens qui m'ont fait confiance. Ce n'était pas évident d'affronter Breland.

Emmené par Daniel Perroud et ProTeam, les organisateurs de son dernier combat face à l'Américain Mark Breland, Mauro Martelli espère obtenir la faveur d'un combat contre l'Italien Gianfranco Rosi, en janvier 1990. Ce boxeur de 32 ans a été trois fois champion du monde WBC des superwelers et quatre fois champion d'Europe. L'affaire n'est, cependant, pas encore conclue, le Français René Jacot attendant également sa chance.

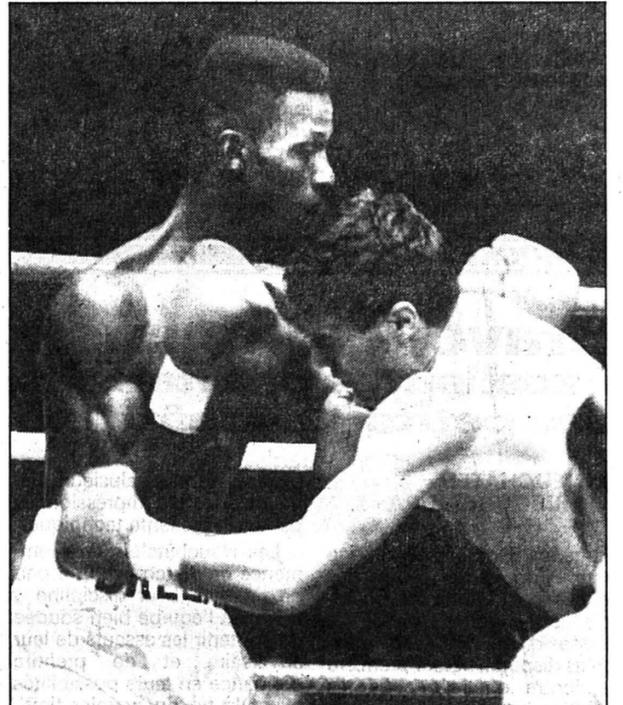
EN ITALIE

Le combat pourrait avoir lieu à Pérouse, lieu d'origine et de Rosi et de Martelli! Mauro Martelli (24 ans) n'est plus, actuellement, classé que 10e mondial par le WBC. Il compte 35 combats, dont 33 victoires. Ses deux défaites étant ses deux premières tentatives mondiales infructueuses contre Simon Brown et Mark Breland. Gianfranco Rosi en est à 45 victoires, contre trois défaites, notamment face au Britannic-

Le budget de ce combat-là, qui était de 950.000 francs, s'est finalement trouvé bouclé et équilibré, grâce à 150.000 francs en provenance des droits TV, mais aussi aux 350.000 francs de la vente des billets et, surtout, aux 450.000 francs en provenance de sponsors.

RECONVERSION

Parallèlement au nouveau programme de préparation, Mauro Martelli poursuit sa reconversion professionnelle. Il s'oc-



Malgré son récent échec face à Mark Breland (à gauche), Mauro Martelli ne désarme pas. (AP)

cupe de sa société anonyme, de la création d'une ligne de montre (montres «Macho», avec Michel Jordi, l'inventeur de la Swatch). Son livre s'est vendu à 2000 exemplaires. *Un succès pour un jeune, qui voit des gens à son écoute, estime*

Martelli. Avec le chanteur français Jean-Luc Lahaye, connu pour son engagement en faveur des enfants sans foyer, Mauro Martelli entend également mettre sur pied une action en faveur de la jeunesse déshéritée de chez nous. (si)

TENNIS

**Becker accroché par Forget
McEnroe éliminé Skoff au Tournoi de Bercy**

Face à Guy Forget (108e ATP), qui revient à la compétition après un arrêt de

quatre mois, Boris Becker a éprouvé les pires difficultés.

Tête de série No 1, l'Allemand ne s'est qualifié pour les quarts de finale de l'Open de Paris qu'après une lutte de trois heures trente, 6-7 (4-7) 6-4 7-6 (7-3).

Becker a dû attendre le tie break du troisième set pour briser la résistance du Français. Auparavant, le numéro deux mondial avait rencontré de gros problèmes de concentration. Souvent en litige avec les juges de ligne, agacé aussi par les réactions d'un public cocardier, le champion de la RFA n'affichait pas l'autorité attendue.

MCENROE À L'USURE

John McEnroe a fini par asphyxié Horst Skoff en s'imposant 7-6 (7-3) 6-0. Tout au long de la première manche, l'Autrichien offrit une réplique de qualité. Spécialiste reconnu de la terre battue, Skoff (28e ATP) n'hésitait pas à enchaîner service-volée avec un succès certain.

Au second set, l'Américain, qui avait imposé une cadence infernale, tira les fruits de son travail de sape. Skoff n'était plus dans l'allure et il ne savait pas le moindre jeu. A l'interview, McEnroe rendait hommage à la combativité de son rival malheureux. Il envisageait avec une certaine confiance son match contre Michael Chang, pour un quart de finale très attendu.

MASUR SORT MANCINI

Sorti des qualifications, l'Australien Willy Masur (66e ATP) avait obtenu le droit d'entrer

dans le tableau final grâce à une victoire sur Jim Courier, le récent vainqueur du «Swiss Open». Déjà vainqueur de Kevin Curren au premier tour, Masur s'est qualifié pour les quarts de finale en dominant en trois sets, 4-6 6-3 6-0, la tête de série No 7, Alberto Mancini.

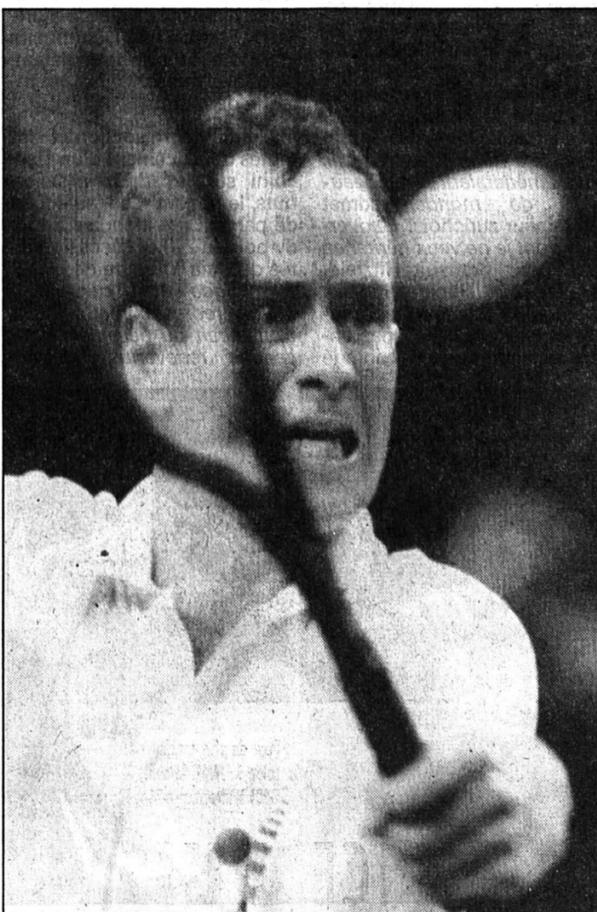
VICTOIRE EN DOUBLE DE HLASEK

Associé au Français Eric Winogradsky, Jakob Hlasek a remporté une victoire inattendue en double messieurs, à l'Open de Paris au Palais des Sports de Bercy. Cette paire franco-suisse, complètement inédite, a pris le meilleur sur la troisième tête de série, Christo Van Rensburg - Paul Annacone, par 7-6 (11-9) 7-5. La rencontre, disputée sur le court 1, fut d'un très haut niveau. Le Sud-Africain Van Rensburg occupe la 12e place du classement mondial en double alors que l'Américain Paul Annacone est 17e. Quant à Hlasek, 14e à ce classement, il était secondé par un joueur placé au 40e rang.

RÉSULTATS

Simple, huitièmes de finale: Wally Masur (Aus) bat Alberto Mancini (Arg) 7) 4-6 6-3 6-0. John McEnroe (EU, 3) bat Horst Skoff (Aut) 7-6 (7-3) 6-0.

Double, premier tour: Jakob Hlasek - Eric Winogradsky (S-Fr) battent Paul Annacone - Christo van Rensburg (EU-Afs, 3) 7-6 (11-9) 7-5. (si)



Grâce à sa détermination, John McEnroe (notre béliño AP) est venu à bout de l'Autrichien Horst Skoff.

LE SPORT EN BREF

Football

Schällibaum à l'amende

Dans un communiqué, le FC Servette annonce que Marco Schällibaum a été mis à l'amende mais le montant n'a pas été précisé. Cette mesure sanctionne son accrochage avec Zamorano, au début de la rencontre Servette-St-Gall, samedi 28 octobre. Cet incident avait échappé à l'arbitre mais pas aux caméras de la TV romande.

Lausanne se renforce

Lausanne-Sports annonce l'engagement de l'international bulgare Bojidar Iskrenov (50 sélections). Le transfuge de Vitocha Sofia fait l'objet d'un prêt à option sur un an et demi. Iskrenov, 27 ans, pourrait être qualifié dimanche déjà à l'occasion du match Lausanne-Sion à la Pontaise, si la lettre de sortie de la fédération bulgare parvient dans les délais.

Le FC Bâle privé de Wassmer

Le FC Bâle sera privé de son attaquant Uwe Wassmer lors des deux prochaines rencontres de championnat. L'Allemand, 23 ans, a en effet dû se soumettre mercredi à une intervention chirurgicale au niveau du genou (ménisque) au Bruderholzspital de Bâle. Il devra observer une quinzaine de jours de repos.

Jörg Stiel: déchirure ligamentaire

Le FC Wettingen devra se passer pour le restant de l'année des services de son gardien Jörg Stiel, victime d'une déchirure des ligaments au genou gauche. Le gardien argovien (21 ans) s'était blessé, à Naples, lors d'un sauvetage en première mi-temps déjà. Stiel avait fini la partie en boitant. Il souffre également d'un ménisque endommagé. Son remplaçant sera Andreas Meier (22 ans).

divers

TROUVEZ
un choix fabuleux de meubles
chez **DISCOUNT-MEUBLES**
Anciennement Moco
2053 Cernier - ☎ 038/53 53 67

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30

Boulangerie-Pâtisserie

MISTRAL



Pierre-André Boillat
Daniel-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds

Informe son aimable clientèle que par suite de l'introduction de la semaine de cinq jours dans la boulangerie-pâtisserie notre magasin sera fermé

**les lundis toute la journée
à partir du 6 novembre prochain**

Les heures d'ouverture restent les suivantes:
du mardi au vendredi de 6 h 00 à 12 h 15
de 13 h 15 à 18 h 30
le samedi de 6 h 00 à 17 h 00 sans interruption.

spectacles-loisirs

**Théâtre de
la Chaux-de-Fonds**

Samedi 4 novembre 1989 à 20 heures

MAGALI NOËL

chante Boris Vian

Prix des places: Fr. 20.- et Fr. 26.-

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444

gastronomie

**La Channe
Valaisanne**
*La Cuisine
aux rythmes des saisons...*
Salles pour banquets
Avenue Léopold-Robert 17
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 10 64

**RESTAURANT
DES TUNNELS**
Hôtel-de-Ville 109
La Chaux-de-Fonds
**CE SOIR À 20 HEURES
match aux cartes**
(Kreuz)
individuel
Fr. 20.- avec collation.
☎ 039/28 43 45 012343

Pour les Japonais, une bonne voiture doit être encore meilleure par mauvais temps.

La Mitsubishi LANCER STATION WAGON 1800 GLX propose une traction 4x4 permanente et de nombreux accessoires pour Fr. 24'890.-.



A L'AVANT-GARDE
DE LA TECHNOLOGIE

Toit panoramique avant et toit ouvrant arrière à commande électrique. Pour les quelques rayons de soleil.

Siège du conducteur réglable en hauteur et colonne de direction réglable. Tout est bien qui commence bien.

Lève-glaces électriques, rétroviseurs extérieurs réglables électriquement. Confort assuré.

Traction 4x4 permanente avec différentiel central à blocage. Sécurité intégrale.

Moteur 1,8 litre, 63 kW/86 ch. Mais sobre: 8,5 litres selon OEV1.

Direction assistée et verrouillage central. Tellement plus simple.

3 ans de garantie d'usine, 6 ans de garantie contre la corrosion et 3 ans d'Inter-Euro-Service ne sont pas donnés à chaque voiture. Mais à chaque Mitsubishi.

Autres modèles LANCER STATION WAGON: 1500 GLi, Fr. 19'290.-; 1500 GLXi automatique, Fr. 22'590.-; 1800 GL 4x4, Fr. 21'890.-

EFL Financement avantageux • Prêts • Paiements partiels • Leasing • Discret et rapide • Téléphone 052/23 24 36

Sponsor officiel Tennis Interclub

Pour de plus amples informations, envoyez ce talon à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, téléphone 052/23 57 31.

Mme/M: _____ Imp
Rue: _____
NPA/Loc: _____

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.
3 ANS DE GARANTIE D'USINE

la mode en piste



Equipement à vos marques!
Blouson de ski pour garçons 64.-/74.-
Pantalon de ski 44.-/54.-
Blouson de ski pour dames 89.-
Pantalon de ski 69.-
Echarpes, gants, bonnets et beaucoup d'autres accessoires...

000075

prenez d'abord
à l'UNIP **EPA**

La nouvelle Peugeot 309 GTI: PARFAITE



La perfection se révèle par son nouveau style attrayant. Par son châssis sportif d'une rigidité exemplaire. Par son équipement complet avec sièges sport, verrouillage central, lève-vitres électriques, direction assistée progressive, jantes en alliage avec pneus larges, et de nombreux autres accessoires de série. Par son dynamique moteur de 1,9 litres de 88 kW/120 cv (CEE). Par son concept de confort familial offrant 5 places, un coffre

géant et un grand hayon s'abaissant maintenant jusqu'au pare-chocs.

Epruvez la Peugeot parfaite de la classe compacte chez votre représentant Peugeot Talbot. Peugeot 309 GTI 3 portes: Fr. 23 895.-. Peugeot 309 GTI 5 portes: Fr. 24 430.- (ill.).

Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Crédit.

PEUGEOT 309 GTI



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

VIVRE SA LIBERTÉ.

078001

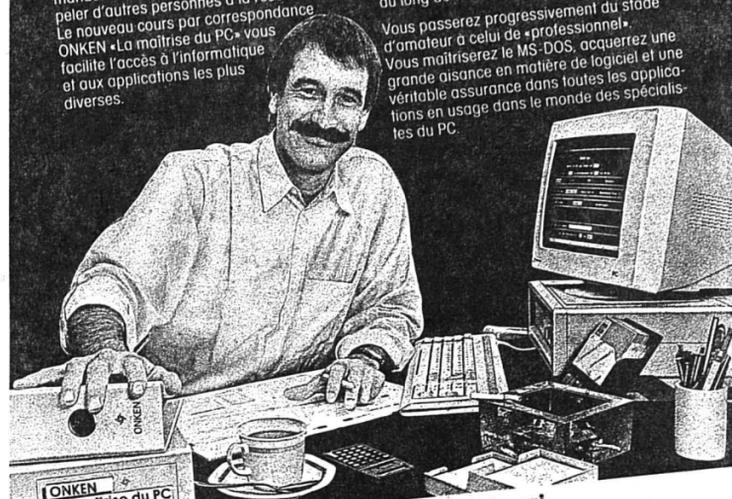
La maîtrise du PC

De l'amateur au professionnel

Finis, les modes d'emploi compliqués et les manuels ultra-techniques! Plus besoin d'appeler d'autres personnes à la rescousse. Le nouveau cours par correspondance ONKEN «La maîtrise du PC» vous facilite l'accès à l'informatique et aux applications les plus diverses.

Il réunit tout ce dont vous avez besoin pour étudier en autodidacte: 12 fascicules faciles à comprendre, 4 excellents logiciels d'application, 12 disquettes pour approfondir vos connaissances et un encadrement efficace tout au long de vos études.

Vous passerez progressivement du stade d'amateur à celui de «professionnel». Vous maîtriserez le MS-DOS, acquerez une grande aisance en matière de logiciel et une véritable assurance dans toutes les applications en usage dans le monde des spécialistes du PC.



BON Gratuitement à l'essai

- Envoyez-moi le premier fascicule de votre cours par correspondance «La maîtrise du PC» pour un essai de trois semaines, sans frais.
- Je désire recevoir uniquement la documentation détaillée sur votre cours «La maîtrise du PC».

84.F/501

Nom

Adresse

NP/Localité

Ordinat.

Disq. 5 1/4" 3 1/2"

Institut **Onken**
8280 Kreuzlingen

à retourner à l'Institut ONKEN, 8280 Kreuzlingen

● divers

Vendredi 3 novembre, de 17 h 30 à 19 h
une coupe de champagne MUMM
vous sera offerte!

BAR Le Petit
Paladin.

Serre 101 - ☎ 039/23 85 51 - La Chaux-de-Fonds 012590

AVIS MÉDICAL

Si vous avez la fièvre acheteuse
Nous pouvons vous combler

30 modèles de skis
25 modèles de surfs
10 modèles de monoskis

LA CONFECTION LA PLUS FUN:
NEVICA - POIVRE BLANC - COSMIC - DEGRÉ 7 - BOY - K 2
O'NEIL - REE BOCK
MODHAC: STAND No 359

ROSSIGNOL
VÖLKLE
FISCHER
K 2
DYNASTAR
AUTHIER
ATOMIC
KASTLE
BURTON
NIDECKER
SIMS
MISTRAL
WILD DUCK
CRAZY BANANA
HOOPER BOOGER
HOT SNOW BOARD

NOUS AVONS UNE VITESSE DE PLUS!



PRO SHOP



Le magasin le plus BRANCHÉ

Rue du Commerce 79
2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 52 61

012231

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Devoirs sous surveillance	23
Le Locle	Modules au carré	27
Neuchâtel	Centre commercial à Couvet?	31
Jura bernois	Un «Printemps» dur	33
Jura	Sursis pour un escroc	35

Les capteurs se font sociables Quatrième rencontre franco-suisse à Neuchâtel

«Il est indubitable que plusieurs projets Eureka ont leurs racines dans les premières rencontres franco-suisse sur les capteurs». Marcel Ecabert, en ouvrant à Neuchâtel, la 4e de ces rencontres, a situé la portée des précédentes. Les capteurs dont on a parlé hier se font sociables: on les regroupe en réseaux, on les marie à un circuit intégré pour les rendre «intelligents».

Température, pression, accélération, humidité, acidité: ce sont quelques-unes des grandeurs qui peuvent être mesurées par des appareils de quelques millimètres de côté. Ce sont les capteurs, un domaine aux applications multiples, de la médecine à l'automobile en passant par la fabrication automatisée.

C'est aussi un terrain privilégié pour la rencontre entre recherche et industrie, a relevé Marcel Ecabert, directeur de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM). Pour les échanges aussi entre Français et Suisses.

La rencontre de Neuchâtel fait suite à celles d'Annecy, de Lausanne et de Lyon. L'Alliance universitaire de Grenoble et le Groupement des électroniques de Suisse occidentale sont venus se joindre aux partenaires du début qu'étaient en 1980 la FSRM, le Centre d'appui scientifique et technologique de l'EPFL, la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est.

Dans les usines, les capteurs seront les sens des robots, des

chaînes automatisées et des installations de surveillance. On cherche là à les utiliser en nombre.

A Nancy comme à Lausanne, les recherches portent sur les réseaux de terrain. Le principe: les informations recueillies par les différents capteurs passent toutes sur le même câble plutôt que d'emprunter une liaison «privée» avec les organes de commande. Ça demande moins de câblage, c'est moins cher et plus flexible. La standardisation internationale est encore à venir, mais il existe des solutions, dit Gonzalo Ulloa (EPFL).

CORRECTIONS À BORD

Les chercheurs ne se contentent pas d'avoir réduit le capteur à la

taille d'une «puce» électronique. On peut mettre sur le même morceau de silicium encore bien des choses qui rendront le capteur «intelligent» (le terme est ici beaucoup moins ambitieux que quand on parle d'intelligence artificielle).

On effectuera par exemple sur la puce même la compensation d'une mesure de pression pour tenir compte des variations de

température (il y a aussi un thermomètre à bord...), ou de l'influence de la lumière sur une grandeur chimique. C'est ce qu'Alain Grisel, chef du département capteurs chimiques du CSEM, appelle le capteur différentiel.

DOSER L'INTELLIGENCE

L'électronique mariée au capteur peut aussi réaliser la conversion du signal analogique

en signal numérique. Et pourquoi ne se chargerait-elle pas aussi de la communication avec l'organe de contrôle, voire avec le réseau de terrain dont on a parlé plus haut?

Mais tout ce qui est possible ne doit pas forcément être réalisé: «Il faut doser l'intelligence qu'on y met», dit Félix Rudolf, chef de la division microstructures du CSEM. JPA

REGARD

Des choses fascinantes

Il se passe ici des choses fascinantes. A Neuchâtel, on sait sculpter le silicium pour en tirer des formes qui flirtent avec le millième de millimètre. On crée ainsi des instruments de mesure tellement petits que la matière première a presque disparu. C'est de la technologie à l'état pur.

A Bevaix, on sait exploiter la parenté de cette technologie avec celle de la fabrication des circuits intégrés. On met sur la même puce le capteur et l'élec-

tronique qui va traiter son signal. Ce n'est plus un instrument, c'est une centrale de mesures.

Et Bevaix n'est pas un centre de développement, c'est un centre de production. Pour les capteurs, le fossé constaté ailleurs entre recherche et industrie est entré lui aussi dans le domaine du très petit. Parce qu'il est évident qu'on va trouver une foule d'emplois à ces capteurs miniaturisés.

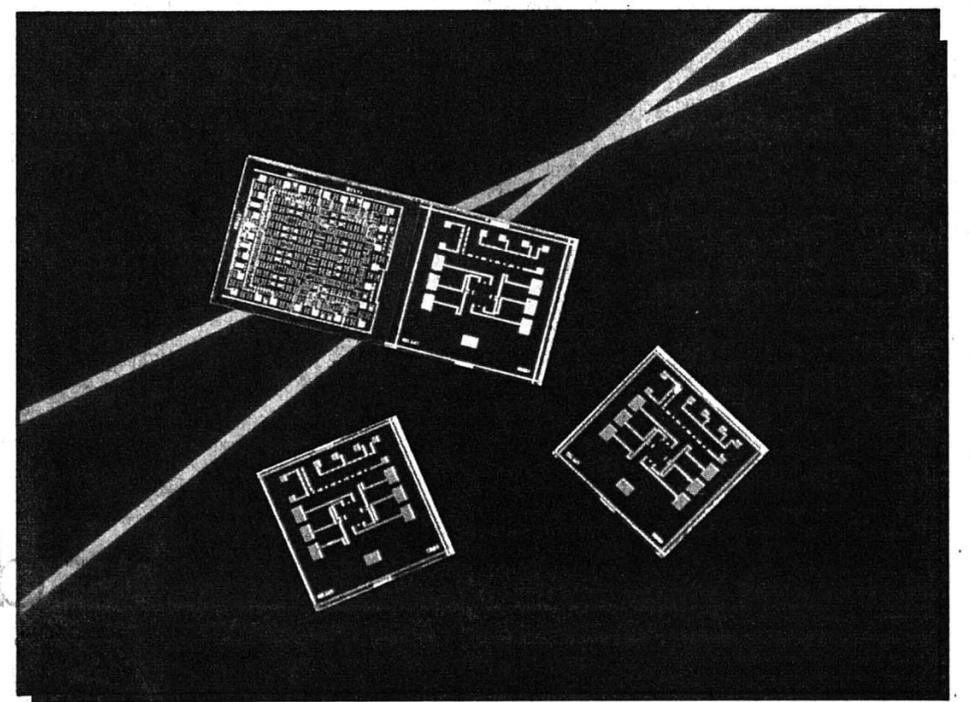
On les emploiera là où les gros ne passent pas: dans le corps humain par exemple. On les emploiera parce qu'ils seront plus fiables et moins chers que les gros. Et parce que les micro-

processeurs qui se sont glissés partout alors qu'ils étaient sourds et aveugles vont remplir bien d'autres tâches quand ils «sauront» ce qui se passe autour d'eux.

Ces changements s'ébauchent ici, maintenant, sous nos yeux.

En élargissant le champ, on peut voir aussi que les rencontres sur les capteurs dessinent, entre l'Est de la France et l'Ouest de la Suisse, entre Nancy, Grenoble, Lausanne et Neuchâtel, une région d'Europe où ces technologies de pointe ont à jouer un rôle majeur.

Jean-Pierre AUBRY



Sur une seule puce de silicium, on a combiné le micro-usinage d'un capteur et la fabrication d'un circuit intégré. Le résultat est un capteur intelligent monolithique. (Photo Ascom Microelectronics)

Chronique d'un automne finissant

L'été (indien) c'est fini... La chanson le dit et la météo le confirme. La neige annoncée aura raison des magnifiques parures d'automne, à admirer une dernière fois sur notre photo Schneider.

Mais souvenirs... souvenirs..., cet automne fut radieux. L'Institut de météorologie de Zurich a relevé en octobre, des températures qui dépassent largement la moyenne: les Chaux-de-Fonnières et Jurassiens ont sué avec une température de 2,4 degrés plus élevée que le temps habituel de saison et les Neuchâtelois du

Bas ont bénéficié de pointes allant jusqu'au plus 2,7 degrés.

La variation se situe normalement entre 1 à 2 degrés. Le soleil a brillé équitablement 163 heures durant.

De l'avis des spécialistes, ce temps d'automne a été trop chaud et trop sec pour la saison. Il leur a permis de notifier un nouveau record sur le bas du canton où il n'est tombé que 245 mm de pluie entre mai et septembre. Du jamais vu depuis 1901. Mais les précipitations d'octobre ont déjà bousculé cet

état extraordinaire avec des quantités de pluies redevenues normales.

Avons-nous eu, nous aussi, notre «été indien», le bel automne appelé ainsi en Amérique du Nord? Les météorologues n'annexent pas le terme et pragmatiques impénitents, avec des prévisions dont la fiabilité ne dépassent pas sept jours, rappellent l'éloignement des hautes pressions et la neige à mille mètres. Ils ne s'aventurent pas non plus dans les pronostics pour l'hiver.

(ib)



Tapez *CPLN#

Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois et la Convention patronale de l'industrie horlogère se lancent sur vidéotex

La Convention patronale de l'industrie horlogère va monter dans le train du vidéotex, mené dans un premier temps par la «locomotive» du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN). La mise en service est prévue pour le début de l'an prochain.

La Convention patronale de l'industrie horlogère va se greffer sur le serveur vidéotex du CPLN et offrir aux entreprises un service d'information et une boîte aux lettres. Dans un premier temps, elles pourraient trouver des renseignements sur le cours intitulé «Conception et fabrication assistée par ordinateur» et une petite dizaine des futurs cours paritaires de la Convention patronale et de la FTMH. Ce serait une première étape. Une acclimatation à ce nouveau moyen de télécommunication.

ÉLARGIR LA PALETTE
«L'expérience avec le CPLN donnera le ton», note le secrétaire du service de formation professionnelle, M. Frédéric Von Büren. Qui a rencontré un écho très positif auprès des entreprises contactées. Dans un avenir plus ou moins loin-

tain, il s'agira d'étudier la possibilité d'élargir la palette des informations et de lancer – peut-être – un service indépendant au CPLN. Tout en maintenant, parallèlement, les liens créés avec lui. «Le projet de partir seul est en phase de mûrissement», remarque encore M. Von Büren.

ASSOCIATION AVEC VALCOM

Pourquoi une collaboration avec le CPLN? Il dispense dans ses locaux des cours à différentes fédérations et associations professionnelles. Dont la Convention patronale. «Il nous est apparu logique qu'elle puisse se greffer sur le serveur du CPLN», relève M. Gilbert Bertschi, responsable de la bureautique, qui, avec MM. Jean-Pierre Baer, responsable de l'intelligence artificielle, et Bernard Jeanmonod, ingénieur, s'est attaché à développer le serveur.

Le CPLN a saisi l'occasion pour s'associer à Valcom, Val-de-Travers commune modèle pour la communication, et profité de l'infrastructure mise en place. Il délivrera deux volets principaux d'in-

formations. Le premier volet donnera accès à des renseignements ayant trait aux écoles du CPLN. Le second permettra, par l'intermédiaire d'une boîte aux lettres spécifique, de réserver sa place aux cours du soir.

Mais le service viendra aussi appuyer les élèves dans le suivi des cours: rentrés à la maison, ceux-ci pourront poser des questions aux enseignants qui, le lendemain, orienteront leurs cours en fonction des remarques faites sur vidéotex. «Ce n'est pas encore un enseignement à distance, mais un premier pas vers l'enseignement «on line», interactif», note tout de suite M. Bertschi. Enfin, cette expérience permettra au CPLN d'acquérir un certain savoir-faire en matière de télécommunication.

OPÉRATIONNEL EN JANVIER

Le public visé? «Le grand public et toute personne susceptible de s'inscrire à des cours du soir», relève M. Bertschi. Avant de conclure: «En janvier, notre serveur sera parfaitement opérationnel».

CC

LA CHAUX-DE-FONDS

Polyexpo, Modhac: journée du gaz naturel; de Vaumarcus; du Landeron et du Conseil général. 14-22 h, animation culinaire au gaz naturel; 18 h, réception des communes du Landeron et de Vaumarcus et du Conseil général; 19 h 30, fanfares de La Béroche et du Landeron; 22 h, musique et danse.

Disco (L.-Robert 84): dès 21 h., tous les j. sauf lundi.

Office du tourisme (La Chaux-de-Fonds, Jura neuchâtelois), rue Neuve 11: lu-ve, 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30, sa, 8 h 30-12 h. ☎ 039/28 13 13.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30 jusqu'à 17 h.

Musée paysan: expo architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h; 1er dimanche du mois, dentellières au travail.

Musée d'histoire naturelle: ouv. ma-sa, 14-17 h, di, 10-12 h, 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: tous les jours sauf lu 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: expo chefs-d'œuvre de la peinture mosane du XVe au XVIIIe siècles, tous les jours, sauf lu, 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Jusqu'au 19.11.

Musée d'histoire et médailler: sa et di, 10-12 h, 14-17 h.

Galerie du Manoir: expo F. Arnal, peintures; C. Vieux, sculptures. Tous les jours, 15-19 h, me, 15-22 h, di, 10-12 h, lu fermé. Jusqu'au 22.11.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.

Galerie Sonia Wirth: expo artistes suisses et français, lu, ve, 14-18 h 30, sa, 14-17 h.

Galerie du Parc: expo A. Vuilleumier, dessins-peintures-gravures; ouv. tous les jours jusqu'à 19 h, sa jusqu'à 17 h, me ap-midi et di fermé. Jusqu'au 4.11.

Club 44: expo G. Munch, œuvres récentes, lu-ve, 10-14 h, 17-22 h, sa, 17-19 h 30. Jusqu'au 31.12.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h. Sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Ludothèque: Serre 16, lu et je, 15 h 30-18 h, ma, 15 h 30-19 h.

Méningothèque: rens. ☎ 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.

Patinoire des Mélézes: piste couverte, ve, 9-11 h 45, 14-15 h 45, 20 h 45-22 h; sa, 14-16 h, 20 h 30-22 h, di, 9-11 h 45, 15-17 h: piste ouverte, tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve, 10-12 h, 16-18 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h, me, 15-18 h.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h, ma-ve, 15-18 h, me, 15-19 h.

Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, ☎ 28 66 72.

Service d'aide familiale: rue du Collège 11, ☎ 28 22 22, lu-ve, 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 02 84. Garderie ma, ☎ 26 99 02, ve, ☎ 28 11 90.

Parents inform: ☎ 038/25 56 46.

Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.

SOS Futures mères: lu et ve, 8-21 h, ma, me, je, 8-13 h, ☎ 038/42 62 52.

Groupe allaitement: ☎ 26 06 30 et 23 43 73.

Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, ☎ 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, ☎ 26 87 77.

Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30.

Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu et ve, 13 h 30-16 h 30.

Soins à domicile et consult. pour stomisés, Collège 9: ☎ 27 63 41, lu-ve.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 27 63 41.

Assoc. suisse pour les sourds démutés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire: entrainements le me, 12 h, au Centre Numa-Droz et le ve, 18 h, au collège de l'Ouest. Pour s'affilier, ☎ 23 81 70.

Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-17 h 30, sa, 9-11 h 30.

Vieux puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa, 9-11 h 30.

Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 2, lu-ve, 14-18 h, sa, 9-11 h 30.

Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin. Jusqu'à octobre, pas de natation.

AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.

Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

La Main-Tendue: ☎ 143, 20^e d'attente. Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu, 8-11 h, 16-20 h; ma, 8-11 h, 14-18 h; je, 8-11 h, ☎ 28 79 88.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h, ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, matin: lu à ve, 8-12 h, après-midi: lu-je, 13 h 30-17 h 30, ve, 14-17 h 30, ☎ 28 37 31.

Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu, 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.

Ass. déf. chômeurs: Progrès 99, (rez-de-chaussée), ma, me, ve, 16-19 h, ☎ 23 60 18.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 26 51 93, tous les jours.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

La Sagne, musée: Tous les lers dimanches du mois, 13 h 30-17 h, ou sur demande, ☎ 31 51 06.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Place du Port: 18-22 h, Neuchâtel-Arts et Vini-expo.

Plateau libre: 20 h 30, Just two; 22 h 30, Red Ted.

Bibliothèque publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h. Lecture publique, lu 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 8-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo «Portraits de jazzmen» photos de J. Straessle; jusqu'au 11.11; lu 10-22 h, ma-ve 8-22 h, sa 8-16 h.

Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h. (Ouverte au public).

Musée d'ethno: expo «Le salon de l'ethnographie», ouv. tous les jours sauf lu, de 10-17 h. Jusqu'au 7.1.1990.

Musée d'art et d'histoire: expo «40 ans de création en Pays de Neuchâtel: Histoire-peinture-littérature»; ts les jours 10-12 h, 14-17 h, lu fermé. Jusqu'au 5.11. Expo V. Attinger, photos. Jusqu'au 21.1.90.

Galerie Ditesheim: expo Maria Sepiol, pastels, fusains. Ouv. ma-ve, 14-18 h 30, sa, 10-12 h, 14-17 h, di, 15-18 h. Jusqu'au 19.11.

Galerie du Faubourg: expo A. Bregnard, sculptures, ma-ve, 14 h 30-18 h 30; sa-di, 15-18 h. Du 4.11 jusqu'au 17.12. Vern. ce soir dès 18 h.

Galerie des Amis des arts: expo Maurice Robert; rétrospective et œuvres récentes; ouv. ma-ve, 14-18 h, sa-di, 10-12 h, 14-17 h. Jusqu'au 19.11.

Galerie de l'Orangerie: expo M. Wicki, masques, M. Hamsag, bijoux; ma-di, 14-18 h 30. Du 3.11 jusqu'au 26.11. Vern. ce soir dès 18 h.

Galerie de l'Evoles: expo Röthlisberger, ouv. ma-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 14 h 30-17 h. Jusqu'au 30.11.

Galerie des Halles: expo C. Durroux, sculptures; R. Tilbury, aquarelles, du lu au ve 14-19 h, sa 10-12 h, 14-17 h. Jusqu'au 18.11.

Galerie de la maison des jeunes: expo Bernard Lavernat, sculptures et reliefs; me-di, 14-18 h. Du 3.11 jusqu'au 29.11. Vern. ce soir dès 18 h.

Gymnase cantonal: expo Claire Wermeille, dessins tapisseries, ouv. lu-ve, 8-18 h, sa, 8-12 h, 14-18 h. Jusqu'au 2.12.

Musée des beaux-arts: tous les jours sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu, 10-17 h.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Villa Lardy (av. du Mail 101): expo Aimé Montandon, huiles, gravures, encres de Chine; ouv. je 14-17 h.

SIDA-Info: ☎ 038/31 13 13 (lu au ve, 17-19 h, sa, 10-12 h).

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.

SOS Alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Alcool. Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; ☎ 039/28 79 88.

SOS Futures mères: ☎ 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je, 8-13 h.

Consult. conjugales: ☎ 038/24 76 80.

Service du Centre social protestant: ☎ 038/25 11 55; ☎ 039/28 37 31.

Parents-info: ☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.

Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin. Service animation, ☎ 038/25 46 56, le matin.

Pharmacie d'office: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Bevaix, Galerie Pro Arte: expo François Gall, huiles; Aloys Perregaux, aquarelles; me-di, 15-21 h. Jusqu'au 26.11.

Auvernier, Galerie Numaga: expo Franz Beer peintures; ma-di 14 h 30, 18 h 30, lu fermé. Jusqu'au 5.11.

Hauterive, Galerie 2016: expo Riccardo Pagni, peintures; me-di 15-19 h, je 20-22 h. Jusqu'au 12.11.

Le Landeron, Galerie di Maillart: expo Barbara Sörensen, peintures sur soie; ma-sa, 14-18 h, ve, 14-21 h. Jusqu'au 19.11.

LE LOCLE

Musée des beaux-arts: expo «Reflets contemporains d'une collection», gravures de l'Ecole polytechnique de Zurich, ouv. tous les jours, 14-17 h, sauf lu, me, 20-22h. Jusqu'au 12 nov.

Collège secondaire: expo Photo-Club; ouv. lu-ve, 18-21 h, sa-di, 14-21 h, Du 27.10 jusqu'au 5.11.

Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15. Ouv. lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.

Piscine du Communal: ouv. de 9-19 h.

Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.

La Main-Tendue: ☎ 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-11 h, 14-16 h, à Paroiscentre.

Service aide fam: ☎ 31 82 44, lu-ve 8-11 h 30.

Planning familial: ☎ 28 56 56, lu-ve.

Consultations conjugales: lu-ve, ☎ 038/24 76 80.

Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.

Crèche pouponnière: garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.

Ecole des parents ☎ 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-17 h.

Contrôle des champignons: sa-di-lu, 20-21 h, Envers 20. Sinon tél. au numéro 31 31 71, entre 18 h 30 et 19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Mariotti. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 rens.

Martel-Dernier, collège: expo Art-Artisanat (11 artisans); ouv. lu-ve, 14-17 h, sa-di, 13-21 h. Jusqu'au 12.11.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

JURA BERNOIS

Office du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Montier, ☎ 032/93 64 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture. ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre village, ☎ 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, ☎ 032/92 97 50.

Service médico-psychologique: consult. enfants, personnelle, conjugale, sociale, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.

Centre social protestant: service de consult. personnel, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information sociale aux personnes âgées, rue du Pont 4, Tavannes, ☎ 032/91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, St-Imier.

La Main-tendue: ☎ 143.

SAINT-IMIER

CCL: expo E. Walthert, graphiste-peintre; ouv. lu, me, ve, sa, 14-18 h, di 10-12 h, 14-18 h. Jusqu'au 18.11.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16 h 30-18 h 30, je, 15 h 30-19 h 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h, ve 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h, ☎ 41 44 30.

Service techniques: électricité, ☎ 41h 30, salle école ménagère.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 41 25 66.

Police municipale: ☎ 41 20 47.

Ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecin de service (St-Imier et Haut Valon): ☎ 111, jour et nuit.

Pharmacie de service: Liehti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.

Hôpital: ☎ 42 11 22, chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16. 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 40 29.

Aide familiale: ☎ 41 33 95. 9-11 h et 41 38 35 (urgences).

A.A. Alcooliques anonymes: 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

TRAMELAN

Ludothèque: ma et je 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.

Service techn. et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 97 40 69.

Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors des heures de bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.

Pharmacie: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48. J. von der Weid. ☎ 032/97 40 30.

Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78. 14-15 h, tous les jours.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.

Landau-service: Collège 11, ☎ ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Patinoire: fermée.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, ☎ 039/51 21 51.

Service social des Fr.-Montagnes: puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (me ap-m.), Pro Infirmis (5.10/7.12, de 14 à 17 h). Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 039/53 17 66/67.

Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5%, Delémont, ☎ 22 60 31.

SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.

La Main Tendue: ☎ 143.

LES BOIS

Ludothèque: 1er ma du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

SAIGNELÉGIÉ

Galerie du Soleil: expo Tristan Solier, peintures, dessins, objets. Jusqu'au 12.11.

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21, sa 9-14 h. Patinoire: lu 13 h 30-16 h 45; ma-je 10-11 h 45, 13 h 30-16 h 45; me 10-11 h 45, 14-16 h 45; ve 10-11 h 45, 13 h 30-16 h 45, 19 h 30-21 h 45; sa-di 14-16 h 45.

Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Préfecture: ☎ 51 11 81.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: ☎ 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15, Dr Tetamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

Baby-sitting Croix-Rouge: 039/51 13 42.

Muriaux: Musée de l'Automobile; heures d'ouverture: lu-ve 13 h 30-17 h 30; week-end et jours fériés, 10-18 h.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Maire Alexis Camille, fils de Jacques André et de Maire, née Hefti Monika. - Stancan Mickaël Viorel, fils de Viorel et de Stancan, née da Silva Maria Emilia. - Gaille Fabien Paul, fils de Paul André et de Gaille née Grosclaude Danièle Yvette. - Vermot-Petit-Outhenin Dylan, fils de Dominique Louis, et de Vermot-Petit-Outhenin, née Jeanneret Christine Michèle. - da Costa Bruno, fils de da Costa José et de da Costa, née de Paiva Maria Manuela. - Dubois Laetitia, fille de Christian Alain et de Dubois, née Robert-Grandpierre Chantal Janine. - Baudrey Rachel Anne, fille de Pascal René Louis et de Baudrey, née Chevalier Lee Ann. - Charrière Alexis Pierre Joseph, fils de Edmond Michel et de Charrière, née Vidon Evelynne André Marie.

VAL-DE-TRAVERS

Môtiers, Galerie du Château: expo Cornella. Jusqu'au 5.11.

Couvet, Vieux Collège: Ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

Baby-sitting: ☎ 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: Gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23.

Police (cas urgents): ☎ 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 118.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital de Couvet: maternité et urgences ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 117.

Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.

Fleurier, infirmière visitante: ☎ 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

VAL-DE-RUZ

Vilars, collège: 18-22 h, 5e Salon d'anti-quités.

Les Bugnens, métairie Fornel-du-Haut: expo Raymond Chautems, aquarelles, tous les j. sauf je et di dès 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

Château de Valangin: expo «Helvétie et le tir, une tradition séculaire». Tous les j. 10-12 h, 14-17 h, ve après-midi et lu fermé. Jusqu'au 19.11.

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Protection des animaux: ☎ 038/31 82 23.

Au présent, les signes du futur.

ENTRAIDE

Un concert contre la drogue

Depuis 1971, l'association internationale et inter-ecclésiastique des Compagnons de Daniel (du nom biblique d'un jeune Hébreu qui avait refusé de consommer des mets sacrifiés à des idoles) lutte contre la drogue par le canal de l'évangélisation. Par drogue, elle entend non seulement les substances illégales, mais aussi l'alcool, les médicaments et le tabac.

Face aux difficultés de la vie quotidienne et contre la tolérance qui marque l'actualité, ces compagnons veulent informer la jeunesse le plus largement possible. Ils seront samedi dans la rue à La Chaux-de-Fonds. Le soir, à 20h à l'aula des Forges, les Compagnons de Daniel organisent une information avec montage audio-visuel «La défoncée? Mais à quel prix», avec l'animateur romand Alain Kreis.

Comment participer à la lutte contre le cancer?

...question que se posent de nombreuses personnes sensibilisées au problème de cette maladie.

Comment est-il possible d'agir?

Seul, il n'est pas possible de mener une action.

Nous avons besoin de spécialistes dans les domaines de la recherche scientifique, l'information, la documentation, l'aide sociale et la prévention.

La semaine européenne contre le cancer, vécue du 9 au 25 octobre, donne une idée de la nécessité d'unir les efforts, tant sur le plan national qu'international.

Pour combattre la maladie, il s'agit de se donner les

moyens d'agir, de l'éducation au dépistage, des soins à l'accompagnement, aussi bien qu'en matière de recherche.

La Ligue neuchâteloise contre le cancer est un instrument utile pour réunir des fonds et les redistribuer judicieusement afin de permettre à la lutte contre le cancer d'avancer.

Son but principal est l'aide aux malades de notre canton, en participant et allégeant leurs lourdes charges financières (elle intervient également dans des autres domaines).

Chacun peut donc agir efficacement en accueillant la «carte annuelle 1990» avec générosité et solidarité. (comm)

● Ligue neuchâteloise contre le cancer ccp 20-6717-9



MSDHAC '89

Vous reconnaissez-vous?
Chaque jour un gagnant



Tous les jours, un photographe se glisse malicieusement parmi les visiteurs de Modhac pour les «croquer» avec son objectif. Si vous découvrez votre portrait publié dans le journal ou accroché au stand de L'Impartial, il vous suffit de vous présenter à notre hôtesse, Laurence Favre, pour gagner le prix, à savoir un bon de 50 francs, valable auprès des exposants de Modhac. Ouvrez l'oeil!

Elle et lui et les enfants

Tous comblés au défilé de mode de Modhac

Modhac s'est mis sens dessus dessous pour une présentation de mode de hier soir; dessus avec des tenues sports et de ville, dessous avec des frous-frous de lingerie. Un public serré a dévoré des yeux les gracieux mannequins.

En privilégiant la mode, le temps d'une soirée, Modhac retourne un peu à ses origines. Son sigle ne vient-il pas de la contraction de «mode et habitation»?

BRANCHÉS ET DÉHANCHÉS

C'est un choix qui semble plaire au public. Dans le grand restaurant plein à craquer, les yeux se sont écarquillés de curiosité et de plaisir. De tendresse aussi pour les petits qui ont ouvert le défilé, nippés branchés par la boutique «L'Ours en plus».

Les sportives et sportifs ont pris la relève, déhanchés en rythmes pour des tenues de loisirs ou de skis relevées des couleurs et dessins mode. Avec des pulls, des pantalons, Calame Sports a pourvu à cette élégance-là.

Retour à l'intimité ensuite avec Louisiane qui a dévoilé la lingerie en vogue, un mélange de romantisme et de sens pratique, le tout auréolé d'une élégance particulière et permanente.

Les jolis déshabillés et les te-

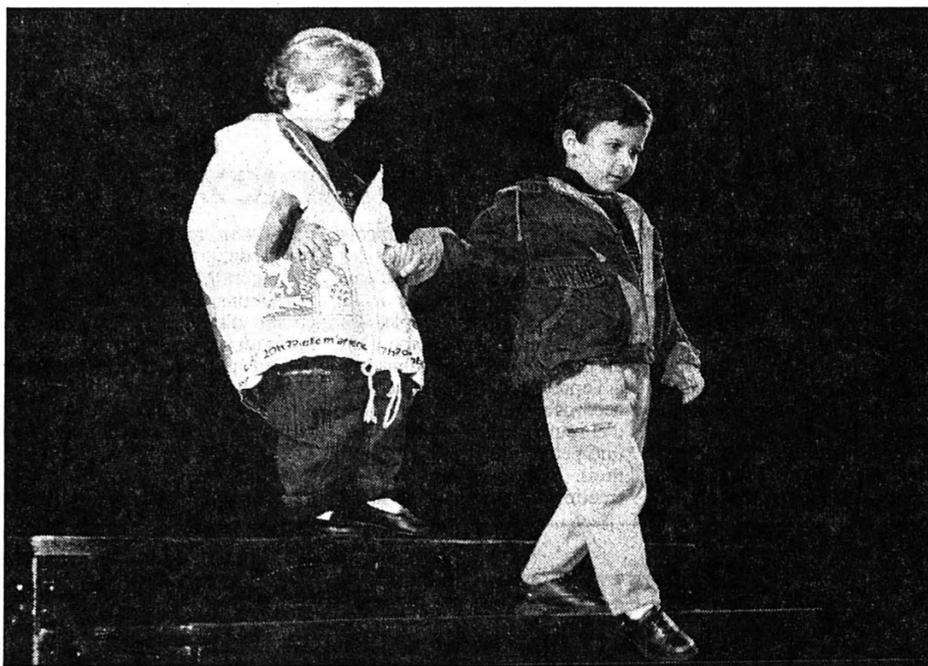
nues nocturnes, les robes de chambre douillettes, les caleçons de bain encore, tout fut envoyé sur un air de circonstance.

Elle et lui, en suite du programme, ont été habillés par Jolie-Mode Françoise et Esco; de

la classe dans les frimas, de l'allure pour la ville en deux collections qui se sont unies à ravir. Le Tigre royal a sorti quelques fourrures encore pour s'apprêter aux frimas. Les Parfums Dumont étaient aussi de la fête et la

Droguerie Perroco a alimenté la loterie.

En un show joliment réalisé en musique, cette excursion dans la mode a été une belle soirée pour Modhac. La danse a pris le relais. (ib)



Les bambins ont ouvert le défilé avec leur charme naturel.

(Photo Henry)

Le record du jour

Notre jeu-concours «Les points sur les i» a connu dans la journée de jeudi des rebondissements. Xavier Fernandez, Blaise-Cendrars 7, en ville, a porté la barre très haut avec 1,7 seconde. Patrick Glauser a même amélioré son record de 5,5 secondes à 2,3 secondes. La lutte finale sera chaude, d'ici à la fin de Modhac. Qui peut faire mieux?

Demandez le programme!

Aujourd'hui vendredi, Modhac accueille l'un de ses invités de marque, le gaz naturel. Outre les officialités et la promotion faite auprès des propriétaires voisins du réseau, le public pourra déguster dès 14 h. les crêpes au grand-marnier du chef. Par ailleurs, Modhac recevra aujourd'hui les deux communes invitées du Landeron et de Vaumarcus, ainsi que le Conseil général (à 18 h.). Les fanfares des deux villages seront sur scène entre 19 h. 30 et 20 h. 30. L'orchestre de Modhac mènera la danse de 22 h. à 2 h. du matin.

Allons danser, grand-mère!

Les bals du 3e âge reprennent la valse

Grands-mamans et grands-papas, sortez vos vieux chapeaux et vos fringues anciennes; le premier bal de la saison sera rétro, dimanche 5 novembre, dès 14 h. 30, à l'Ancien Stand. L'animatrice de Pro Senectute en annonce une dizaine dans tout le canton et même l'occasion d'apprendre ou réapprendre à danser.

La bonne habitude est relancée. Le 22 octobre dernier, les gens de Neuchâtel ont déjà été invités à la danse. Pour la saison, Mme D. Guillaume-Gentil, animatrice à Pro Senectute a projeté d'autres rencontres de ce type, entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers.

L'engouement dépasse le simple divertissement puisque, parallèlement et pour sa troisième édition, le cours de danse réunit 27 personnes, dont une heureuse participation masculine en hausse.

Pour les bals et d'autres activités en gestation, les animateurs ont cherché de l'aide parmi leur public. Une douzaine de personnes bénévoles s'investissent dans ces différentes tâches. «Une manière de les intégrer mieux encore dans la vie sociale et culturelle», souligne Mme D. Guillaume-Gentil.

Pour l'heure, rendez-vous est donné avec l'accordéoniste Moineau et son batteur, qui sortiront leur répertoire de charme dimanche. Que chacun se mette dans la note d'antan! (ib)

Concours pour la paix

A l'occasion du salon des sociétés locales VAL à Polyexpo du 10 au 12 novembre. L'Union des femmes pour la paix et le progrès organise un concours intitulé «Colombes de la paix» - dessins, modelages, créations diverses - destiné aux enfants jusqu'à 14 ans. Ils sont à apporter chez Mme R. Weill, Numa-Droz 80, dès le 7 novembre, ou le 10 novembre de 16 h à 18 h directement à Polyexpo. (Imp)

Devoirs sous surveillance

L'Ecole secondaire tente une expérience

La marge de liberté des «schwenzeurs» se rétrécit; même en dehors de l'horaire de classe, l'école ne les lâche plus dans la nature. En tout bien tout honneur, l'Ecole secondaire introduit des devoirs surveillés. Une idée dans l'air depuis longtemps et l'essai devra confirmer la demande enregistrée.

L'initiative découle à la fois d'une préoccupation générale des autorités et de milieux proches de la jeunesse; tous confondus, et après enquête pour mesurer l'étendue de la demande, ils s'inquiètent de trouver des stratégies d'appui extrascolaire pour les élèves.

Cette prise de conscience touche les directions d'écoles dans le domaine des devoirs scolaires. En effet, les enfants ne trouvent parfois pas l'encadre-

ment nécessaire à la maison, par l'absence des parents au travail, le décalage des connaissances, etc. M. Marcel Fiechter, directeur général, songe aussi à ces devoirs repoussés à la soirée et qui n'avantagent ni le repos de l'élève ni la qualité de vie familiale.

UN TROU

L'Ecole primaire bénéficie de l'organisation du Foyer de l'Ecolier; un trou ensuite à l'Ecole secondaire qui ne dispose pour mesurer l'étendue de la demande, ils s'inquiètent de trouver des stratégies d'appui extrascolaire pour les élèves.

Rien au degré 3 d'où la mise en place de devoirs surveillés, du lundi au jeudi, mercredi compris, à raison de deux heures par

jour; cela dans le seul collège des Forges pour la phase d'essai mais à disposition de tous les élèves de la ville. Une vingtaine d'enseignants des différents collèges secondaires ont répondu spontanément à l'appel. Ils apporteront une aide non obligatoirement spécialisée et répondront aux questions éventuelles.

Peu de contraintes dans cette proposition: les élèves viennent librement, sans s'inscrire, restent le temps qui leur convient, mais naturellement travaillent en silence, sans walkman est-il précisé. Un premier sondage avait dévoilé une réelle demande de la part des élèves. Au premier jour, le 30 octobre, personne n'est venu mais la direction de l'Ecole secondaire veut tenter l'expérience quelque temps et tiendra un bilan. (ib)

Au Club 44: la Rose-Croix, mystique moderne

Le mystique peut être défini comme celui qui recherche la vérité à l'intérieur de lui-même. Opposition à une tendance au monde moderne tournée vers l'abondance matérielle. Depuis plus de trois millénaires, le mouvement rosicrucien perpétue un enseignement qui trouve sa source dans l'Egypte ancienne. André Bernard en évoquait hier soir au Club 44 les manifestations dans le grand bouleversement du monde actuel.

Ni politique, ni religieux, l'ordre de la Rose-Croix a pour devise «La plus large tolérance dans la plus stricte indépendance». Sur le plan mondial, l'ordre est organisé en juridictions. Le fondement de l'enseignement, diffusé sous la

forme de monographies: la place de l'être humain dans le vaste cosmos, est toujours actuel. A toute époque, l'homme est toujours obligé de se redécouvrir, connaître la nature de l'être, le fonctionnement des forces psychiques, la structure de la matière, l'alchimie spirituelle.

Le monde contemporain a tendance à enfermer ses sujets dans un champ de conscience restreint, «objectif» utilisant les cinq sens reliant au monde extérieur. Comment dénommer ce sens qui permettra de réfléchir sur la limitation des sens objectifs? Il s'agit de la conscience spirituelle, interne. L'élargissement du champ de

conscience résultera d'un approfondissement culturel constant.

L'une des étapes les plus importantes dans l'élargissement de la conscience sera la rencontre avec le prochain. Mais l'être humain connaît souvent la non communication. L'homme sera pleinement réalisé lorsqu'il atteindra le plein emploi de ses facultés intérieures et extérieures: l'état Rose-Croix.

André Bernard s'attacha à démontrer l'application de cet enseignement dans différents domaines. Le retard de la pensée sur la science lui apparaît constituer le déséquilibre le plus étonnant que l'être humain ait connu au cours de son histoire. D. de C.

Enseignants japonais en visite

Une vingtaine d'enseignants japonais ont visité mercredi et jeudi des classes chaux-de-fonnières. Ils venaient de Tchécoslovaquie et se rendent en France. Une démarche étonnante et intéressante.

Pour la troisième fois, un groupe d'enseignants et de directeurs d'écoles japonaises a fait étape pendant deux jours à La Chaux-de-Fonds dans le cadre d'un voyage à but pédagogique en Europe. Les participants ont visité au pas de charge des

classes de l'école primaire mercredi matin, débattu de problèmes d'enseignement avec sa direction l'après-midi et survolé écoles secondaire et de commerce hier.

Très pragmatiques selon les enseignants chaux-de-fonnières, ils se sont intéressés à la fois à l'organisation très concrète des classes et à certains thèmes pédagogiques tels que l'intégration des élèves étrangers, les relations entre enseignants et familles d'enfants, l'agressivité en classe.

«C'est fabuleux de pouvoir dans le cadre de son travail confronter son expérience à celle d'enseignants d'autres pays», dit un prof suisse. La démarche a quelque chose de très japonais...

Hier soir, les accompagnants suisses étaient invités par leurs hôtes japonais à une réception. Après l'apéritif offert par la ville, les maîtres japonais se sont éclipsés pour préparer une surprise: un chant bien helvétique, nous a-t-on dit... (rn)

Le car de l'amitié en balade

Le car de l'amitié de la Croix-Rouge est parti hier toute la journée en balade. Une centaine de pensionnaires des homes de la ville et de personnes à qui les services de la Croix-Rouge rendent visite ont participé à la course annuelle. Une vingtaine de bénévoles les ont accompagnés.

Partis de la Sombaille, le car de l'amitié et deux cars, à qui la

Croix-Rouge a dû faire appel, ont emmené leurs passagers d'un jour jusqu'aux Breuleux.

Après le dîner, un petit tour en France les a conduits par Goumois, Maîche et Charquemont.

Aujourd'hui, ce sont près de 30 personnes du home de La Sagne que le car de l'amitié emmènera pour une balade à travers le canton. (cc)



(Photo Henry)

NAISSANCES

ANDRÉ
est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

CLAUDIO
né le 31 octobre 1989

Clinique LANIXA S.A.
Joao et Elza LOUREIRO - PASCOAL
Crêtets 100
La Chaux-de-Fonds

CLINIQUE de la TOUR

KEVIN
à la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

DEBORA
née le 31 octobre 1989

Antonio et Maria CORCIULO
Croix-Fédérale 30
La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS 24

avis urgent

IL CO.EM.IT. DELLE M.N.
ricorda ai connazionali che sabato 4 novembre 1989 verrà celebrata nella Sala delle cerimonie del cinistero di La Chaux-de-Fonds, alle ore 16.30, la ricorrenza di **VITTORIO VENETO** e la commemorazione dei defunti.

PUBLICITÉ

Boutique d'Or
Création - Joaillerie - Bijouterie
Claude Thiébaud

Création Transformation Réparation

Tour de la Gare - Jaquet-Droz 58
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23.13.09

Publicité intensive, publicité par annonces

Amnistie, pas amnistie?

Tribunal correctionnel: affaire renvoyée pour complément de preuves

Prévenu d'escroquerie, de faux dans les titres et subsidiairement de faux dans les certificats, J. L. s'est retrouvé hier matin devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. Qui a renvoyé l'affaire pour complément de preuves. Le prévenu peut-il se prévaloir d'un casier judiciaire vierge, comme il le prétend, grâce à la loi, française, d'amnistie, ou non? C'est la question que s'est posée le Tribunal correctionnel. J. L. est accusé d'avoir déclaré faussement être atteint d'un cancer, de produire à l'appui de ses déclarations de faux certificats médicaux, de prétendre devoir se faire soigner dans un établissement spécialisé en Allemagne, de cacher son insolvabilité et de déterminer son entreprise à lui prêter plus de 8000 fr. et à lui verser d'octobre 87 à novembre 88 des salaires pour 15.000 fr. Les faits sont admis en grande partie, mais la

qualification juridique de certains d'entre eux est contestée. Le prévenu a déjà été condamné en France à six reprises, dont cinq pour des faits similaires à ceux qui l'ont amené hier devant le Tribunal correctionnel. J. L. ne conteste pas

avoir été condamné mais il prétend que la loi d'amnistie, votée l'année dernière en France après la réélection du président François Mitterrand, redonne à son casier judiciaire une virginité. La pièce qui le mentionnerait ne se trouve pas entre les mains du

président du tribunal et du suppléant du procureur général, M. Pierre Heinis. Or, comme l'a souligné le président, M. Frédy Boand, «c'est un élément important de la situation du prévenu». L'affaire a été renvoyée pour complément de preuves. CC

«C'est la coutume»

L'amnistie? La France entretient cette «coutume», précise-t-on à l'ambassade de France, de décréter, après l'élection du président de la République française, l'amnistie de certaines catégories de condamnés, détenus ou pas. «C'est dans les traditions de la République», ajoute-t-on.

La dernière loi d'amnistie a été votée le 20 juillet 1988, quelques semaines après la ré-

élection du président François Mitterrand. Elle touche les condamnés à toute peine d'emprisonnement inférieure à 12 mois avec sursis simple, les condamnés à toute peine d'un an plus un jour avec sursis mis à l'épreuve (l'amnistie sera là accordée à la fin du délai d'épreuve), et les condamnés à une peine ferme inférieure à 4 mois. Et ceci «pour toute infraction commise avant le 22

mai 1988», relève-t-on au Tribunal de grande instance de Besançon. Mais les auteurs des infractions telles que conduite en état d'ivresse, délit de fuite après un accident, trafic de stupéfiant ne peuvent pas bénéficier de l'amnistie.

Le prévenu d'hier pourra-t-il faire valoir cette loi d'amnistie? Le tribunal jugera de cette question lors d'une prochaine audience. (cc)

Les consommatrices s'enflamment

La FRC invite au contrôle des BX

La Fédération romande des consommatrices (FRC) s'enflamme et met en garde les propriétaires de Citroën BX 16 et 19 contre des risques d'incendie, alerte lancée à la suite de cas déclarés en France. La direction suisse juge le risque pratiquement nul mais propose volontiers un contrôle préventif gratuit des véhicules.

«Nous vous recommandons de faire vérifier le circuit d'alimentation d'essence ainsi que les circuits électriques de votre véhicule», prescrit la FRC dans un communiqué adressé hier aux rédactions. L'avis s'adresse aux propriétaires de Citroën BX 16 et 19, après une alerte en France où plusieurs cas d'incendies spontanés se sont semblé-t-il déclarés, apparemment causés par «une fuite d'essence au moment du démarrage, une étincelle, un vice de fabrication».

La direction de Citroën suisse relativise. En France, après de multiples vérifications, rien ne permet d'affirmer qu'il existe un défaut spécifique constaté sur ces véhicules, qui, à entendre le porte-parole de la marque, «ne sont pas plus susceptibles que d'autres de prendre feu».

De surcroît, la situation suisse est différente. Depuis 1982, les véhicules suisses ne sont pas identiques aux français, système antipollution oblige. Les contrôles annuels institués touchent aujourd'hui justement l'allumage, l'alimentation et la carburation. «On ne peut comparer les Citroën suisses et françaises», conclut la direction suisse.

Par précaution cependant, la direction a déjà demandé à son réseau d'effectuer un contrôle préventif supplémentaire, et gratuit, sur ces véhicules. Un concessionnaire chaux-de-fonnier confirme et ajoute que ses clients (200 à 250 automobilistes roulent en BX dans la région) sont contents de leur voiture. A la direction suisse, on conclut en affirmant que «le risque est pratiquement nul».

(rm)

«Züri West» aux Enchères

Le KA par dessus la Sarine

Ils sont Suisses alémaniques. Et fiers de l'être. Ils s'appellent «Züri West» et seront samedi à la Halle aux Enchères de La Chaux-de-Fonds (début du concert à 21 h).

Les amateurs de rock pourront se réchauffer et se changer les idées à l'écoute de «Züri West». Le groupe Bernois fait un tabac partout en Suisse allemande.

En effet, leur dernier album «Bümpliz-Casablanca» a cassé la baraque. Avec plus de 25.000 exemplaires vendus, il a atteint les sommets du hit parade. C'est pas mal pour un groupe de rock issu en 1984 de la scène alternative de la capitale fédérale, non?!

Le rock de «Züri West» a la réputation de n'épargner personne. Leurs qualités musicales sont largement reconnues. A tel point qu'un jury composé de programmeurs, de producteurs et du public a élu ce groupe le «rock-band» de l'année 1989.

La vitalité et l'assurance de ces Bernois va laisser pantois plus d'un spectateur chaux-de-fonnier. Alors, si vous ne voulez pas avoir des remords, venez passer par dessus la Sarine avec le KA.

J.C. ● Samedi 4 novembre, Halle aux Enchères de La Chaux-de-Fonds: «Züri West» (début du concert à 21 heures).

Minging au Petit Paris

Cinq musiciens pour de la musique improvisée

Le 4 novembre, à partir de 22 h, le Petit Paris accueille «Minging», formation de musique contemporaine improvisée alliant recherche sonore acoustique et synthétique.

Minging est composé de Antoine Auberson, saxophone,

Mathias Demoulin, contrebasse, Claude Buri, guitare, synthétiseur, Marc Erbeta, batterie, Raphaël Pitteloud, percussion. Les musiciens de Minging ont longuement expérimenté dans des groupes locaux. Puis, le besoin leur est venu de créer une

musique originale dans une formation regroupant des personnes aux goûts semblables. La musique de Minging est un mélange de timbres acoustiques et synthétiques, inspirée de Bill Frisell et Egberto Gismonti.



Le groupe qui se produira samedi soir: Minging. (Photo Christinat)



Claude Buri a de solides références techniques. Il enseigne au conservatoire de Montreux. Mathias Demoulin a également étudié aux USA. Il enseigne également. Antoine Auberson collabore avec Gaspard Glauz et compose des musiques de films. Raphaël Pitteloud et Marc Erbeta jouent et ont joué avec François Lindemann. Voilà pour ces ébauches de curriculum vitae. Début du concert à 22 heures. (cse)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Rosset Christian Denis et Francisco Maria Teresa. - Boichat Gilbert Henri et Aires Maria da Luz. - Götz Christian Ferdinand et Evalet Gisèle Monique. - Da Silva Flavio et Miraglia Nathalie. - Dos Santos Pedro Manuel et Tavares Maria José.

- Cordier Jacky et Leite Maria Alice. - Jobé Louis Bernard Edmond et Weber Yolande. - Greber Nicolas Georges et Fonseca Bonnibeth Beale. - Bohulu N'Djoli et Schafroth Corinne. - Alabogaz Memet et Augsburguer née Parravicini Josiane Victoria Arlette. - Ayyildiz Yusuf et Joia

Maria Manuela. - Egger Yves Patrick et Küttel Anne Marie. - Razzano Philippe et Gorgoni Nadia. - Siegfried Patrik Roland et Jeannet Fabienne. - Droz François Walther et Perez Beatriz Elena. - Bueno Angelo et Verzola Sabrina.

Telle qu'on l'aime

Marie-Paule Belle au Théâtre

Extraordinaire petit bout de femme, cette Marie-Paule Belle qui a enthousiasmé le public du Théâtre mercredi soir. Extraordinaire parce que capable de tout chanter avec le même bonheur, parce qu'à l'aise dans tous les styles et débordante de tous les talents.

Absente des scènes depuis plusieurs années (elle nous en expliquera les raisons dans une prochaine page Temps libre), elle revient plus pimpante que jamais, avec des chansons nouvelles qui agrandissent encore la vaste palette de son répertoire et des «anciennes» qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur.

Attachante, drôle, sensible, elle amuse son public autant qu'elle semble s'amuser sur scène, elle joue avec lui comme avec ses quatre musiciens puis, en une volte-face, elle l'émeut, le transporte dans un monde de tendresse ou de mélancolie, pour se déchaîner en un blues délirant, la chanson suivante. Ainsi de «Berlin des années 20»

à «Mal en mâle», de «La Louisiane» à «Nosferatu», de «Mon piano noir» à «Wolfgang et moi», des «Bourrelets d'antan» à «Le monde est une apocalypse» de «Où vont ces lettres d'amour» à «Venez chez moi» c'est un incessant chaud et froid, un fantastique show effroi, un chauve et roi (d'une chanson!).

C'est fou, c'est gai, c'est tendre, c'est beau, c'est chaleureux, c'est un merveilleux moment de belle chanson française qu'a offert Marie-Paule Belle. Tous ceux qui l'aiment sont rassurés, elle est toujours la même, espiègle et grave, délicate et drôle, effrontée et sentimentale. Femme sous toutes ses facettes.

Le public du Théâtre fut ravi, comblé par une artiste qui a le don de l'entraîner dès son entrée en scène dans le tourbillon d'un récit où l'on se trouve si bien. Etonnante et merveilleuse, Marie-Paule Belle. On s'est aperçu l'autre soir qu'elle nous avait vraiment manqué, durant cinq ans! (dn)

CELA VA SE PASSER

Concert de la Croix-Bleue

La musique de la Croix-Bleue, dirigée par Claude-Alain Fahry, donnera son concert annuel, samedi 4 novembre,

20 h. 15, à la Salle du Progrès (Progrès 48).

Le chœur mixte «Le Moléson», direction R. Michel, y prendra part en deuxième partie. Entrée libre.

(DdC)

divers



- Restaurant, terrasse
- Dortoirs
- Location vélos montagne
- Tennis, Squash

Ouvert 7 jours sur 7

Louis-Chevrolet 50
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/2651 52

Grandes salles pour banquets et repas de fin d'année

Réservez dès maintenant votre table dans le restaurant du tennis!

51



Cours de danse pour débutants

10 leçons de 2 heures: Fr. 100.- (1re leçon gratuite)

Rock - Tango - Valse - Samba - Chacha Lambada - etc.

Lundi 6 novembre à 20 h 15

Cours de perfectionnement: mardi 14 novembre à 20 h 15

1er étage, Restaurant de la Place

Renseignements et inscriptions: J. et M. Borel, ☎ 039/31 71 56

Sur demande: cours privés, juniors, AVS. Club et soirée les jeudis et vendredis

014197



Université de Neuchâtel

Dies academicus

Samedi 4 novembre 1989 à 9 h 30

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1

La cérémonie est publique



Le Dr M. GREUB

a transféré son cabinet médical

rue du Puits 27

Rez-de-Chaussée

Consultations sur rendez-vous

Tél. 039/28 44 55

122744

VAC... le film des offres fantastiques...

à modhac

VIDEO Enregistrement 4 ou 8 h
PANASONIC
 PANASONIC NV G 45 **990.-**
 au lieu de 1395.

PHILIPS STEREO 5595 PS
 Ecran géant coins carrés 70 cm
Un vrai PHILIPS
1890.-
 au lieu de 2390.
 4 ans de garantie sur le tube image

JVC
 HI-FI Syst. 50
2 x 135 W musique
 2 x 85 W sinus
 Option: CD 305.-
1690.-
 au lieu de 2435.

VAC des offres choc! VAC un service après-vente

012072

offres d'emploi

Nous cherchons un **ÉLECTRICIEN CFC** ou expérience
 Pour une place fixe ou temporaire.
 Suisse ou permis B/C. 713
(039) 27 11 55
regularis
 TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

POUR GAGNER

La Paroisse réformée de Saint-Imier met au concours pour le 1er janvier 1990 le poste de **concierger**
 de la collégiale et des salles de la cure. (Travail accessoire mais bien rétribué.)
 Renseignements et postulation (jusqu'au 15 novembre 1989): Jacques Hürlimann, Clef des champs, 2610 Mont-Soleil.
 ☎ 039/41 25 03.

Les scies qui dansent

Vous pourrez tout faire avec nos scies à ruban - débiter, déligner, dégrossir, tronçonner, chantourner, tenonner, faire des onglets, ajuster et même couper du bois de feu.
 Venez examiner nos différents modèles et faire vous-mêmes le bon choix.
 Nous vous attendons à deux pas de Morges: Route de Denges - 1027 Lonay tél. 021/803 07 56

Artesa - Le leader romand des machines à bois

Publicité intensive, Publicité par annonces

ST
 Votre spécialiste en appareils ménagers et lustrerie
SERVICES INDUSTRIELS
 Magasin de vente: Collège 33
 ☎ 039/276 691
 Stand No 190

Ernest Leu
 Bureautique Machines de bureau
Restez branché, soyez FAX
 Charrière 13, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 71 28

croisitour
 Les artisans de l'évasion
 Rue de la Serre 65
 Tél. 039/23 95 55
 La Chaux-de-Fonds

Ce soir l'apéritif vous sera offert à notre stand No 347 entre 20 et 21 heures
 invité d'honneur: BRITISH AIRWAYS

MODHAC 89
 ENTRÉE **GRATUITE**
 au stand 360 à l'achat d'un appareil

MODHAC'89
La grande foire-exposition du Jura neuchâtelois jusqu'au 5 novembre

Aujourd'hui vendredi 3 novembre 1989
Journée officielle du gaz naturel
Journée des communes invitées: VAUMARCUS et LE LANDERON
Journée du Conseil général

De 14 h à 22 h Animation culinaire offerte par le Gaz Naturel et les Services Industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle.
 De 17 h 30 à 18 h 30 Concert-apéritif avec les GURKTALER MUSIKANTEN
 A 18 h Réception dans le hall de Polyexpo des invités des communes du Landeron et de Vaumarcus ainsi que du Conseil général de La Chaux-de-Fonds
 A 18 h 30 Partie officielle au restaurant
 De 19 h 30 à 20 h 30 Intermède avec les fanfares de La Béroche et du Landeron
 De 22 h à 2 h Musique et danse avec les GURKTALER MUSIKANTEN

Demain à Modhac: **Journée valaisanne**

Prix d'entrée à Modhac 89 Adultes: Fr. 5.-; enfants (6 - 16 ans): Fr. 2.-; forfait familial: Fr. 10.-.

POLYEXPO bien sûr!
 Crétets 149-153
 Ligne TC No 8

Modhac 89 est ouvert de 14 à 22 heures.
Aujourd'hui le grand restaurant est ouvert jusqu'à 2 heures.

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance
 2300 La Chaux-de-Fonds
 2400 Le Locle

MULLER musique SA
 Léopold-Robert 50
 La Chaux-de-Fonds
La télévision en superproduction!
mediator
 41 KE 8467
 écran 104 cm en diagonale
 Fr. 4990.-

Youpi, revoilà HAPPY

happy lebon.fr
 Ah! Si j'avais un lit happy

Stand No 175

Husqvarna
 La qualité des pros
 A Modhac au stand 335

W. WÄLTI
 Atelier mécanique
 Rue du Locle 69
 2304 La Chaux-de-Fonds

● **gastronomie**

le Bas des Frères
Café-Restaurant
2416 LES BRENETS - P
☎ 039/32 10 74

LA CHASSE

Le chef Olivier Daengli, vous propose:

- Médailles de chevreuil «Belle Fruitière» Fr. 29.50
- Civet de chevreuil Fr. 22.-
- Râble de lièvre aux figues Fr. 27.50
- Côte de sanglier Fr. 27.50
- Sur commande: la selle de chevreuil pour 2 pers. minimum Fr. 74.-

et toujours notre assiette du jour Fr. 11.-

Ouvert dès 10 heures
FERMÉ LE LUNDI

Restaurant du Communal
Famille Frydig
Le Locle
☎ 039/31 41 41

Souper tripes

tous les vendredis soirs jusqu'à Noël.
Veuillez réserver.
(Fermé le lundi.) 014091

Restaurant du Communal
Famille Frydig (Patinoire)
Le Locle ☎ 039/31 41 41

Toujours nos spécialités:

les filets de perche
les filets de truite saumonée à l'aneth

La patinoire est fermée
Nous sommes ouverts!

Fermé le lundi 014091



Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

et toujours
la chasse

servie à l'ancienne tradition, car la troisième devise au Col: être seul devant le fourneau, meilleur temps d'être grand chez les petits que petit chez les grands!

Ouvert le dimanche midi
Fermé le dimanche soir 14072

BON Fr. 10.-

Sur présentation de ce bon, une déduction vous sera faite pour toutes dépenses supérieures à Fr. 20.-

C'est le TOP MOD'ELLE
C'est tout pour ELLE
C'est le nouveau SALON de COIFFURE
Demandez le Top MOD'ELLE ou Quattro
Isabelle Chaveriat ☎ 33330
Grand. Rue 10

L'annonce, reflet vivant du marché

Les Ponts-de-Martel
Centre polyvalent du Bugnon
Samedi 4 novembre 1989

Dès 23 heures

SUPER BAL

avec «Schwarzwald Dorfmusikanten» 10 musiciens d'Allemagne
Inauguration des nouveaux uniformes de la Fanfare Sainte-Cécile

A 20 heures:
concert,
magie et ventriloque

140930

Samedi 4 novembre à 20 heures
à la Salle FTMH au Locle

Grand match au loto
du FC AZZURRI

140924

SUPERBES QUINES
Abonnement de 30 tours: Fr. 15.-
Un tour gratuit, 2 cartons
Avec deux abonnements une carte gratuite

La Brévine
Grande salle
Hôtel de Ville
Samedi 4 novembre à 20 h 15

MATCH AU LOTO
30 tours = 30 jambons

140932

Abonnement Fr. 16.-
3 pour 2
Société de musique L'AVENIR

VILLE DU LOCLE

La patinoire du Communal s'est ouverte le 19 octobre dernier. Nous vous rappelons les heures d'ouverture réservées au public: mercredi et vendredi: de 9 à 17 heures et de 20 à 22 heures; lundi, mardi, jeudi et samedi: de 9 à 17 heures; dimanche: de 9 h 30 à 17 heures.

Consultez le tableau d'affichage (matches de hockey).

Tarifs:	adultes	enfants
entrée	Fr. 3.-	Fr. 1.-
abonnement de saison	Fr. 35.-	Fr. 18.-
abonnement 10 entrées	Fr. 20.-	Fr. 7.-

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans, munis ou non de patins, doivent payer l'entrée.
Passage de la Rolba: 12 et 15 heures.
L'accès au restaurant n'est possible qu'en passant par la caisse de la patinoire.
Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire.

14003 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Achetez au Locle en bordure de forêt

avec **10%** de fonds propres, soit Fr. 16000.-
Votre mensualité s'élèvera à Fr. 452.- + charges garage, lods et frais notaire compris

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

● **gastronomie**

Restaurant **Le Perroquet** ouvert dès 6 heures

Mme R. Piémontési
France 16
Le Locle
☎ 039/31 67 77

Filets de perche Fr. 15.-

A GOGO
Fondue chinoise 19.-
Fondue bourguignonne 24.-

Calamars à la Romana 10.-
Crevettes grillées 15.-

Il est prudent de réserver

Ce soir: ambiance champêtre 014075

Publicité intensive, Publicité par annonces

● **immobilier**

A louer au Locle pour date à convenir

magnifique 3½ pièces
3 chambres, cuisine, grand hall et balcon.
Loyer Fr. 780.- + Fr. 130.-.

000371

AGENCE IMMOBILIERE DES DRAIZES SA
2008 NEUCHÂTEL
038/31 99 31

A louer pour tout de suite au centre du Locle

appartements de 2 à 5 pièces + 2 duplex et 1 studio

Tout est entièrement rénové et certains logements sont équipés de cheminée.
Pour informations et visite,
☎ 038/53 44 45 de 8 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

085962

L'annonce, reflet vivant du marché

● **offres d'emploi**

Hôtel-restaurant au Locle
cherche
couple en gérance

☎ 038/24 21 21
demander M. Ponzio 122759

Nous cherchons
MAÇONS CFC MAÇONS B AIDES DE CHANTIERS
en couverture, ferblanterie, expérimentés, libres tout de suite pour missions temporaires 2/3 mois.

TRAVINTER SA
☎ 039/23 55 23 012093

● **divers**

ARMÉE DU SALUT
Rue du Marais 36 - Le Locle
Samedi 4 novembre de 9 à 17 heures
THÉ-VENTE
Dimanche 5 novembre à 19 heures
FÊTE DE RECONNAISSANCE
Cordiale invitation à chacun 14121

Résultat du concours TISSOT twotimer

La bijouterie Famille:
ERIC JOSSI
D.-Jeanrichard 1, Le Locle

a le plaisir de remettre
4 Two Timer à:

M. Rudolf Eggen, Le Locle
M. René Bell, Le Cerneux-Péquignot
M. Jean-Philippe Fontaine, Les Bayards
M. Antonio Fiore, Le Prévoux



18 mois de Swiss Quality Time all'italiana.

TISSOT Sottsass 14051

Vitraux à l'Ecole d'ingénieurs

Futures réalisations d'un artiste chaud-fonnier

La chancellerie du château communal que l'Etat de Neuchâtel a organisé un concours restreint en vue de la réalisation de vitraux dans le nouveau bâtiment, actuellement en construction, de l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Neuchâtel (EICN), ETS du Locle. Le jury a primé la création de l'artiste chaud-fonnier Charles-Martin Hirschy.

Le communiqué de la chancellerie d'Etat indique que cinq artistes ont été invités à participer à ce concours. Soit MM. Jean Bouille, Jean-François Diacon, Charles-Martin Hirschy, Claude Jeannotat et Vladimir Smutny.

Réuni le 25 octobre dernier sous la présidence de Jean-Auguste Haldimann, ancien préfet des Montagnes neuchâtoises, le jury a donc retenu le projet imaginé par Charles-Martin Hirschy, artiste chaud-fonnier dont le public loclois a déjà eu l'occasion d'apprécier les œuvres - notamment de sculptures de cuivre et de verre - à plusieurs reprises au Cellier de Marianne, en compagnie de son épouse, Nina, elle-aussi artiste.

EXPOSITION DES PROJETS

Cet artiste réalisera trois vitraux de 10 m² chacun sur les trois niveaux des passerelles de liaison construites entre le premier et le nouveau bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel.

C'est la première fois que ce sculpteur particulièrement doué pour la verrerie est appelé à réaliser des vitraux d'une telle dimension, explique son épouse. Tous deux sont heureux de pouvoir laisser au Locle une œuvre marquante, tant ils ont apprécié le climat sympathique de cette ville lors de leurs expositions.

Les projets présentés par les cinq artistes précités seront exposés dans le hall d'entrée de l'EICN, ETS du Locle, du lundi 6 novembre au vendredi 10, de 7 h. à 18 h., et jusqu'à 22 h. les lundi, mardi et jeudi soir. (comm/jcp)

Tamponnage

Un automobiliste du Locle, M. A. S., circulait mercredi à 17 h. 40 rue A.-M.-Piaget. Peu avant l'immeuble No 29, il a heurté la voiture de M. P. F., du Locle, circulant en sens inverse. Déjàts.

CELA VA SE PASSER

Soirée d'évangélisation aux Ponts-de-Martel

Samedi 4 novembre à 20 h., à la Communauté évangélique, Chapelle 9 aux Ponts-de-Martel, le public est invité à découvrir le film de Patricia St John, «Qui donc a frappé?» (sp)

Jazz et épinette des Vosges

Le concert de jazz annoncé hier dans nos colonnes, organisé par le Jazz club de La Chaux-de-Fonds, aura bel et bien lieu samedi 4 novembre à 21 h. à la Bourdonnière. Toutefois, les organisateurs signalent que l'orchestre des Jazz Vagabonds initialement prévu pour cette soirée sera remplacé par une formation de 6 musiciens, les *Swinging Jockers*. Par ailleurs précisons que le concert gratuit d'épinette des Vosges mis sur pied par l'Association de jumelage aura lieu au Cellier de Marianne, samedi également, à 20 h. 30. Il sera donné par Christophe Toussaint, fabricant de cet instrument et professeur. (p)

Des modules au carré

Projet de centre artisanal et industriel rue Gérardmer

Une nouveauté au Locle: la société Geilinger SA de Winterthur a l'intention de construire rue Gérardmer un centre industriel et artisanal, composé d'une dizaine de modules carrés. Un genre d'installation qui convient particulièrement bien aux entreprises qui se lancent.

On reste dans l'immobilier, mais d'un nouveau genre, ce soir au Conseil général du Locle. Celui-ci est saisi d'une demande de vente de terrain de quelque 8000 m² rue Gérardmer (entre ladite rue et la route cantonale) à la société d'ingénierie et de construction Geilinger SA de Winterthur. Celle-ci projette de construire un centre industriel et artisanal, du même genre que celui ouvert à Lutry-La Conversion. Le choix du terrain a été fait en fonction de sa situation, c'est-à-dire proche des accès routiers et de l'aéroport des Eplatures.

Le projet se compose d'une dizaine de modules carrés s'assemblant entre eux selon les possibilités du terrain; ils sont reliés par des intermodules ou articulations plus spécialement réservés aux locaux sanitaires, escaliers et sous-stations énergétiques. Un parking collectif de quelque 70 places sera aménagé au premier sous-sol.

MODULES RELIABLES

Principe: offrir des surfaces brutes, libres de tout aménagement, avec des hauteurs disponibles différenciées. On pourra aussi au besoin relier soit plusieurs modules sur le même niveau, soit relier plusieurs niveaux d'un même module. No-

tons entre autres que chaque module possèdera au minimum un niveau accessible de plain-pied avec des véhicules.

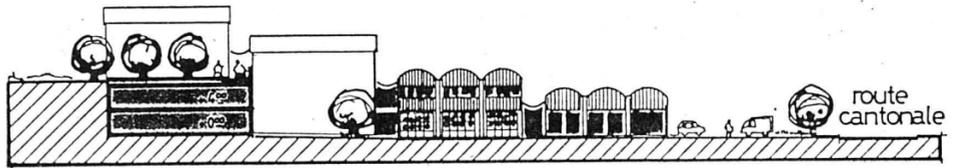
On a tenu compte dans ce projet de la déclivité du terrain, et toutes les possibilités d'accès ont été exploitées.

Les constructions enterrées seront en béton armé, le niveau hors terre, en construction métallique. La chaufferie, centralisée, permettra à chaque utilisateur d'installer son propre réseau de chauffage. Question électricité, la distribution se fera aussi à partir d'un seul local. La surface de plancher utile représente 5500 m² pour les ateliers, et 1200 m² pour les dépôts et parking. Le Conseil communal commente: «Les locaux prévus conviennent particulièrement bien à l'artisanat et aux entreprises qui se lancent.» Et propose de vendre ce terrain à 15 fr. le m².

FOUILLES COMMUNES

Citons encore, dans ce menu du jour particulièrement soigné, un rapport d'information des SI. Il est relatif à la pose d'un tronçon de conduites d'eau et de tubes électriques en fouille commune avec des canalisations privées d'épuration des eaux entre les Combes et le Prévoux.

D'autre part, M. Raffaello Radicchi aimerait acheter une parcelle de terrain aux Bosses pour y construire 5 maisons familiales. Le Conseil communal propose d'accepter, au prix de 20 fr. le m², en précisant qu'un avant-projet a reçu l'aval de la Commission d'urbanisme. (cld)



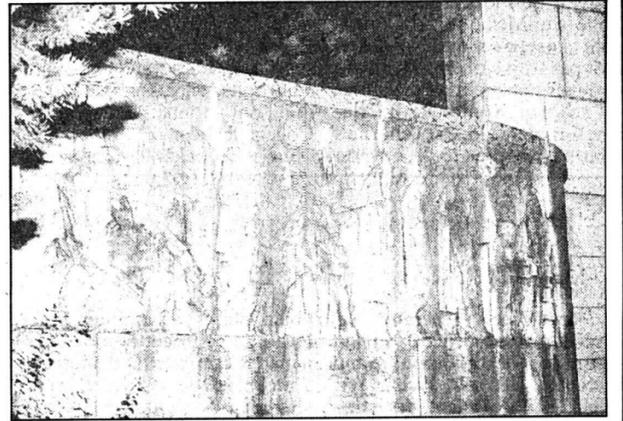
Un ensemble adapté à la déclivité du terrain.

Les Girardet en leur jardin

Un nouveau jardin public? C'est le but visé par le Conseil communal. Qui propose au législatif d'une part un échange de terrain, d'autre part un crédit ad hoc.

M. Gabriel Greub, propriétaire de 275 m² à la rue des Girardet, aimerait échanger ce terrain contre une surface en zone constructible. Ce point fera d'ailleurs l'objet d'un rapport subséquent.

Pour l'heure, le législatif est appelé à en accepter le principe. L'exécutif projette de créer un petit jardin public dans l'espace ainsi libéré, afin de mettre en valeur le monument des Girardet (célèbre famille locloise comprenant de nombreux peintres, graveurs et imprimeurs), dû à l'artiste Léon Perrin. Il s'agirait de nettoyer ce monument, et d'élaguer, voire d'abattre les arbres qui le dissimulent. Ainsi que de créer un petit lieu de verdure avec fleurs, arbustes, etc.



Le monument tel qu'on peut le voir, tellement discret qu'il mérite d'être mis en valeur. (Photo Impar-Perrin)

L'avant-projet a reçu l'aval de la Commission d'urbanisme. Celle-ci propose d'ajouter sur cette place des socles destinés aux artistes qui pourraient y exposer leurs œuvres. Une expo permanente, en

somme, du moins pendant la belle saison. Le coût des travaux est évalué à 47.000 fr., crédit sur lequel le législatif devra aussi se prononcer ce soir.

(cld)

Record battu au Château des Monts

Venu d'Allemagne, le 15.000e visiteur est fêté



Edgar Härle, 15.000e visiteur de l'année, accompagné de son épouse Astrid, entourés de MM. C.-Louis Huguenin et François Mercier. (Photo sp)

Alors qu'il y a une dizaine d'années, on enregistrait annuellement moins de 8000 entrées au Musée d'horlogerie du Château des Monts, on y a fêté mardi dernier le 15.000e visiteur. Il s'agissait de M. Edgar Härle, accompagné de son épouse, tous deux venus de Grafenau, près de Stuttgart. Ils connaissent la région, mais ils n'avaient jamais franchi le seuil du Château des Monts.

Reçus par MM. Charles-Louis Huguenin, président du comité du Musée d'horlogerie et François Mercier, conservateur de l'institution, ils ont été abondamment fleuris et ils ont reçu un ouvrage décrivant les collections exposées.

M. et Mme Henri Jeanmaire, généreux mécènes, habitant maintenant Les Brenets, assistaient à cette brève mais chaleureuse cérémonie.

On y apprenait que des quelque cinquante statues dues au talent d'Edouard-Marcel Sandoz, exposées au Château des Monts et dans les jardins qui l'entourent depuis le 21 avril 1989, quatre vont y rester durant encore quelques mois, grâce à la généreuse compréhension de Mme Nicole Landolt, fille de l'artiste, dont la famille est toujours attachée à la ville de ses origines.

Il s'agit de *La carpe*, du *Cygne*, du *Paon* et de *La jeune fille à la torchère*, toutes faites de bronze, élégantes et d'une rare beauté. Même s'il est momentanément, ce prêt est un enrichissement pour le Musée d'horlogerie du Château des Monts.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour signaler à nos lecteurs que le Musée d'horlogerie, dès le 1er novembre 1989, et jusqu'au printemps 1990, est ouvert tous les jours, lundi excepté, de 14 à 17 h. (sp)

Juc, c'était super

Musique et drôleries pour les élèves

Un homme-orchestre rien que pour les élèves de l'Ecole primaire récemment à la salle FTMH au Locle: il s'appelle Juc Zarland de son nom d'artiste (alias Jean-Claude Jenzer), il est pratiquement chez nous malgré son solide accent suisse allemand, et les juniors lui ont réservé un chaleureux accueil, ainsi qu'à sa chèvre!

Un clown sans nez rouge mais avec veston à la Charlot, petit capet, lavalière et lunettes sur le nez. Et un contact immédiat avec son public, bien que (ou parce que!) cet artiste décidément attachant soit bringué à mort avec les genres masculin et féminin de la langue française.

Ce qui d'ailleurs a mis l'assistance en joie. Juc est avant tout un musicien hors pair, dont la carrière a débuté en 1958. Vingt ans après, il était devenu un homme-orchestre dont les médias ont largement répercuté le talent.

On en a eu la preuve: entre deux morceaux, Juc allait chercher encore et toujours un autre instrument: tambour, bongos, synthétiseur, clavecin, piano, accordéon, musique à bouche, cloche de vache, dont il jouait en alternance ou simultanément.

Avec des pièces nostalgiques, du bal musette, de la musique exotique, des tangos et des chants de spatz (Juc dixit). Les gosses marchaient à fond. (cld)

Orchestre de Moscou pour ouvrir la saison ACL

Vers la fin de leurs études, les meilleurs musiciens du Conservatoire Tchaikowsky de Moscou composent un ensemble qui consacre leur savoir. Cette étonnante phalange de jeunes virtuoses, auxquels s'associaient quelques professeurs, ouvrira mercredi soir la saison 89 - 90 de l'Association des concerts du Locle.

Ils se sont engagés dans une tournée au long cours, 36 concerts, essentiellement dans les pays du nord. Ils venaient d'Allemagne, donnaient au Locle un unique concert en Suisse, sont repartis vers la Belgique, le Festival des Flandres, où ils accompliront la fin du voyage, 6 étapes, avant de rentrer à Moscou où, déjà, il a neigé, commen-

taient quelques musiciens - sans intermédiaire - tant en allemand qu'en anglais.

L'ensemble, très hiérarchisé, discipliné, vole, sous la direction de Gennadij Cherkassov, de succès en succès. Chostakovitch, «Symphonie de chambre» op.110a, dont c'était l'une des premières exécutions dans la région, résume ici l'essentiel de son art de la composition. Lyrisme simple et spontané, splendide dans le maniement des ensembles, images musicales toujours claires. Au cours du premier mouvement, le «drame» se noue peu à peu, l'allegro est animé d'une immense force quasiment mécanique, interrompue par les lambeaux de rêve, amenés par les instruments solistes, à la limite de l'impalpable. Mu-

sique visuelle, on ne peut s'empêcher de songer aux nostalgiques immensités vierges, aux confins de l'horizon.

Le chef n'hésite pas à pousser à l'extrême les contrastes dynamiques et sonores, atteignant une superbe plénitude. La conception grandit l'œuvre.

Loin de se cantonner dans le divertissement de bonne compagnie, les mêmes jeunes artistes offraient de vivantes exécutions de Vivaldi, sinfonia en sol majeur, Dvorak, Sérénade op. 22, Grieg, «Holberg suite», d'une singulière richesse sonore et expressive.

D. de C.

● Prochain concert ACL, vendredi 24 novembre, Ensemble d'instruments anciens «Alta capella», et voix.

La fondue de Chaumont vantée en Floride

Neuchâtel recommandée par un journaliste américain

«La fondue est ce qu'on peut acheter de mieux en Europe». Une affirmation trouvée sous la plume d'un journaliste américain dans un journal de Floride. Il invite à visiter cette région magnifique, non encore submergée par les touristes.

Peter Meinke est poète. Sa femme Jeanne artiste indépendante. Elle a dessiné une maison de maître ombragée pour illustrer l'article de son mari qui invite à visiter Neuchâtel, dans un article paru dans le St-Petersburg Times, St-Petersburg étant une ville de Floride au bord du Golfe du Mexique. «La meilleure chose, c'est que Neuchâtel n'est pas trop «jolie». A l'encontre de ses sœurs plus aguichantes - Lucerne, Montreux, Interlaken, Grindelwald - ses charmes n'ont pas encore été découverts

par des millions de visiteurs. Elle en est restée plus honnête et plus aimable. Et enfin, pour ceux qui veulent la connaître, plus charmante. (...) Nos dernières visites nous ont prouvé que le temps ne l'a pas corrompue. Elle est toujours agréablement libre de touristes (mis à part quelques étudiants et quelques Allemands) et pas trop chère. Neuchâtel réserve quantité de surprises esthétiques et culinaires.»

LE FRANC Y VAUT PLUS...

Après cette introduction fort aguichante, le journaliste propose de visiter tout le Littoral. Enchanté par l'Oeil de Perdrix, les villages à l'ouest de la ville et leurs toits, cheminées, tourelles qui l'ont étonné. Il évoque la Collégiale bien sûr, mais aussi l'Ecole Bénédicte, et propose de

prendre chambre à Colombier, pour faire des économies. Enfin, s'il déplore la cherté du franc suisse, il relève qu'à Neuchâtel, on en a plus pour son franc...

LA FONDUE À CHAUMONT, UN «MUST»

Visite de Boudry, pique-nique dans les Gorges de l'Areuse (un «Grand Canyon miniature»), promenade le long du lac, fondue à Chaumont (la fondue étant ce qu'on peut s'offrir de mieux en Europe!), le marché des Halles, les galeries et bistrot d'Auvergnier... Quelques idées d'excursions... qui amèneront à d'autres. Et le journaliste de terminer en précisant: «L'honnêteté, l'amitié, la politesse semblent profondément ancrées dans le caractère de Neuchâtel.»

AO



La fondue à Chaumont a marqué un journaliste américain. Il a convaincu un compatriote qui a ramené l'article à «Tagad», cet été.

(Photo Comtesse)

Une centaine d'artistes se mesurent à Neuchâtel-Arts

Neuchâtel-Arts ouvre ce jour ses portes au public. Installés sous une tente-halle chauffée de quelque 4000 m², une centaine d'artistes présenteront personnellement leurs travaux durant trois jours. La manifestation, 3ème du genre, entend donner un reflet de la création actuelle. Les artistes viennent de toute la Suisse, d'Europe et des Etats-Unis.

Les genres exposés sont divers: peintures, sculptures, photographies. Parmi les quelque 100 artistes présents à Neuchâtel, une dizaine sont des artisans. Cette année, l'invité d'honneur est un peintre haïtien établi à New York: Francis Paraison. Le sculpteur bernois Housi Knecht avec son concept de télévisiophage, incarné par un monstre paléontologique nommé «Kultigator» qui digère des postes de TV avant de les réserver sous formes d'oeuvres sera également présent.

Pour l'organisateur de Neuchâtel-Arts, le Neuchâtelois Fred Maurer, cette manifestation doit permettre à l'artiste de «trouver le chemin, la voie qui le conduira à son public». Inutile de chercher à trouver une ligne particulière à Neuchâtel-Arts, la manifestation vise uniquement à montrer «selon des critères subjectifs, les différents aspects de la création artistique actuelle et de les privilégier un court instant».

Paysages, portraits, recherches, caricatures, sculptures, coloriste-conseil, bijoutière, chorégraphe en devenir, Neuchâtel-Arts accueille des oeuvres et des artistes entièrement consacrés à leur travail ou se partageant entre leur passion et leur métier alimentaire d'employé, de mère au foyer, d'économiste ou encore de décorateur et d'architecte d'intérieur. La manifestation attire généralement quelque 20.000 personnes. (ats)

Ports de Saint-Blaise

Le législatif ancre le règlement

Les conseillers généraux de Saint-Blaise ont quelque peu navigué dans la confusion avant d'accepter, hier soir, l'amarrage définitif du règlement des nouveaux ports. La raison de ce flottement provenait de vents contraires soufflant sur certains amendements.

Première pierre d'achoppement, l'article 7 qui stipule notamment qu'une place n'est louée qu'au détenteur d'un bateau au bénéfice d'un permis de navigation valable. Un conseiller a tenté d'y adjoindre «ou d'un contrat d'achat», proposition qui a été rejetée de peu, bien que la police de la navigation n'octroie de permis qu'à celui qui dispose d'une boucle d'amarrage...

L'article 14 qui tentait de prévenir certains abus, a été l'objet de plusieurs propositions d'amendement successives. Il stipulait que «le locataire peut mettre momentanément sa place à disposition d'un bateau de passage d'entente avec le garde-port et pour un bateau de dimensions et caractéristiques analogues». Puis il précisait encore que «le locataire n'a pas droit à un remboursement proportionnel de la taxe».

Le vote a réduit cet article à une expression simplifiée et

«bien plus sympathique»: «Le locataire peut mettre momentanément sa place à disposition d'un bateau de passage. Il est invité, le cas échéant, à en aviser le garde-port». Deux autres articles ont, en outre, subi un léger toilettage.

En début de séance, le Conseil général a accepté l'adhésion de la commune à l'Association du dispensaire - Service d'aide à domicile de l'Entre-deux-Lacs et a consenti à l'acquisition de deux parcelles nécessaires à la réalisation d'une liaison routière.

Il a également accordé 290.000 fr. pour le détournement de câbles électriques dans le quartier des Paquiers (en raison du passage de la future N5) et l'alimentation de la fabrique Jowa en moyenne tension. En revanche, le législatif a renvoyé au Conseil communal le dossier concernant une demande de crédit de 108.000 fr. destinés à l'installation d'un arrosage automatique des terrains de football des Fourches.

Pour terminer, le législatif a accepté la prise en considération d'une motion concernant l'étude de passages pour piétons dans plusieurs secteurs de la localité.

A.T.

Fonctionnaires sur le gril

Décision du Conseil général reportée à Peseux

Le statut nouveau des fonctionnaires de Peseux n'a pas été traité mercredi soir à la suite de la décision du Grand Conseil d'octroyer le 13e salaire. La commune attendra l'entrée en vigueur de cette décision pour calquer son statut sur celui de l'Etat. Outre ce point retiré de l'ordre du jour, tous les autres ont été acceptés.

Séance plus brève que ne le laissait augurer le long ordre du jour du Conseil général de Peseux mercredi soir. Ont été désignés pour la commission du statut du personnel, Didier Thomi, celle des Services industriels Georges Cuhe, celle de l'anneau d'athlétisme Jacob Buchi et Mme Marguerite Vallotton à la commission scolaire. Etant donné la décision prise

par le Grand Conseil d'accorder le 13e salaire aux fonctionnaires, le Conseil communal qui se proposait de calquer son nouveau statut du personnel communal sur celui de l'Etat a retiré ce point de l'ordre du jour.

Une séance spéciale sera organisée le 30 novembre, lorsque la décision du Conseil d'Etat sera entrée en vigueur, pour que le statut nouveau soit complet et ne nécessite pas une nouvelle votation du Conseil général.

BRAVO POUR LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS

Tous les crédits à l'ordre du jour ont été acceptés, la demande de naturalisation aussi. Le chemin des écoliers a été bien reçu et le

AO

Conseil communal a été félicité de cette initiative. Le balisage du chemin des élèves serait une première en Suisse. La pose de gardarmes couchés pour améliorer encore la sécurité est déjà envisagée.

Une motion radicale a été acceptée, qui souhaite l'accroissement des compétences financières du Conseil communal. Actuellement de 15.000 francs, elles pourraient passer à 25.000 francs.

M. Francis Paroz, responsable des Travaux publics, a pu préciser à M. Yves Aubry que les aménagements dans la zone de verdure du Château ne visent pas à la création de places de parc, mais d'un verger fruitier et d'une pièce d'eau.

AO

Décoration du pavillon G

Siron choisi pour l'Hôpital psychiatrique de Perreux

Le comité directeur de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, en collaboration avec la Commission des arts plastiques du Département de l'instruction publique, a chargé trois artistes neuchâtelois, MM. Yves Gavillet, Jacques Minala et André Siron d'un mandat d'études en vue de la décoration du pavillon G de l'Hôpital psychiatrique de Perreux.

Le jury s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. René Faessler, président de la Commission des arts plastiques et a retenu le projet présenté par M. André Siron, artiste peintre, domicilié à Neuchâtel.

Cet artiste réalisera une œuvre qui s'inscrira dans le jardin situé au sud du Pavillon G de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux.

Les projets présentés par MM. Yves Gavillet, Jacques Minala et André Siron seront exposés dans les locaux de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux du 6 au 10 novembre 1989.

Pour visiter, prendre un préalable contact téléphoniquement avec le secrétariat de l'Hôpital précité.

(comm)

Des cadeaux pour des fleurs

Récompenses pour Boudry, ville fleurie



Mme Gabrielle Dattola, meilleure jardinière. (Photo Comtesse)

La sécheresse n'a pas découragé la population de Boudry et les deux experts ont examiné en deux passages quelque 120 balcons, massifs et jardins. Un beau succès pour «Boudry, ville fleurie», une fois de plus. Le photo-club a eu du travail aussi, à photographier les meilleures décorations florales, projetées dernièrement lors de la cérémonie qui récompensait les doigts les plus verts... La Société de développement de Boudry, organisatrice, a distribué pour plus de 1000 francs de prix.

Les meilleurs «jardiniers»: pour les balcons fleuris: 1. Da-

niel Dattola, chemin Montant 8 (9,93); 2e ex-aequo Maria Borgogno, Repaires 2, Gérard Brand, Pré-Landry 18 et Denis Burri, Oscar-Huguenin 23 (9,66); 3e ex-aequo Jean-Claude Düschler, Verger 3, Jean-Pierre Todeschini, Gare 9, Roland Küffer, Louis-Favre 53 et Jean-Rodolphe Berger, Buchilles 2 (9,33). Pour les jardins: 1. Serge Desales, Prés 13 A (9,66); 2. Claude Müller, Prés 13 B (9,33); 3. Philippe Ducommun, Prés 87 (9). Le prix spécial rue Louis-Favre a été remis à Raymond Jossi, Louis-Favre 63 (9,50).

(ao)

Autorisation, nomination et ratification

La chancellerie d'Etat communale:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Véronique Monnier, à Bevaix, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthophoniste-logopédiste.

Par ailleurs, il a nommé M. Yves Fattou à la fonction de chef de la section militaire de Buttes et il a ratifié la nomination de Mme Agnès Wittwer à la fonction d'officier de l'état civil de l'arrondissement de Valangin.

CELA VA SE PASSER

Tango à Neuchâtel

Roberto Russo retrace l'histoire du tango argentin par la musique et le chant, en s'accompagnant de la guitare et du bandonéon. Il joue avec gravité et émotion la musique originelle, celle du désespoir et de la pauvreté. Roberto Russo sera ce soir à Neuchâtel, à 20 h. 15, au Salon du haut, 8, rue Léon-Berthoud (près des Acacias). (t)

Ecole polyvalente lancée

Le législatif de Bevaix délibère

Grâce à un crédit de 265'000 francs, un bâtiment scolaire polyvalent va passer au stade de projet. Le Conseil général de Bevaix a aussi accepté tous les autres points à l'ordre du jour hier soir.

Les conseillers généraux de Bevaix ont pris acte du rapport d'intention de la commission des bâtiments et locaux communaux. Son premier rapport - mais d'autres vont suivre notamment pour l'école infantine et la bibliothèque - sollicite un crédit de 265.000 francs. Après avoir choisi un architecte parmi les réalisateurs de trois avant-projets, le Conseil communal souhaite réaliser l'étude du projet. L'architecte était présent pour répondre aux questions qui ont été nombreuses. La réalisation de ce bâtiment coûtera quelque 5 millions. Le projet devrait être terminé dans un an. L'horaire d'ouverture de l'ad-

ministration communale ne sera pas changé, même si les fonctionnaires communaux n'auront plus à travailler que 41 heures au lieu de 43.

Le rapport sur l'entretien du terrain de sport des Murdines a répondu à l'attente des conseillers généraux. Ils ont accepté l'achat d'un engin qui ramassera l'herbe en même temps qu'il la coupera.

Malgré quelques oppositions, la motion socialiste a débouché sur l'octroi d'un crédit de 36.000 francs pour confier à un bureau spécialisé une étude en vue de l'amélioration du trafic à Bevaix.

Au niveau des divers, M. Burgat, libéral, est intervenu pour demander au Conseil communal de défendre les terres agricoles bevaissannes d'une emprise minimale pour la N5 et ses chantiers.

(ao-comm.)

Neuchâtel: une blessée

Hier à 19 h 30, une collision entre deux voitures s'est produite à l'intersection des rues de Pierre-à-Mazel et Gibraltar, pour une cause encore indéterminée. M.

Edmée Wehrli, 52 ans, de Neuchâtel souffrant de la jambe droite a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Une année exceptionnelle

Les chiffres des vendanges 1989

Si 1982 avait été une année record quant à la quantité du Chasselas récolté, sa qualité était telle que l'on hésite à en parler... 1989 allie des records de quantité au record absolu de qualité depuis au moins 20 ans.

Une année exceptionnelle de l'avis même de Marc Treboux, chimiste cantonal, qui signe les chiffres officiels après le contrôle du Laboratoire cantonal.

EN KILOS...

Presque 6.717.000 kg de raisin pour la récolte totale. Dont 4.810.000 de Chasselas, 1.681.000 de Pinot noir (un record de quantité pour le Pinot). 102.000 kg de Pinot Gris, 56.000 de Chardonnay, 61.000 de Riesling Sylvaner, qui explique la faible quantité de raisin qui a dû être déclassé: 42.852 kg en classe II, 4310 kg en classe III pour le Chasselas et seulement 666 kg de Pinot noir en classe III, rien en classe II! «C'est très nettement en dessus de ce qu'on a jamais eu», se réjouit le chimiste cantonal.

(ao-comm.)

SAINT-BLAISE

Conducteur blessé

Un automobiliste domicilié à Saint-Blaise, M. Eric Krattinger, 44 ans, circulait rue du Vignier mercredi soir. A hauteur du No 7, sa voiture a traversé la chaussée pour terminer sa course contre le mur d'enceinte du No 11. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital.



eric schwab

Tabacs
Rue du Temple
LE LOCLE 140933

LIQUIDATION TOTALE

du 31.10.1989 au 31.12.1989 autorisé par la Préfecture

RABAIS 30% sur tous les articles pour fumeurs



ROUTES NATIONALES SUISSES
République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction de la quatrième étape de la trémie de Serrières, du raccordement au tunnel ouest et de la centrale de transformation.

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- palplanches vibrofoncées	1 200 m ²
- déblais	7 000 m ³
- remblais	3 000 m ³
- coffrages	13 000 m ²
- béton	8 800 m ³
- armatures	890 to
- étanchéité	6 500 m ²

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à Fr. 300.-, payable sur le c.c.p. 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel, en faveur du compte 10.30.501.00.

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir à l'Office de construction de la N 5, rue Pourtales 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour la validation, du récépissé de leur paiement, et de préciser qu'il s'agit du lot 1635, jusqu'au lundi 13 novembre 1989.

Le chef du département:
Jean Cl. Jaggi

000119

immobilier

A vendre à Fontaines Val-de-Ruz pour le printemps 1990

magnifique villa mitoyenne

neuve de 5 1/2 pièces, cheminée, 2 salles d'eau, garage et dépendances. ☎ 038/24 77 40 000040

A vendre au Landeron au milieu des vignes

charmante villa contiguë neuve

de 5 pièces, cheminée, 2 salles d'eau, buanderie, caves et 2 places de parc dans garage souterrain, disponible pour le printemps 1990. HERZOG & CIE Services, ☎ 038/24 77 40 000040

A louer à Saint-Imier sur route principale

magasin avec bureau et dépôt

Pour renseignements: Agence immobilière des Draizes SA 2000 Neuchâtel ☎ 038/31 99 31 10281

A louer à la rue de l'Evole 120, Neuchâtel

magnifique appartement de 5 pièces

rénové, très spacieux (environ 200 m²) et grand confort, au rez, avec part au jardin et superbe vue. Loyer mensuel: Fr. 2500.- plus charges. Libre tout de suite.

Fiduciaire Denis Desaulles Bois-Noir 18, Cernier ☎ 038/53 14 54 23

Nous louons pour le 1er décembre 1989 ou le 1er janvier 1990 à la rue de la Paix à La Chaux-de-Fonds

un studio meublé

Cuisinette, douche/W.-C. Loyer mensuel: Fr. 430.- avec charges.

S'adresser à: FABIO BOESIGER, agence immobilière et fiduciaire, rue de la Gare 48, 2502 Bienne, ☎ 032/22 82 15 001130

Du lundi au samedi

REPAS EN MUSIQUE

avec Arsenio et ses rythmes, dès 19 heures

Festival du filet mignon, dès Fr. 14.-

Arrivage d'huîtres et de moules

Festival du saumon frais, dès Fr. 24.-

Pâtes fraîches, dès Fr. 14.-

BAR-DANCING ouvert tous les jours de 21 à 2 heures du matin
Danse avec ARSENIO ET SES ORGUES (sauf dimanche)

Menu du jour à Fr. 11.-

Contactez-nous pour vos repas de fin d'année! 463

Port de Neuchâtel ☎ 038/24 66 44-24 34 00



VIEUX VAPEUR

RESTAURANT BAR FLOTTANT

Menuiserie

A. STUDER

Ebenisterie Tâblerie

Parc 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 73

Laiterie

Elisabeth Gogniat

Paix 82
☎ 039/23 37 86

Spécialiste en fondue!



OPTIQUE - LUNETTERIE

SANDOZ

PLACE DE LA BARRÉ
PENDULES NEUCHÂTELOISES

Zénith

J.-F. Boillat

Boulangerie-Pâtisserie

Produits frais et de qualité

Facilité de parage

Numa-Droz 112
☎ 039/23 15 29

Samedi 4 novembre 1989 à 20 h 15

Grande salle de la Croix-Bleue, Progrès 48

Concert annuel Musique de la Croix-Bleue

Direction: M. Claude-Alain Fahrny
Avec la participation du chœur-mixte

Le Moléson

Direction: R. Michel
Entrée libre, collecte vivement recommandée

Favorisez nos annonceurs, ils sont sympas! 122704



Avenue Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds 6

Télex 952 276
☎ 039/23 75 24

Votre fleuriste



Serre 79
☎ 039/23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser

Votre cocktail de tabac au bar



CHARRIÈRE 12 TEL. 039/28 62 75 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

collection actuelle
toutes réparations de pipes

Tabacs en gros
Automate à cigarettes

SCHILD

C'EST CHIC. C'EST SCHILD.

Maison de mode pour dames, messieurs et enfants!
Av. Léopold-Robert 21, La Chaux-de-Fonds

Boucherie-Charcuterie

Claude Picard

Numa-Droz 108
☎ 039/23 12 06

Plats préparés
Viandes cuites sur demande

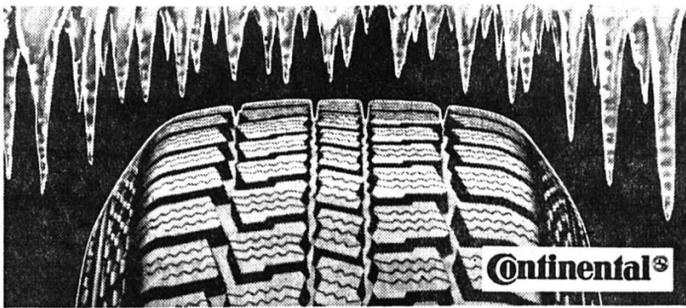
Livraison à domicile

Laiterie des Gentianes

A. Amstutz

Gentianes 45
2300 La Chaux-de-Fonds

Neige et verglas.



Le nouveau ContiContact hiver TS 750.

FREIBURGHHAUS

LE PRO DU PNEU



Collège 68
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 67 33

012352

immobilier

A louer à **Villeret** sur route principale

grande surface commerciale

pour magasin ou bureaux.

Pour renseignements: Agence immobilière des Draizes SA 2000 Neuchâtel ☎ 038/31 99 31 1281

A vendre à **Bevaix**, pour début 1990, situation dégagée sur le lac et les Alpes

charmante villa mitoyenne neuve

style fermette de 5 pièces, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand sous-sol et 2 places de parc. ☎ 038/24 77 40 000127

A vendre ou à louer à **Bevaix**, début 1990

surface pour bureau

ou petite industrie de 165 m², avec places de parc. ☎ 038/24 77 40 000040

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA

Tél. 039/271 171

A vendre aux Verrières

IMMEUBLE

Avec boulangerie + entrepôt indépendant pouvant être transformé en habitation. Parcelle de 1'143 m² Prix: Fr. 375'000.- 000192

qb

A vendre, dans le quartier nord-ouest de La Chaux-de-Fonds (rue des Chevreuils)

maison jumelée neuve

comprenant 5 chambres, salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles de bains avec W.-C. + W.-C. séparés, loggia de 12 m².

Surface habitable: 150 m². Locaux annexes: cave et dépôt. Entrée en jouissance: septembre 1990. Prix: Fr. 540'000.-. Possibilité d'achat de 1 ou 2 garages.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranzia & Bolliger SA, av. Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77 012057

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

CARRELAGES - REVÊTEMENTS

Exposition - Vente

R. STOPPA

2063 Saules Tél. 038 53 50 61

001206

A LOUER

Jaquet-Droz 26
La Chaux-de-Fonds

1 place de parc
pour moto dans garage collectif.
Loyer: Fr. 20.-
Libre: tout de suite 012083

GECO GARANCE ET COURTAGE SA
Tél. 039/23 20 55-56

LE PNEU CRÉMAILLÈRE.



MICHELIN

FREIBURGHHAUS

LE PRO DU PNEU



Collège 68
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 67 33

Rouler sur neige et glace exige des pneus de race.

Pneus d'hiver: nécessaires.

Le pro a juste ce qu'il vous faut.

012352

immobilier

Ferme de Bresse

Proche rivière, 4 pièces, cave, remise, 700 m². Pour SFr. 37'500.- 90% crédit. Téléphone 0033/85 74 03 31 0033/85 74 05 93 354598

Horlogerie-bijouterie

A remettre cause d'âge, ville littoral lémanique, très bonne situation. Reprise du stock uniquement, environ Fr. 200'000.-. Loyer Fr. 700.-, bail assuré. Ecrire sous chiffres L 6498 à ofa Orel Füssli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne.

GARAGES

A louer à Saint-Imier, quelques garages, à Beau-Site 19, Paul-Charmillot 64-66, ainsi qu'un **STUDIO**

☎ 039/41 13 81 200997

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA

Tél. 039/271 171

A vendre à la Chaux-de-Fonds



PIRELLI
Pneus d'hiver: nécessaires

FREIBURGHHAUS

LE PRO DU PNEU



Collège 68
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 67 33 012352

MAISON FAMILIALE RÉNOVÉE

7 pièces, dans parc arborisé de 700 m² + garage double
Prix: Fr. 750'000.- 000192

Spagna

VAPF 000154

COSTA BLANCA

Directement du constructeur

Dans les immédiats environs de Moraira la VAPF SA vous offre une vaste sélection des meilleurs terrains avec vue imprenable sur la mer, dotés des plus modernes infrastructures.

La VAPF SA construit pour vous des villas, maison mitoyennes, bungalows et appartements de bonne qualité.

Sur demande financements et garanties bancaires auprès de **BANCO BILBAO VIZCAYA**

Demandez notre documentation.

Nom _____
Rue _____
CP. Lieu _____
Tel. _____ 1062

BENISA IMMOBILIARE SA
Via Moretto 2, 6924 Sorengo-Lugano
Tel. (091) 57 38 44, Telefax 56 74 52

immobilier

A louer pour le 1er décembre 1989

très bel appartement de 3 pièces

tout confort, sis Président-Wilson 15 + garage. Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranzia Roulet-Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 84 012263

A louer à **Tramelan** immédiatement ou pour date à convenir

splendide appartement

de 170 m² + terrasse. Loyer mensuel: Fr. 1550.- + Fr. 120.- charges. ☎ 032/97 65 53 067743

Profitez d'une offre exceptionnelle de souscription

SYLVERE REBETEZ

LE JURA

une terre, une âme, un peintre

Un livre d'une rare beauté

Reliure toile de 21 x 29,7 cm sous jaquette laminée en quadrichromie. 56 pages sur papier couché semi-mat 170 g/m². Plus de 60 illustrations en couleurs. Prix de souscription: Fr. 80.- (dès le 1-12-89: Fr. 97,50) 001321

Carte de souscription

Je commande _____ volume(s) de SYLVERE REBETEZ, «Le Jura - une terre, une âme, un peintre», au prix de souscription de Fr. 80.- + frais de port et d'emballage.

Editions PROMEDI SA
22 avenue du Mail
1205 Genève

Nom _____
Prénom _____
Rue, No _____
No postal / Localité _____
Date _____
Signature _____

Jamais deux sans trois...

Couvet: intérêt pour un projet de centre commercial

Jamais deux sans trois... Le troisième projet de centre commercial à Couvet pourrait bien se réaliser l'an prochain. Une douzaine de commerçants et des grands distributeurs ont manifesté leur intérêt. Si tout se passe comme prévu, quelques 4500 m² de surface commerciale s'installeront près de la «Pénétrante», à la sortie du village.

Durant les années 1960, deux conseillers communaux covasens caressent le projet de créer un centre commercial sur la patinoire naturelle, non loin du projet actuel. Les commerçants du village préféreraient qu'il s'installe au cœur de la localité. De discussions en discussions, la dépression économique arrive et balaye les rêves.

Un second projet fleurit durant l'automne 1987. Il est étudié par un promoteur immobilier de Fleurier qui possède des terrains au Burcle, au sud de la gare RVT. L'époque n'est pas favorable: Dubied coule. Mais plusieurs commerçants manifestent pourtant leur intérêt. Le promoteur dépose même une demande de patente pour le fu-

tur restaurant du centre... Malheureusement, le terrain est situé à l'écart d'un axe routier et les grands distributeurs font la moue.

TROIS NIVEAUX

Le troisième projet est né cet été. Des terrains changent de main à l'entrée ouest de Couvet, au bord de la route cantonale. En août, Pierre Kunzi, architecte à Colombier, et Pascal Stirnemann, ingénieur civil à Môtiers, fondent la «Société immobilière de Promotion et de construction SA» et présentent une demande de dérogation au règlement d'aménagement communal. L'exécutif, qui rêve de faire

construire un centre commercial à Couvet depuis longtemps, publie la mise à l'enquête le 24 août.

Le projet de l'architecte n'est pas définitif, mais il a l'allure suivante: bâtiment en forme de «Z», d'une longueur maximale de 54 m. et haut de 12,8 m. La surface commerciale occupe 4500 m², répartis sur trois niveaux. Le premier pour un grand distributeur, le second pour les petits commerçants, le dernier réservé à des bureaux.

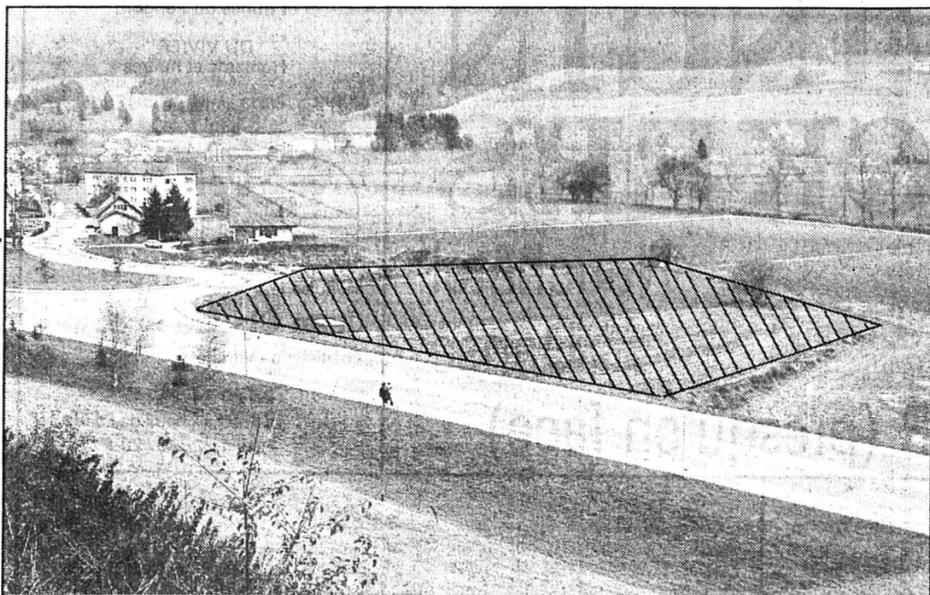
DÉJÀ INTERESSÉS

Denner, Migros et Coop ont fait part de leur intérêt. Une douzaine de petits commerçants de

la région également, bien que le CID ait pris position contre ce projet durant sa dernière assemblée générale.

Tout semble donc bien parti pour les promoteurs et leur mandataire, l'étude Hofner de Couvet. Les travaux pourraient même commencer dans le courant de l'année prochaine.

En attendant, les étapes seront nombreuses: adoption d'un plan de quartier par le législatif, étude d'impact tenant compte de l'esthétique, des nuisances, de la circulation, etc. Les promoteurs veulent réaliser un bâtiment qui ait bel aspect et arboreront abondamment le secteur. JJC



L'emplacement du futur centre commercial (hachuré). Début des travaux l'an prochain si tout va bien. (Photo Impar-Charrère)

POST-SCRIPTUM

Inquiétudes...

Le Centre commercial de Couvet inquiète les Fleurisans. Ils craignent le départ de la Migros chez les voisins. Quand il s'est installé dans ses nouveaux meubles, au début des années 1980, le géant orange avait prévu un chiffre d'affaire de six millions. Au cœur de Fleurier, il en réalise plus du double aujourd'hui. Le magasin est trop petit pour faire face à l'affluence.

Tout commerçant avisé étendra sa surface. Migros y a sans

doute songé. C'est impossible à Fleurier. Le centre commercial de Couvet doit donc l'intéresser. Mais on la voit mal fermer le point de vente d'un village de 3500 habitants qui a fait le pari d'en héberger 4000 d'ici l'an 2000... Ce serait céder la place à la concurrence.

Les petits commerçants manifestent aussi leur inquiétude. Réunis sous l'étendard du CID, ils ont dit non au centre commercial. Ce qui n'a pas empêché plusieurs d'entre-eux de dire oui aux promoteurs à titre personnel... Ils ont raison! En fin de se-

maine, un tiers du Vallon fait ses achats à Marin-Centre, le second à Jumbo - La Placette à La Chaux-de-Fonds, le troisième à Waro - Yverdon... Sans parler du Mammouth de Pontarlier...

Avec le projet de Couvet, il est envisageable de retenir une partie de cette clientèle au Val-de-Travers. Regardons la réalité en face: les achats du week-end font partie des loisirs. On en pensera tout le mal qu'on veut, mais c'est ainsi.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Un petit de «Valcom» Constitution d'«Arcantel», société télématique, à Fleurier

Dans la dynamique de la «Commune modèle pour la communication», baptisée «Valcom», la société Arcantel S.A. s'est créée hier à Fleurier. Elle développera des applications vidéotex. La première tourne déjà depuis le 5 septembre: le «Canard télématique de L'Impartial»...

Quatre actionnaires font partie d'Arcantel: les Câbles de Cortaillod, Centredoc à Neuchâtel, Christian Matthey, directeur de la jeune société et VTX Services à Pully, qui a pris une part active dans le développement du vidéotex en Romandie.

Arcantel S.A. centrera son activité sur l'étude, la réalisation et l'hébergement de services vidéotex. Dans un premier temps, elle sera localisée à Neuchâtel chez Centredoc.

*IMPAR# et *VALCOM#

Par le biais d'Arcantel S.A., les communautés publiques, les sociétés et les entreprises du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien pourront offrir à leurs administrés, membres, partenaires ou clients, de l'information et des services interactifs basés sur le vidéotex. Le canard

*IMPAR# et le service d'information de *VALCOM# au Val-de-Travers (*4111# ou *4114# depuis les vidéotex publics) en sont les deux premiers exemples concrets.

PROGRESSION FULGURANTE

Le taux de progression du vidéotex en Suisse dépasse largement 100%. Les PTT sont submergés par les demandes d'appareils vidéotex. Fin septembre plus de 27.000 terminaux étaient installés, une progression de 2600 en un mois!

Arcantel S.A. relève qu'avec ce succès les usagers disposeront de plus d'informations au plan national et de services à caractère régional: réservations, téléachats, baby-sitting, messagerie, informations communales, etc.

Dans le cadre de «Valcom», Arcantel et Centredoc sont porteurs de trois projets vidéotex à large échelle destinés essentiellement aux entreprises: sous-traitance industrielle, bourse d'annonces, banque de données sur les matériaux et traitements en mécanique. (jic)

CELA VA SE PASSER

Scaramouche aux Mascarons

Vendredi 3 novembre, à 20 h 30, la compagnie de Scaramouche présentera «Douze hommes en colère», de Réginald Rose, dans une mise en scène de Jean Lagénie.

Pour tout décor, des grilles disposées en demi-cercle, des stalles numérotées de 1 à 12 où prennent place les douze jurés.

Onze d'entre eux sont prêts à condamner un accusé, mais le douzième engage une lutte acharnée pour obtenir l'acquiescement... (Imp)

Soirée paysanne à Couvet

Samedi 4 novembre, l'Union des paysanne de Couvet orga-

nisera sa soirée familière à la grande salle de Couvet à 20 h 30.

Au programme: le chœur des dames paysannes, des accordéonistes et une pièce de théâtre jouée par les membres de la société.

C'est l'orchestre «Les Galériens» qui mènera le bal dès 23 heures. (Imp)

Majorettes à Saint-Sulpice

Les majorettes du Val-de-Travers seront sur les planches de la halle de gymnastique de Saint-Sulpice samedi 4 novembre, à 20 h 15.

A 23 heures, Francis Bellini conduira le bal. (Imp)

CERNIER

Accident de travail

Hier à 13 h 45, M. Paulo Almeida, 19 ans, de Neuchâtel et M. Joaquim Lopes, 37 ans, de Neuchâtel également, étaient occupés à charger des plaques blindées d'un poids de 500 kg sur un chantier situé vers l'église catholique à Cernier. Ces plaques étaient appuyées contre un mur. Les deux ouvriers ont légèrement basculé l'une d'entre-elles. Lors de cette manœuvre, la plaque en question s'est renversée sur M. Almeida en blessant également M. Lopes. Ces deux personnes ont été conduites à l'Hôpital des Cadolles.

CELA VA SE PASSER

Jazz New Orleans aux Geneveys-sur-Coffrane

Vendredi soir 3 novembre, dès 20 h 45, à l'ancienne halle de gymnastique, l'orchestre de jazz «Old Fashion Jazz Band» donnera un concert.

Organisée par la Société d'émulation des Geneveys-sur-Coffrane, cette soirée est offerte à la population. (ha)

Une solution pour l'avenir

Assemblée de l'Association régionale des gymnastes

Les membres de l'Association régionale des gymnastes du Val-de-Ruz (AGRV) étaient réunis jeudi dernier à la halle de gymnastique de Dombresson, pour leur assemblée annuelle. C'est avec satisfaction que le président Luciano Domini salua la présence de toutes les sections du district et aussi celle de Lucien Pythoud, chef technique cantonal.

Avant de passer à l'ordre du jour, les membres ont honoré la mémoire de Pierre Cuhe des Hauts-Geneveys mais, membre de la section de Savagnier, décédé le 8 septembre dernier.

L'année 1989 a semblé bien calme au comité puisque trois séances ont suffi à l'organisation de la fête régionale sur le plan technique, c'est ce que révéla le président dans son rapport. Le 20 et 21 mai, les gymnastes se sont retrouvés sur les terrains de Dombresson afin de se mesurer et de fraterniser.

Le président technique, Jean-Paul Ryser a rappelé que la section de Chézard, a remporté le titre romand de leur spécialité,

la gymnastique «petite surface» et une belle 3e place au championnat suisse. La section de Savagnier, s'est classée au 3e rang au saut par appréciation lors du championnat cantonal.

Si la Fête régionale de Dombresson a été une parfaite réussite au point de vue organisation, pour le chef technique, elle fut une déception puisque seulement deux sections du Val-de-Ruz et une section invitée, celle de Tavannes ont participé au concours de section actifs.

En individuel, aucune inscription, tant chez les actifs que chez les juniors, ce qui démontre bien la difficulté d'intégration des jeunes gymnastes dans les sections actives.

Bertrand Frutiger a donné l'état de la caisse qui est bon, les comptes et le budget pour 1990 furent acceptés avec des remerciements.

La prochaine fête régionale aura lieu à Valangin, les 19 et 20 mai 1990. Chaque délégué de section a fait un rapport d'activité. C'est bien entendu toujours Chézard-Saint-Martin qui tient

la pointe au Val-de-Ruz. Presque toutes, jouent la carte de la jeunesse, la section des Hauts-Geneveys a quelques problèmes momentanés, souhaitons-le.

Pour l'avenir, le comité de l'AGRV pense créer un entraînement commun de toutes les sections. Des contacts seront pris pour en déterminer les lieux et les dates.

Ont été nommés membres honoraires Jean-Claude Devaud, André Meigneux, Albert Chalandes et Gilbert Steudleux.

Ce sont également exprimés, Charles Maurer, président du comité d'organisation de la dernière fête régionale qui a relevé le bel esprit qui a animé cette fête qui s'est déroulée par un tout beau temps.

Le représentant du comité cantonal, Lucien Pythoud, a lancé un cri d'alarme car, il lui manque des membres au comité technique. Et puis, il faut aussi des sections pour l'organisation de fêtes car, il faut absolument que l'association cantonale puisse atteindre ses objectifs. (ha)

PUBLICITÉ

Rencontres au Louverain

Jean-Marc Noyer propose un ensemble de week-end de stages au Centre du Louverain en vue d'un approfondissement de soi et des autres pendant la période hivernale, propice à la recherche de soi.

Du 3 au 5 novembre, il présentera un stage de «Formation à l'entretien», qui visera à prendre conscience de la manière dont nous entrons en contact avec notre vi-à-vis. Il s'agira de faire l'expérience tant de celui ou de celle qui demande un entretien que de celui ou de celle qui le conduit.

Les 8, 9 et 10 décembre seront consacrés à la «Formation à l'animation de groupe 1», c'est-à-dire que cette fin de semaine devrait permettre aux participants de faire connaissance, de parler du rôle de l'animateur, des critères de choix d'une mé-

thode, des consignes et du pouvoir dans le groupe.

Pour bien terminer le premier mois de l'année 1990, soit les 26, 27 et 28 janvier, J.-M. Noyer aimerait sensibiliser les gens à la communication non-verbale.

La «Formation à la conduite de réunion» se déroulera du 2-4 mars 1990. Ce stage devrait proposer d'apprendre à tenir un équilibre entre la tâche à accomplir et une ambiance relationnelle satisfaisante.

La «Formation à l'animation de groupe 2» des 4, 5 et 6 mai sera basée sur l'entraînement à l'utilisation des moyens d'animation proposés par les personnes inscrites. «Pour quel objectif les utiliser, comment les mettre en place, à quoi être spécialement attentif et comment en évaluer l'impact?», tel sera le style de questions auquel il faudra trouver des solutions. LME

VENDREDI SOIR 20 H. 30

CINÉ-COMÉDIE

TCR

TELECINEROMANDIE

INFORMATIONS ET ABONNEMENTS
TÉLÉPHONE 021/37 57 51
ET CHEZ 80 DISTRIBUTEURS AGRÉÉS



Merieult-Donzé

Agencement et organisation de bureaux, ateliers, stockage, bibliothèques

Agence: Strafor - Bauer - Neolt - Tixit - Huni - Comforto
Jardinière 129
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 03 33



SI VOTRE TAPIS A VRAIMENT TRÔP MAUVAISE MINE
LE PAILLASSON
PASSAGE DU CENTRE 3 · La C&F
039 28 70 75

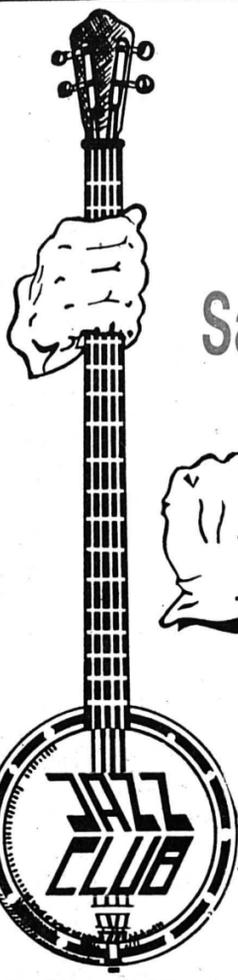
**Sjogenthaler
Choffet**

Entreprise d'électricité

Courant fort - Courant faible - Téléphone

Envers 5
2400 Le Locle
☎ 039/31 45 28

2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 74



La Chaux-de-Fonds

JAZZ

à La Bourdonnière, Le Locle

Samedi 4 novembre 1989 à 21 heures

SOIRÉE POUR TOUS

SWINGIN JOCKERS

6 musiciens

Bar-Resto

Parking TMP (presqu'en face)

Neuchâtel

Danse

122724



☎ 039/31 21 21

Daniel-Jeanrichard 5
2400 Le Locle

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

2400 Le Locle - Rue de la Gare 4
☎ 039/31 40 87
Tagliatelle au foie de volaille
et truffes du Périgord

DU VIVIER
Homards et huîtres

La chasse



Menuiserie

Jean-Claude Romano

Ebénisterie - Vitrerie

Bel-Air 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Atelier ☎ 039/28 81 22

UBS
pour beaucoup
depuis longtemps
la première banque



Union de
Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Avenue
Léopold-Robert 50

Le Locle
Rue
Henry-Grandjean 2

Les Ponts de-Martel
Rue
de l'Industrie 17



Restaurant-Pizzeria
des Chasseurs

M. et Mme Palella
Temple-Allemand 99
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 48

Menus sur réservation
pour banquets et groupes

Au cœur
de la fête, avec



Notre point
de rencontre

**Associer sécurité et dynamique en hiver:
BMW 535i avec ASC.**



Avec son moteur 3,5 l, six cylindres en ligne, développant 211 ch, la BMW 535i bénéficie désormais du système électronique ASC en série (Contrôle automatique de stabilité). Il permet d'éviter le

patinage des roues motrices et garantit une traction optimale, quelles que soient les conditions de la route. Résultat: aucun problème de démarrage sur route enneigée ou verglacée, une stabi-

lité accrue dans les virages, des accélérations optimales. La nouvelle BMW 535i avec ASC suit parfaitement sa trajectoire. Même dans les situations critiques. Achat ou leasing. Votre agence

officielle BMW saura vous conseiller judicieusement. BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf.
(Pour des impératifs techniques, non valide pour les contrats d'achat déjà conclus.)



Le plaisir de conduire

Un «Printemps» dur pour les requérants d'asile

La commune ne pourra pas louer l'immeuble à Saint-Imier

Les 16 requérants d'asile que compte actuellement Saint-Imier sont logés à la rue du Midi, dans des conditions décentes. Mais sachant que le quota de la commune a été fixé à une trentaine de demandeurs d'asile et que certaines personnes sont logées dans des caravanes, à Kôniz, le Conseil communal est à la recherche, depuis quelques temps, de logements à des prix abordables. Il souhaitait louer dans ce sens des locaux - actuellement vides - de l'ancienne école ménagère «Le Printemps», mais s'est vu opposer un refus définitif.

Les autorités entendent effectivement prévoir à temps l'arrivée éventuelle - voire probable - d'autres réfugiés. Mais vu la spéculation immobilière régnant dans la région, il ne lui est pas aisé de trouver «chaussure à son pied» en matière de logements. Dès lors, sachant que l'immeuble de l'école ménagère «Le Printemps», qui a cessé toute activité depuis une année, est en grande partie inoccupé pour le moment, l'organe compétent en matière de requérants s'est approché du comité de l'établissement en question, dans l'espoir d'un accord provisoire.

Mais l'assemblée générale extraordinaire du Printemps a pris une décision cruelle, en opposant son veto à tout accord. En effet, la majorité des membres présents ont préféré continuer d'entretenir un immeuble quasiment vide, plutôt que de le louer

à un prix abordable pour une cause humanitaire, même si ce n'est que pour une année.

ARGUMENTS INCOMPRÉHENSIBLES

Considérée comme une terre d'accueil, l'Helvétie va voir sa réputation battre singulièrement de l'aile, à la découverte des raisons principales ayant motivé ce refus...

La première raison: il faudrait engager des forces de police supplémentaires pour surveiller les nouveaux réfugiés, si leur nombre augmente. Il est vrai que les 16 cannibales actuellement logés à Saint-Imier ont déjà mangé passablement de petits Suisses... Si les étrangers venus demander asile politique ou économique à la Suisse comptent aussi leurs moutons noirs, mais la grande majorité d'entre eux est cependant faite de personnes intégrées, non?

Secundo, il semblerait que l'école secondaire soit trop proche du Printemps et que les écolières pourraient être importunées par de jeunes étrangers trop entreprenants... Or à notre connaissance, tous les demandeurs d'asile vivant actuellement à Saint-Imier travaillent; certaines branches de l'économie locale manquant sérieusement de bras, il est réaliste de penser que les nouveaux venus eux aussi travailleront et ne seront donc même pas sur place aux heures de sortie de l'école.



Dans l'immeuble du Printemps: des locaux vides plutôt qu'occupés par des requérants d'asile... (Photo Impar-teg)

LES AUTORITÉS DANS UNE IMPASSE

Il demeure que les autorités communales se trouvent dans une impasse et cherchent des solutions pour en sortir, car il serait inutile d'espérer un miracle en laissant simplement l'eau couler sous les ponts.

Une possibilité consisterait à acquérir un immeuble locatif désaffecté, pour le remettre en état. Mais cette solution, fort onéreuse, grèverait lourdement les finances communales, qui sont déjà dans les chiffres rouges pour 1990.

Une autre idée: monter provisoirement des baraquements militaires, avec l'aide de la Confédération. Peu coûteuse, cette so-

lution aurait l'avantage d'être rapidement réalisable. Mais quelles en seraient les conséquences pour une image de marque régionale dont on n'ignore pas qu'elle a déjà passablement souffert des affaires Musey et Mazza, qui se sont déroulées pas très loin de chez nous?

Saint-Imier ne devrait-il pas tirer au moins les conséquences des erreurs commises ailleurs, en logeant ses requérants d'asile dans des conditions agréables, sans pour autant oublier, cela va de soit, qu'il est chez nous des personnes vivant dans des appartements insalubres? Si le ridicule ne tue pas, avoir un grand cœur ne tue pas davantage... (teg)

Estafette folklorique

La Chanson d'Erguël représentera Saint-Imier

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, la commune de La Neuveville s'associe aux manifestations de «La Grenette - Estafette folklorique à travers la Suisse». Ainsi, le 1er juin 1991, cette localité accueillera les groupes musicaux soleurois. Une ou deux semaines plus tard, dans le cadre de la même manifestation, des ensembles des trois districts du Jura bernois se produiront à Fribourg.

Dans cette optique, le Conseil municipal de Saint-Imier a été sollicité pour contacter les sociétés susceptibles de correspondre aux critères fixés par les organisateurs. La Chanson d'Erguël ayant tout de suite répondu fa-

vorablement à cet appel, elle représentera la Municipalité de Saint-Imier. Les autorités tiennent, au passage, à remercier chaleureusement cette société.

VILLES SPORTIVES: LA FSG RESPONSABLE

L'année 1989 aura été faste pour le Club des villes sportives, qui a enregistré un développement très réjouissant au cours de ces dix derniers mois. En effet, le nombre de ses membres a passé, de 6 au début janvier, à 18 à fin septembre. Les localités qui en font partie actuellement: Bulle, Chiasso, Delémont, Grand-Saconnex, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Lugano, Martigny, Mey-

rin, Montreux, Morges, Moutier, Peseux, Plan-les-Ouates, Prilly, Saint-Imier, Vevey et Villeneuve.

L'année qui s'achève aura par ailleurs vu l'organisation du premier Grand Prix des villes sportives, qui a connu un très grand succès.

Dès lors, sur cette lancée, l'Aide sportive suisse mettra sur pied, l'an prochain, le deuxième Grand Prix, qui aura lieu le 26 mai à Martigny. Dans cette optique, la FSG a été mandatée par le Conseil municipal pour constituer la délégation des sociétés sportives qui représentera Saint-Imier.

Le Conseil a procédé à la no-

mination de Cédric Sommer, ressortissant de Tramelan, en qualité d'apprenti monteur-électricien auprès des Services techniques. Son entrée en fonction est fixée au mois d'août 1990, les autorités lui souhaitant beaucoup de satisfaction et plein succès dans sa nouvelle activité.

Gérald Aeschlimann, conseiller municipal, participera aux festivités qui marqueront le 100e anniversaire de Léa Tschanz, le samedi 4 novembre prochain, tandis que John Buchs, maire, et Denis Gerber, conseiller municipal, prendront part à la cérémonie de la remise des mérites imériens, le jeudi 9 novembre. (cm)

De Bellelay à Sonceboz ?

Décentralisation de la clinique: une première rencontre

Nul n'ignore plus que l'établissement de soins psychiatriques et gériatriques de Bellelay est à la recherche d'une solution nouvelle, ses responsables souhaitant notamment séparer les deux sections de soins, tandis que les bâtiments de l'ancienne abbatale retrouveraient une vocation plus culturelle que médicale.

Or dans le cadre de cette importante mutation, prévue pour

les prochaines années, le site de Sonceboz-Sombeval a été retenu par la Direction cantonale de l'hygiène publique, pour y implanter une partie des services de la clinique appelée à quitter le plateau de la Courtine.

Et dans cette perspective, le Conseil municipal de Sonceboz annonce qu'il rencontrera prochainement une délégation cantonale.

Une affaire à suivre.

Le Conseil municipal tient par ailleurs à remercier les nombreux visiteurs de l'EXTRA, à Tramelan, qui ont réservé un excellent accueil au stand présenté par Sonceboz-Sombeval, hôte d'honneur de la manifestation.

Si les organisateurs méritent des félicitations pour leur excellente initiative, les liens d'amitié tissés durant quatre jours par les habitants des deux communes ont permis de raffermir encore

les rapports de bon voisinage dont le plateau de La Tanne se veut la frontière toute amicale.

Signalons enfin que la cérémonie des promotions civiques, destinée aux jeunes filles et jeunes gens nés en 1969, se déroulera le vendredi 8 décembre prochain.

Les ayant-droits seront invités personnellement. (ec)

Quel succès!

Visez juste avec L'Impartial à l'EX-TRA de Tramelan

Le jeu-concours proposé par l'Impartial à l'occasion de la plus grande exposition régionale qu'est l'EX-TRA, aura rencontré un succès inespéré.

Le tir à l'arbalète, et pas avec n'importe quelle arbalète, a intéressé un nombre impressionnant de visiteurs, qu'ils soit adultes ou adolescents. Les dames se sont également montrées bien adroites.

Chaque jour, il fallait faire la queue pour pouvoir essayer l'arme de Tell, et du même coup, contrôler sa «vise». Si nous ne connaissons pas encore le super-vainqueur du tirage au sort permettant de gagner un week-end pour deux personnes dans une station suisse, nous pouvons d'ores et déjà communiquer les gagnants de chaque jour, qui sont:

Jeudi: 1. Jean Dufaux Tramelan 29 points (maximum possible 30); 2. André Marchand Court 28 pts; 3. Alain Mathez Tramelan 28 pts; Vendredi: 1. Jean-Daniel Amstutz Tramelan 29 pts; 2. Abel Paratte Tramelan 29 pts; 3. Damien Chaignat Tramelan 27 pts. Samedi: 1. Diego Hasler Tramelan 29 pts; 2. Pierre-André Droz Tramelan 28 pts; 3. Christian Geiser Tramelan 28 pts; 4. Christian Glauser Tramelan 28

pts; 5. Bastian Sauvain Tramelan 28 pts. Dimanche: 1. Laurence Boillat Tramelan 29 pts; 2. Romain Schorpp Belprahon 29 pts; 3. Christophe Gerber Tramelan 28 pts; 4e Patrick Nobs Reconvilier; ex Jean-Marie Tran La Chaux-de-Fonds 28 pts (hors concours).



A relever qu'il a fallu procéder au tirage au sort pour les gagnants ayant obtenu le même total.

BIEN SYMPA

Le stand de l'Impartial a connu une belle animation; on pouvait y rencontrer de sympathiques joueurs de TGV-87 qui remettaient les photos de l'équipe de volley évoluant en LNB, offertes par l'Impartial. L'entraîneur polonais Jan Such qui est le grand patron, non seulement de TGV-87, mais également de l'équipe nationale, ainsi que plusieurs de ses protégés dont son compatriote M Komar, ont eux aussi démontré de belles aptitudes pour le tir à l'arbalète, prouvant qu'ils sont des sportifs au vrai sens du terme. (Texte et photo vu)



L'entraîneur Jan Such et Marian-Mariusz Komar (à droite) ont rendu visite au stand de «L'Impartial».

Intéressantes comparaisons

Réforme des structures scolaires en discussion à La Neuveville

L'Association francophone bernoise pour le modèle scolaire 6/3 a invité, mercredi soir, deux spécialistes à s'exprimer sur les systèmes mis en place dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Valais. Les comparaisons ont été édifiantes.

Devant un auditoire très fourni, M. Michel Nicolet, collaborateur à l'Office de recherche pédagogique du canton de Vaud et ancien assistant à l'Université de Neuchâtel, a présenté les systèmes en vigueur dans ces deux cantons. Vaud applique un modèle 4/1/4 et Neuchâtel 5/1/3, c'est-à-dire qu'ils ont introduit une année d'orientation au début du cycle secondaire.

Les enquêtes menées dans les deux cantons ont fait apparaître une situation de stress chez l'enfant en année d'orientation et une satisfaction moyenne des enseignants et des parents dans le canton de Neuchâtel, alors que ceux-ci désavouent plutôt le système dans le canton de Vaud en reprochant notamment à l'année d'orientation d'intervenir trop tôt dans la vie de l'enfant et d'être de trop courte durée.

Le modèle valaisan, présenté par M. Jean-Pierre Rausis, adjoint au directeur de l'instruction publique du Valais, a particulièrement retenu l'attention de l'auditoire. Plus d'exams, plus de divisions (ou de sections), des contacts ponctuels entre enseignants, parents et enfants, un

pouvoir de décision accordé aux parents: le modèle 6/3 valaisan leur a paru exemplaire.

Les enfants font leurs classes ensemble jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, avec trois années d'orientation précédant la poursuite des études ou l'apprentissage. Les régions ont le choix entre deux variantes d'enseignement, le cycle d'orientation permet, grâce à un enseignement adapté au rythme des enfants d'entreprendre des études dès la deuxième année ou de prolonger cette période à quatre ans.

Le but recherché par les Valaisans est d'élever le niveau général de la formation. Pour y parvenir, les structures ont été assouplies, l'enseignement des maths, du français et de l'allemand fait l'objet de cours adaptés à deux niveaux, alors que les autres branches sont dispensées en commun. Des options portant sur les branches principales ont été introduites (choix d'heures supplémentaires), ainsi que des options personnelles de l'élève.

Captivé par le modèle valaisan, le public a surtout posé des questions à M. Rausis, lors de la discussion qui a fait suite aux exposés. Mais, comme l'ont rappelé les organisateurs, le vote du peuple bernois, le 28 janvier prochain, ne portera que sur la révision de deux articles de loi et non sur l'option pédagogique que choisira le canton de Berne. A.T.

JAZZ

MINGING

Samedi 4 novembre dès 22 heures

Chaque mois, deux concerts de jazz
Rue du Progrès 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 65 33

Le p'tit Paris



● spectacles-loisirs

RENAN
Halle de gymnastique
Samedi 4 novembre dès 19 h 30

Soirée spectacles - danse

Animation:
«Les accroche-cœurs»
Antoine Flück et ses amis
Restauration: raclette
Entrée: Fr. 8.-
Organisation Club sportif Renan

Publicité intensive,
Publicité par annonces



Vendredi 3 novembre 1989
Halle-cantine
de Saignelégier
dès 20 h 30

François Silvant Le Bel-Hubert

BAR ORCHESTRE

Billets en vente:

Librairie La Vouivre,
Saignelégier

Platine 2000,
Bassecourt

Aux caisses dès 20 heures

067688

MONTFAUCON - HALLE DE GYMNASTIQUE Vendredi 3 et samedi 4 novembre dès 20 heures

GRAND LOTO

Pavillon sensationnel ● Une tonne et demie de viande fumée ● Paniers garnis
Abonnement Fr. 40.- = 1 carte pour toute la soirée - 2 abonnements = 3 cartes ●
Abonnements de demi-soirée à Fr. 20.- ● Cartes hors-abonnement Fr. 1.-
50 tours de 4 quines et un carton un demi-porc fumé
Société des samaritains et de tir Montfaucon/Les Enfers

067696

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi

Cabinet dentaire à Tramelan
cherche

aide en médecine dentaire

Urgent.
Faire offre sous chiffres
06-120572 à Publicitas SA
2610 Saint-Imier

CLINIQUE LA ROCHELLE

2028 VAUMARCUS / NE



MAISON D'ACCUEIL ET DE SOINS
DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
désire engager un

intendant-jardinier

Nous demandons:

- CFC de jardinier ou d'un métier du bâtiment (éventuellement titre ou expérience équivalents);
- aptitude à s'organiser et capable d'assumer des responsabilités;
- permis de conduire;
- prêt à s'intégrer à la vie de l'équipe pluridisciplinaire d'une institution de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise.

Nous offrons:

- travail varié et indépendant;
- salaire et prestations sociales selon normes ANEM-ANEMPA.

Entrée en fonctions: à convenir.

Nous attendons vos offres écrites avec documents habituels à l'adresse suivante jusqu'au 15 novembre 1989: M. Adrien Laurent, directeur, Clinique La Rochelle, 2028 Vaumarcus.

085985

Coop La Chaux-de-Fonds

engage pour son SUPER CENTRE VILLE
La Chaux-de-Fonds

secteur boucherie-charcuterie

une charcutière qualifiée

secteur bijouterie, nouveautés;

une vendeuse

divers secteurs non alimentaires;

aides vendeuses

pour les fêtes de fin d'année.

Nous offrons de bonnes conditions d'engagement (salaire, vacances, autres prestations).

Prendre contact avec le Super Centre Ville,
☎ 039/23 89 01 pour y déposer sa candidature ou COOP LA CHAUX-DE-FONDS,
Service du personnel, rue du Commerce 100,
2300 La Chaux-de-Fonds.

012081

● spectacles-loisirs



Samedi 4 novembre 1989 à 20 heures
Championnat suisse de 1re ligue, groupe 3
Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds reçoit Champéry

Cannes:

Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds

Points de vente des cartes de saison et des billets de match:

- Bar le Rallye, Léopold-Robert 80;
- Kiosque Pod 2000, M. Lagier (entre magasins Unip et Schild);
- Buvette de la piscine-patinoire;
- A. Racheter, tabacs, Fritz-Courvoisier 2;
- Vaucher Sports, Le Locle;
- Secrétariat HCC, Egag Services SA, Daniel-JeanRichard 21.

Attention: les cartes de tribune peuvent être achetées uniquement au secrétariat du HCC.

Pucks:

- Carrosserie et Garage des Eplatures, Honda automobiles, agent général pour la région, La Chaux-de-Fonds;
- Apimec SA, mécanique de précision, allée du Quartz 5, La Chaux-de-Fonds;
- Rubattel et Weyermann SA, Jardinière 117, La Chaux-de-Fonds;
- Pharmacie Chapuis, Léopold-Robert 81, La Chaux-de-Fonds;
- Multiservices, rénovation et tous travaux, Rocailles 8, La Chaux-de-Fonds

Loterie Puck-Club

La carte de membre du Puck-Club portant le No 153 gagne un bon de Fr. 30.- au Magasin Populaire.

La carte de membre du Puck-Club portant le No 84 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes.

Les bons doivent être retirés au stand du Puck-Club durant le match.

PROCHAIN MATCH:
Samedi 18 novembre 1989
à 20 h 30

MOUTIER

Avec le soutien de



Le HCC roule **mazda** et fait confiance au

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 10 77

230



La Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel (Cours pour la formation d'orthophonistes) met au concours deux charges d'enseignement

neurologie

(1 heure hebdomadaire, une année sur deux)

Psychiatrie de l'adulte

(1 heure hebdomadaire, une année sur deux)

Entrée en fonctions: 1er octobre 1990.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 décembre 1989 au Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la direction du Cours pour la formation d'orthophonistes, Faculté des Lettres, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

000119

Le scénario ne tenait pas la route

18 mois avec sursis pour un employé indélicat devant le Correctionnel des Franches-Montagnes

L'ancien responsable de l'agence de la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit (BJEC) de Saignelégier qui avait simulé un hold up en juillet 1988 pour camoufler des prélèvements illégaux a été reconnu coupable hier par le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes, d'abus de confiance, de gestion déloyale, de faux dans les titres et d'induction de la justice en erreur. Le Tribunal franc-montagnard présidé par le juge Charles Wilhelm l'a condamné à 18 mois de prison avec sursis durant trois ans, moins 10 jours de préventive et aux frais de la cause qui s'élèvent à 9'500 francs.

C'est un homme de belle présence, conscient des dommages causés et décidé à les réparer qui s'est présenté hier devant ses juges. Ayant été entièrement dédommagée par le prévenu, la BJEC s'est retirée de la procédure. D.C. avait hier à répondre d'actes illicites commis entre 1984 et 1988 au préjudice de la BJEC. Entré en 1983 dans la banque du chef-lieu-franc-montagnard en qualité de responsable d'agence D.C. a commencé, en 1984 déjà, à distraire des sommes importantes d'argent afin d'équilibrer un budget dans

lequel les charges dépassaient régulièrement les revenus. En tout plus de 300'000 francs couverts par une dizaine de fausses pièces comptables ont été «prélevés» de manière illicite. A fin 1986, D.C. se lance sans fonds propres dans la construction d'une maison familiale dont le coût contribuera à enfoncer encore davantage le prévenu. L'employé indélicat se trouve alors dans un engrenage qui le conduira au matin de ce fameux 25 juillet 1988 où le couteau sous la gorge au sens figuré, il feint d'être agressé au sens propre par deux motards armés et casqués.

Lorsque l'employé appelé à remplacer D.C. durant ses vacances arrive à la banque en ce matin du 25 juillet 1988, il trouve le prévenu rouge de figure, la gorge serrée par sa propre cravate de cuir, qui gémit et demande de l'aide. La cravate prestement coupée par l'employé, l'alarme est donnée et c'est le branle-bas de combat avec alarme générale, barrages policiers et douanes en alerte. Pourtant le scénario ne tient pas la route et dans l'après-midi déjà D.C. passe aux aveux.

L'argent volé lors du hold-up manqué est récupéré dans un safe loué pour l'occasion sous un faux nom et l'on fait les comptes de toutes les malversations commises qui s'élèvent à 320.000 francs. Grâce aux prêts de sa famille, de ses amis et d'une banque, l'employé indélicat rembourse les 320.000 francs dus à la BJEC.

Ainsi aujourd'hui, D.C. se trouve à la tête de près de 670.000 francs de dettes qu'il rembourse mois après mois avec l'aide de sa femme. D.C. a retrouvé un emploi stable qui lui permet de faire face à ses dettes.

GRAVE CULPABILITÉ

Dans une plaidoirie très modérée, le Procureur général Albert Steullet a relevé que la culpabilité du prévenu était grave. Le procureur a plaidé la préméditation du «coup de hold up», la responsabilité de l'employé de banque et les circonstances aggravantes dues au concours d'infractions et à la période durant laquelle elles ont été commises. Albert Steullet a requis contre D.C. une peine de 18 mois de prison avec sursis pendant deux ans, prenant en

compte ses bons antécédents et son acharnement à réparer ses dommages.

Visiblement satisfait de la plaidoirie du procureur, Me Pierre Vallat a requis pour son client une peine similaire demandant instamment aux juges franc-montagnards d'accorder le sursis à son client qui «trime comme un bagnard» pour réparer ses fautes, relevant que la

justice avait non seulement pour but de punir mais également d'aider les délinquants à se racheter.

Dans son jugement le Tribunal a suivi les plaidoiries en reconnaissant D.C. coupable de tous les chefs d'accusation compris dans l'ordonnance de renvoi, le condamnant à 18 mois de prison avec sursis pendant trois ans. GyBi



Juillet 88. La Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit avait été le théâtre d'un hold-up simulé. (Photo Impar-Bigler)

Le SIDA comme cible

Ligue contre les toxicomanies

La Ligue jurassienne contre les toxicomanies (LCT) que préside M. Nicolas Bezençon, médecin à Bassecour, tient son assemblée annuelle mardi à Glovelier. Un débat est prévu sur le thème «La prohibition des drogues est-elle nécessaire?». Le rapport d'activité de la LCT n'aborde pas ce thème, mais en priorité celui du Sida dans le Jura.

Le Centre de prévention de la LCT emploie trois travailleurs sociaux et demi. Il a mené plusieurs actions préventives dans les écoles. Il souhaite intensifier ces informations, mais constate que les demandes sont trop rares. Le «Groupe Sida Jura» mis sur pied récemment émane du Centre de la LCT. Celle-ci constate que la séropositivité complique la prise en charge des drogués. Parler de Sida est devenu aussi important que de parler de drogues. Le Sida s'est stabilisé chez les homosexuels, mais il s'accroît chez les toxicomanes.

Ces derniers sont peu ouverts aux mesures de protection en matière sexuelle. Tels sont les constats du Dr Bezençon, président de la LCT.

LE SIDA ISOLE AUSSI

Les drogues isolent de leurs proches ceux qui s'y adonnent. Le Sida exerce les mêmes méfaits. Le toxicomane atteint de Sida n'a plus de projet d'avenir. Il exige un accompagnement presque quotidien et un équilibre de ses émotions.

Le rapport contient deux dialogues avec des toxicomanes séropositifs sous les titres «A la recherche d'un médicament» et «Autour d'une prise en charge» et se prolonge par un texte recommandant l'usage de préservatif dans les relations sexuelles.

Le rapport souligne enfin qu'en matière de lutte contre le Sida, le Jura se doit de trouver avant peu des solutions originales et efficaces. Le «Groupe Sida Jura» entend collaborer à leur mise en place. Le rapport évoque enfin quelle aide peut effectivement être apportée par un service social à un malade du SIDA.

RAPPORT STATISTIQUE

En 1988, le Centre de prévention de la LCT a pris en charge 59 drogués, dont 16 filles, contre 47 en 1987. Leur sevrage a lieu à l'hôpital de Porrentruy. Ils sont ensuite pris en charge par des institutions stationnaires extérieures au canton. Beaucoup de conseils ont été prodigués aux proches des toxicomanes et des cours dispensés aux enseignants.

Le rapport relève encore que l'expérience des familles d'accueil de toxicomanes est positive. Aucune objection n'a été faite à l'accueil de toxicomanes atteints du Sida. Les familles doivent consacrer beaucoup de temps aux personnes qu'elles accueillent. La recherche de nouvelles familles est un des soucis du Centre de prévention. Six toxicomanes ont été accueillis en 1987 et 1988, pendant 490 jours. V. G.

LES BOIS

A côté du trou!

Rassurez-vous! les citoyens et citoyennes des Bois ne retourneront pas aux urnes ce week-end. Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre édition d'hier où nous vous annoncions la votation sur le golf des Bois pour cette fin de semaine... alors que celle-ci s'est déroulée le week-end passé. Merci d'avoir vous-même rectifié. (Imp)

Jurassiens sur la réserve

Prochain vote sur le Laufonnais

La classe politique jurassienne fait preuve de réserve avant le vote du Laufonnais du 12 novembre. Pour le ministre jurassien Pierre Boillat, «les Laufonnais doivent savoir où se trouve leur destin». Quant à Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien (RJ), il estime que le rattachement à Bâle-Campagne est dans l'intérêt des Laufonnais.

Selon Roland Béguelin, la situation a évolué favorablement pour Bâle-Campagne depuis le vote de 1983 dans le Laufonnais. Il se déclare optimiste quant à l'issue du vote du 12 novembre, notamment parce que de nouvelles générations pourront s'exprimer et que les bernois ont adopté une position défensive après la décision du TF de casser le vote de 1983. Mais, souligne-t-il, «une surprise est toujours possible».

Bien qu'on remarque une certaine réserve de la classe politique jurassienne quant au vote du Laufonnais, il n'en demeure pas moins qu'une majorité semble se dégager en faveur du rattachement à Bâle-Campagne. Quoi qu'il en soit, le dernier mot reviendra aux Laufonnais.

Bien que le Laufonnais s'apprête à retourner aux urnes

après le jugement du Tribunal fédéral cassant le vote de 1983, le canton du Jura attend d'autre part une décision de ce même TF concernant deux réclamations de droit public. Le Jura y demande l'annulation des plébiscites du 16 mars et du 7 septembre 1975, ainsi que la révision de la procédure de partage des biens après les révélations sur les «caisses noires» bernoises.

Le gouvernement jurassien, une fois connus les révélations de Rudolf Hafner sur les «caisses noires», s'est adressé en novembre 1985 au Conseil fédéral, lui demandant d'ordonner tous les actes nécessaires pour élucider les activités déployées par le gouvernement bernois en vue d'influencer les résultats des votes plébiscitaires. Le Conseil fédéral s'est déclaré incompétent et a transmis le dossier au Tribunal fédéral.

Le gouvernement jurassien est alors revenu à la charge devant les Chambres fédérales. Il a demandé à l'Assemblée fédérale de déclarer les décisions d'incompétence du Conseil fédéral contraires au droit. En 1988, le Conseil national et le Conseil des Etats ont également décidé de transmettre le dossier au Tribunal fédéral.

Le dossier suit maintenant son cours au TF. La décision devrait tomber à la fin de l'année ou au début de 1990, estime Pierre Boillat, ministre de la justice et chargé du dossier au sein du Gouvernement jurassien.

QUI EST COMPÉTENT?

Le TF devra en fait se prononcer sur sa compétence dans l'affaire. S'il se déclare compétent, il devra statuer sur le fond. Dans le cas contraire, le dossier retournera aux Chambres fédérales qui devront alors décider du Conseil fédéral ou du Tribunal fédéral est finalement compétent.

Rappelons que la première réclamation de droit public demande l'annulation des plébiscites du 16 mars 1975 et du 7 septembre 1975 (ville de Moutier) en raison du soutien financier, estimé à 700.000 francs, accordé par Berne aux antiséparatistes.

La deuxième réclamation concerne la procédure de partage des biens entre le Jura et le canton de Berne dont le gouvernement jurassien exige la révision à la lumière des révélations sur le scandale des «caisses noires». (ats)

La vie avant la vitesse

Le Jura mauvais exemple

Le Comité jurassien contre l'initiative «Pro vitesses 100/130» que préside M. Jean-Louis Haab, médecin à Porrentruy, a présenté ses arguments au cours d'une conférence de presse tenue dans cette ville.

Le comité formé par des médecins et des protecteurs de l'environnement compte quelques personnalités: le ministre de la Santé Pierre Boillat, le chef de la Santé publique Daniel Jeanbourquin, le médecin cantonal Jean-Luc Baierlé. Ce dernier vient de démissionner du TCS qui soutient l'initiative. Il a rendu publique sa lettre de démission envoyée hier au TCS.

ARGUMENTS SPÉCIFIQUES

Le Comité reprend les arguments développés en Suisse par des comités similaires. Il y ajoute plusieurs touches jurassiennes comme:

- le taux élevé de morts sur la route selon la population;
- le taux élevé de blessés en pourcentage des accidents;
- la vitesse, cause principale des accidents survenus dans le Jura.

Le Comité lance un appel aux mères de familles jurassiennes et les incite à aller voter «non» le 26 novembre prochain.

Il réfute les explications liées au mauvais état du réseau routier jurassien, à l'hiver rigoureux, aux déplacements plus fréquents qu'ailleurs. Il fournit des justifications circonstanciées montrant que ces affirmations ne résistent pas à un examen attentif des circonstances propres aux accidents survenus dans le Jura. Le Comité démontre que l'excès de vitesse augmente la pollution due aux véhicules à moteur, accroît les risques d'accidents et leur gravité, multiplie les risques mortels.

SOUTIEN SOUHAITÉ

Le Comité «La vie avant la vitesse» dit «Non aux 100/130». Il espère ainsi recueillir l'adhésion d'autres ministres que Pierre Boillat et sollicitera encore les députés et les maires jurassiens. La Société médicale du Jura s'est engagée aux côtés de ce comité qui salue la position du pdc suisse contraire à celle du pdc jurassien.

Les infirmiers et infirmières, les droguistes, l'AST, le WWF et d'autres organisations jurassiennes ont adhéré à «La vie avant la vitesse». D'autres organisations le feront encore ces prochaines semaines. V. G.

Convention signée

Gouvernement et journalistes se mettent d'accord

Le ministre M. François Lachat et le président de l'Association des journalistes jurassiens (AJJ) M. Paul Coudret, ont signé jeudi à Delémont une nouvelle convention liant les autorités cantonales aux journalistes accrédités auprès d'elles. Cette convention annule et remplace celle qui avait été conclue en 1980 entre les mêmes partenaires.

La nouvelle convention définit notamment dans quelles conditions les journalistes ont le droit de recevoir l'information relative aux activités de l'Etat.

Elle précise que ce droit peut

être restreint, lorsque l'intérêt public est en jeu. L'ancienne convention fixait comme limite «les intérêts supérieurs de l'Etat».

La nouvelle convention inclut dans les dossiers devant faire l'objet d'information les statistiques établies par l'Etat. Elle n'englobe pas cependant les rapports de gestion des services administratifs, pas plus que les établissements autonomes contrôlés par l'Etat, comme la Banque cantonale ou l'Assurance immobilière. S'ils apprennent des informations confidentielles qui leur sont transmises comme

telles, les journalistes ont l'obligation de renoncer à les publier, sauf s'ils en ont eu connaissance autrement que par le canal officiel.

Afin de veiller à l'application correcte de la convention, aussi bien par les autorités que par les journalistes concernés, l'AJJ a désigné un groupe de trois journalistes astreints à cette tâche.

La convention ne supprime pas l'obligation faite aux journalistes de se conformer à la Déclaration des droits et devoirs des journalistes édictée par la profession. V. G.

Un cèdre pour Noël

Solidarité Jura-Liban

Une grande campagne de solidarité avec les enfants du Liban victimes de la guerre se déroulera dans le Jura, du 1er au 15 décembre prochain. Elle sera marquée par la présence de deux Pères Lazaristes libanais, dont leur provincial, le Père Atallah. Ils y donneront des conférences publiques, s'adresseront sans doute aux écoles et participeront à des cérémonies liturgiques.

Plus d'une dizaine de manifestations se dérouleront en décembre dans le Jura. Le programme précis est en cours d'élaboration.

SENSIBILISATION

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population au drame que vit le Liban. Elle of-

fre une occasion de partage dans la perspective de Noël. Elle permettra de récolter des fonds qui seront remis aux Pères Lazaristes, à l'intention des blessés, des familles et des orphelins les plus touchés. L'orphelinat de Broumana et le Centre hospitalier de Bannans seront les bénéficiaires directs des dons qui seront récoltés.

Des dons peuvent déjà être versés à l'Association «Chrétienté-Solidarité Suisse-Liban», compte postal 12-8790-0 avec la mention «Un cèdre pour Noël».

La campagne «Un cèdre pour Noël» comportera quelques temps forts qui feront l'objet d'informations ultérieures. V. G.

JURA BERNOIS

Opposés à l'armée
Débat à Moutier

La votation concernant l'initiative visant à supprimer l'armée suisse aura lieu le 26 novembre. Dans le but de donner une information encore plus complète aux citoyens, le Parti démocrate chrétien du Jura Sud organisait hier un débat sur le sujet à Moutier.

Une cinquantaine de personnes s'étaient donc déplacées à Chantemerle pour assister à un débat opposant Jean-Marie Miserez, député suppléant au Parlement jurassien et partisan de l'initiative et Jacques Saucy, colonel brigadier opposé à cette dernière. L'animateur de la soirée était Daniel Hanser, chef d'édition à la «Semaine jurassienne».

Un petit reproche tout de même concernant la première partie du débat. M. Hanser ne posait en effet pas les mêmes questions aux deux débatteurs, privant l'assistance, composée pour moitié de jeunes, d'un choix d'arguments différents sur le même sujet. Fort heureusement, par la suite, les choses s'arrangeaient quelque peu.

Dans la première partie donc, les deux débatteurs, par le biais de questions choisies, ont pu motiver leurs opinions. Pour M. Miserez, il a surtout été question de travailler pour la paix et d'utiliser les sommes actuellement employées pour une défense militaire de la Suisse à des tâches visant à faire disparaître

les sources de conflit. Pour M. Saucy, il n'est par contre pas concevable d'envisager une neutralité sans armée. Par exemple, les rares pays sans armée ont abandonné leur neutralité et font partie d'alliance qui se chargerait de les défendre si la nécessité se faisait sentir.

La démocratie helvétique a aussi été abordée hier soir. Pour M. Miserez, il faudrait pouvoir tenir compte de l'avis d'une minorité si l'initiative ne passait pas. Pour M. Saucy par contre, vu la question posée aux citoyens, même si l'initiative n'était rejetée que d'une voix, il n'y aurait aucune raison de modifier quoique ce soit.

Le débat, après les simples opinions échangées et défendues par les deux invités, a été orienté par les questions posées par le public. Disons le tout net, toutes les interventions ont été le fait de personnes soutenant l'initiative. C'est dire que c'est bien M. Saucy qui a été le plus souvent contraint de défendre des idées que ne partageaient pas les interpellateurs. Il est vrai également que M. Saucy n'a jamais fuit les questions et s'est parfaitement prêté au jeu, même s'il n'a certainement pas convaincu tout le monde, comme son contradicteur d'ailleurs. Les personnes présentes avaient en effet visiblement des idées bien arrêtées sur le sujet. D. D

Contribuer à analyser
Etude en vue d'une éventuelle réunification

Le 23 juin 1987, le conseiller aux Etats Roger Schaffter demandait à Saint-Ursanne qu'une commission chargée d'établir un diagramme exact de la situation qui sera celle des districts jurassiens restés dans le canton de Berne le jour de la réunification soit créée. Le politicien jurassien parlait notamment du partage du pouvoir, de la distribution administrative, de la répartition parlementaire et des révisions constitutionnelles qui devaient être mis en lumière avant de pouvoir négocier.

Depuis, rien n'a été fait. C'est pourquoi, pour activer en quelque sorte les choses, le Conseil municipal de Moutier a décidé de libérer un crédit de 25.000 francs hors budget pour contribuer au financement de pareille étude. Partant du principe que Moutier est concerné au premier chef, Jean-Rémy Chalverat, maire de cette localité, demande que cette étude soit réalisée par un organisme sérieux et objectif. Il ne veut en effet pas que cette analyse soit effectuée par le Rassemblement jurassien ou encore l'Unité jurassienne, ce pour éviter certaines mises en doute du résultat de l'étude. Il est clair qu'une somme de 25.000 francs, pour importante qu'elle soit, n'est toutefois pas suffisante pour financer le tout. C'est pourquoi la municipalité de Moutier prendra contact avec le Fonds pour la réunification, lui demandant de participer financièrement. Jean-Rémy Chalverat a également déclaré que cette somme de 25.000 francs n'est finalement rien en rapport avec ce que la FJB réclame à Moutier annuellement, soit 70.000 francs

environ, subvention à Radio Jura bernois incluse. Une somme que les autorités actuelles de Moutier contestent devoir payer. De plus, le crédit voté mercredi soir, ne constitue qu'un versement unique.

Pour M. Chalverat, un des buts principaux de cette étude consiste à démentir la propagande antiséparatiste faite en 1974, une propagande qui vantait la sécurité du canton de Berne et l'absence de viabilité d'un canton du Jura. Toujours selon le maire prévôtois, la perte démographique et en emploi du Jura bernois a été nettement supérieure à celle enregistrée dans le canton du Jura. Le Jura a également prouvé qu'il était viable. L'étude devrait donc tenir compte de ces éléments et aborder le plus de domaines possibles relatant l'avenir des trois districts francophones restés bernois dans le canton du Jura.

Il a aussi été question de la lettre adressée en mai au canton du Jura, lettre demandant à celui-ci de remettre éventuellement en question le plébiscite du 23 juin 1974 pour en refaire un nouveau concernant les six districts du Jura historique. M. Chalverat regrette que le canton du Jura attende le jugement du Tribunal fédéral concernant les plaintes contre les plébiscites avant de répondre et d'agir. Le maire prévôtois est d'ailleurs persuadé qu'il s'agit du seul motif du long laps de temps entre la lettre et la réponse, tout en précisant que la démarche de cette semaine ne constitue pas un moyen de pallier à cette absence de réaction officielle. D. D.

AVIS MORTUAIRES

Adieu cher papa et grand-papa, tes souffrances sont passées. Repose en paix.

Monsieur Fernand Binggeli;
Monsieur et Madame René et Nella Binggeli-Nardini, à Muri, Berne;
Mademoiselle Christiane Binggeli, à Berne,
Monsieur Michel Binggeli, à Zurich,
Mademoiselle Valeria Binggeli, à Zurich,
Madame et Monsieur Angelo et Sonia Riva-Binggeli, Coldrerio, Tessin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert BINGGELI

leur très cher et regretté père, beau-père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 94^e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 octobre 1989.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: 145, rue du Parc.
Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à «La Croix-Rouge» soins à domicile, ccp 23-1121-4.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SKI-CLUB LES BREULEUX
a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Raymonde JODRY
membre du club, maman de Florian, membre du club et épouse de Pierre-André, président du club.
LES BREULEUX, le 30 octobre 1989.

Jane-Edith Stauffer
André Frasse
Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection, d'amitié et par les hommages rendus à
MADAME BERNARD STAUFFER
NÉE HENRIETTE WEBER
expriment leur gratitude à tous ceux qui les ont soutenus dans leur épreuve.
CORMONDRÈCHE, novembre 1989.

Devant tant de messages de sympathie, nous sommes émus et nous vous disons merci pour votre message, votre présence, votre don, vos fleurs et surtout votre amitié.
La famille de
MADAME BERTHE MONTANDON
NÉE HASEN
«Que de graines d'amour elle a semées...»
TRAVERS, novembre 1989.

LE LOCLE
Votre pensée ou votre message
Votre présence
Votre envoi de fleurs
Votre don
sont un hommage rendu à notre cher papa, fils et parent,
MONSIEUR FERNAND COURVOISIER
et nous sommes très touchés de la part que vous avez prise à notre deuil.
De tout cœur, nous vous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements.
TONY, CHRISTIAN COURVOISIER
MADAME HÉLÈNE COURVOISIER-VUILLE-DIT-BILLE ET FAMILLES.

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

Craignez l'Eternel, et servez-Le avec droiture. Jos. 24:14.
Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. Matt. 28:20

Madame Louise Widmer-Laager, à Lutry (précédemment à Péry, Jura bernois);
Monsieur et Madame René Widmer-Lachat et leurs enfants, à Fontainemelon;
Madame et Monsieur Raymond Favre-Widmer et leurs enfants, à Lutry;
Monsieur et Madame François Widmer-Favre et leurs enfants, à Grandvaux;
Mademoiselle Marthe Widmer, à Sonceboz;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Jules Chopard-Widmer;
Monsieur et Madame Emile Laager-Biedert, à Péry,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Henri WIDMER
instituteur retraité
leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 80^e année.
Culte au Temple de Cully le samedi 4 novembre à 10 h 30.
Domicile de la famille: La Criblette, 1603 Grandvaux.
En lieu et place de fleurs, on est prié de penser à l'Association des Petites Familles (Foyer des Reussilles), ccp 25-8096-9, ou à l'Hôpital de Lavaux à Cully, ccp 10-9828-7.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.
Madame Renée Gentil-Simon-Vermot:
Madame Jeannine Gentil, ses enfants et Monsieur Michel Gerber, Les Brenets;
Madame Nelly Defourneaux, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Berthold Simon-Vermot et leur fils, à Genève;
Monsieur et Madame Roger Simon-Vermot, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;
Les descendants de feu Zélim Gentil-Dubois,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Monsieur André GENTIL
leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère; oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi dans sa 77^e année après une longue maladie, supportée avec un grand courage.
Vivre pleinement avec tous ceux qui sont présents; les autres font partie de l'essence de nous-mêmes; à travers eux nous continuons notre chemin.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 novembre 1989.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 6 novembre à 10 heures.
Le défunt repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: rue Jardinière 101.
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La famille de
MONSIEUR MARCEL NICOLET
a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors de son deuil. Elle vous exprime ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.
LE LOCLE, novembre 1989.

L'amitié dépose une caresse sur les plus grands chagrins.
Les présences
Les messages
Les envois de fleurs
Nous avons été vivement émus et sensibles à l'hommage rendu à notre cher fils, frère et parent
MONSIEUR DOMINIQUE CHAPUIS
Nous prions toutes les personnes qui nous ont entourés de trouver ici l'expression de notre sincère reconnaissance et nous disons simplement merci.
MADAME NELLY CHAPUIS-MÜLLER
ALAIN CHAPUIS
LYSIANE ET ROLAND HESS-CHAPUIS
LA CHAUX-DE-FONDS, octobre 1989.

L'Impartial
Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039-285 852.
Administration 039-281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.
Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrière. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1988 - Echech d'une tentative de coup de force aux Maldives, après intervention de forces indiennes. En France, lancement d'un plan gouvernemental de lutte contre le SIDA.

1987 - Au Nicaragua, le président Ortega accepte le principe de négociations indirectes avec la «Contra» par l'intermédiaire du cardinal Obando, archevêque de Managua; les discussions s'ouvriront le 3 décembre à Saint-Domingue, mais n'aboutiront pas.

1986 - Corazon Aquino, présidente des Philippines, accepte 100 jours de trêve proposés par la guérilla communiste. L'Assemblée générale de l'ONU vote une résolution qui demande aux Etats-Unis de se conformer au jugement de la Cour internationale de justice et de cesser leur soutien aux rebelles nicaraguayens.

1985 - L'émirat d'Oman accueille le sommet du Conseil de Coopération du Golfe et demande aux pays de la région de s'unir pour lutter contre le terrorisme.

1973 - La force des Nations Unies signale une diminution de la tension entre Egyptiens et Israéliens sur leurs positions, à l'Ouest du canal de Suez.

1970 - Le socialiste Salvador Allende devient président de la République chilienne.

1968 - Des inondations et des glissements de terrain font plus d'une centaine de morts et d'importants dégâts dans le Nord de l'Italie.

1964 - Richard Nixon, candidat républicain, est élu président des Etats-Unis.

1956 - La Grande-Bretagne et la France acceptent le principe d'un cessez-le-feu à Suez, à condition que l'ONU assure le maintien de la paix.

1903 - Le Panama accède à l'indépendance.

Il est né un 3 novembre

- L'acteur américain Charles Bronson (1921).

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Semaine du 23 au 30 octobre 1989
Littoral + 12,0° (1001 DH)
Val-de-Ruz + 12,8° (878 DH)
Val-de-Travers + 9,3° (1468 DH)
La Chx-de-Fds + 10,3° (1289 DH)
Le Locle + 10,4° (1284 DH)
(degrés-heures hebdomadaires DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 22 35 55.

«Offenbach tu connais?»

Deux représentations d'un spectacle divertissant au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Le succès peut être démoralisant et «La Cantatrice chauve» était particulièrement tondu à la onzième représentation. C'est l'avis d'une troupe de comédiens qui, un soir, en coulisses ont entamé un autre voyage en théâtre et en musique. C'est aussi l'histoire du spectacle joué dimanche 5 novembre, à l'abonnement, et lundi 6 novembre, hors-abonnement, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, à 20 h.

Que peuvent se dire cinq comédiens désabusés dans une loge qu'ils regagnent chaque soir depuis trente ans, pour refaire les mêmes gestes, dire les mêmes paroles, en l'occurrence celles de «La Cantatrice chauve»? Les rires éteints n'attendent que l'étincelle pour se raviver. Elle vient d'une riche idée, d'où la question-titre «Offenbach, tu connais?»

Les cinq comédiens deviennent les quarante personnages requis et avec un piano, quelques accessoires, beaucoup d'invention et des astuces à revendre, il font surgir tout Offen-

bach. Ce n'est pas vraiment de l'opérette, mais ça s'en rapproche; c'est de la comédie en tous les cas, présentée comme une pirouette.

Le metteur en scène Nicolas Bataille sait de quoi il parle. C'est lui qui au Théâtre de La Huchette a fait découvrir «La Cantatrice chauve» de Ionesco, jouée effectivement depuis des décennies. Partageant son temps entre la France et le Japon, il a présenté ses deux spectacles au Pays du Soleil levant, ravissant les francophiles orientaux.

«On passera là l'heure la plus heureuse qui soit, et sans se hausser du col, Bataille et son complice Roger Defossez (l'auteur), en se jouant, tirent tout du vide, comme le magicien le lapin du chapeau» relate Pierre Marcabru.

Au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, chacun pourra se régaler de ce divertissement. Le spectacle est programmé deux fois; le dimanche toutes les bonnes places sont réservées à l'abonne-



Merveilleux d'entrain, les comédiens naviguent dans les doubles coulisses de «La Vie Parisienne» et de la scène de théâtre.

ment mais le lundi, la salle est entièrement à disposition des non-abonnés. L'offre est particulièrement heureuse avec cette pièce qui arrive précédée d'une bonne critique. Elle est proposée

par Les Spectacles Reny Renoux; la distribution compte Martine Le Page, Sabine Georges, Gérard Thirion, Jean-Luc Bertin et Philippe Royer ou Didier Bailly qui, à la scène,

portent chacun leur propre prénom. (ib)

● Dimanche 5 novembre, 20 h, 2e spectacle de l'abonnement
Lundi 6 novembre, 20 h, hors-abonnement.

TV - À PROPOS

Sexe, par amour ou harcèlement

Beaucoup de documents sur le sexe, actuellement, en partie liés au hasard de visionnements personnels! Daniel Karlin et Tony Lainé, en huit sujets, ont longuement traité sous diverses formes de «L'amour en France» (La Sept - septembre/octobre - Espace loisirs du 21.10.89). Bernard Bouthier, avec Pascale Breugnot le spécialiste de «Psychoshow», de «super-sexy», de «sexy-folies», brillant, intelligent et même sensible, se lance dans «les 90 rugissants» et «D'amour et de sexe» (TF1, jeudis 26.10, 2 et 9 novembre).

L'angle d'approche choisi par Bouthier dans le premier numéro de sa mini-série, faire parler des femmes qui collectionnent les hommes comme des papillons (26.10) aura aussi été partiellement celui de Karlin/Lainé (Histoires de solitude à Lyon). Bouthier s'inscrit en faux contre une attitude somme toute fort

«macho»: un homme qui collectionne les aventures est un Don Juan que l'on admire ou envie; une femme qui en fait autant est une courtisane, une gourgandine ou une «pute». La liberté sexuelle par catégorie n'en est pas encore au stade de l'égalité. «Un pour toutes» n'est pas complété par «tous pour une!»

En ces plaisirs recherchés à travers la multiplication de partenaires, il n'y a pas souvent de vrai amour, sinon celui que l'on fait répétitivement - les témoignages le montrent bien. Et Bouthier aura eu une bizarre idée en construisant trois sujets différents, groupes séparés, avec des femmes d'un bon niveau intellectuel ou professionnel qui «collectionnent» autant dans la frénésie et l'amertume que la joie et le plaisir, puis des hommes étonnés par ces femmes, s'en allant finalement voir du côté des homosexuel(le)s.

Toujours est-il que, dans ces deux séries françaises, des couples, mêmes occasionnels, même pour une nuit, se sont formés à partir d'un double oui. Il arrive qu'on manifeste son désir et que l'autre y réponde par un non. Si le premier insiste, surtout dans le temps, si l'autre confirme son refus, alors commence une forme inadmissible de relations, le harcèlement sexuel qu'Isabelle Gonet et Jean-Luc Nicollier dénoncent dans «Tell quel» (ce soir à 20 h 05). Tout repose alors sur un rapport de force, donc le mépris. Les trois femmes qui ont eu le courage de témoigner ont dû changer d'occupation, mais pas les harceleurs, absents de l'écran, dont on évoque la présence en recourant à la fiction. Faute de solide protection juridique, il n'y a pour le moment que le courage de témoigner qui puisse mettre fin au harcèlement méprisant
Freddy Landry

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site: 20 h 30, Au théâtre ce soir: Phèdre.

NEUCHÂTEL

Université, bâtiment principal, salle D65: 10 h 15, «La compréhension de la paix dans le christianisme primitif»; 17 h 15, «L'erméneutique biblique et la question de la vérité». Salon de musique du haut de la ville: 20 h 15, concert Roberto Russo, bandonéon, guitare et chant (tango). Théâtre du Pommier: 20 h 30, «Le printemps, Monsieur Deslauriers», pièce québécoise de René-Daniel Dubois, mise en scène de Nago Humbert. Théâtre: 20 h 30, spectacle d'Eurythmie par l'Ensemble de scène Eurythmée de Lausanne. Saint-Aubin, La Tarentule: 20 h 30, «Le fauteuil à bascule», pièce de Jean-Claude Brisville.

Dates à retenir

La Chaux-de-Fonds, Théâtre: di 12, Avanti, avec Aldo Maccione.
Club 44: je 9, Han Suyin, écrivain «La Chine en mouvement».
Le Locle, Paroiscentre: sa 11, 20 h 15, grand gala de l'accordéon.
Neuchâtel, Temple du Bas: di 12, 17 h, Orchestre symphonique neuchâtelois et le Chœur Bach de Berne.
Jura, Musée jurassien de Delémont: contes et légendes du Pays rauraque, du 4 au 19 novembre, sa et di 14-17 h.
Jura bernois, halle de gymnastique de Courtelary: sa 11, 20 h 30, Bataille dans le noir, de Roland Topor, par le Théâtre du Clos Bernon.
A Lausanne, Holiday on Ice, «Aventures à travers le monde», Palais de Beaulieu, du 14 au 19 novembre.

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1	a2 France 2	FR3 France 3	La Cinq
----------------	--------------	----------	-------------	--------------	---------

10.40 Mike Hammer (série)
11.30 Petites annonces
11.35 A cœur ouvert (série)
12.00 La petite maison dans la prairie (série)
12.45 TJ-midi
13.15 Doña Beija (série)
13.40 Dynasty (série)
14.30 Ipress, danger immédiat
16.10 Les routes du paradis (série)
17.00 C'est les Babibouchettes!
17.15 Pif et Hercule
17.30 Ravioli (série)
18.00 FLO
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir

12.30* European Business Channel
13.00* Paradise
13.50 Britannia Hospital Comédie dramatique anglaise de Lindsay Anderson (1982)
15.40 Manhattan Project Film d'aventures américain de Marshall Brickman (1987)
17.30 Pierre Potame
17.50 Rawhide
18.40* Cliptonic
19.05* Perfect Strangers
19.30* Ohara
20.22* Témoignages
20.24* Ciné-journal suisse

8.13 Météo - Flash info
8.30 Télé shopping
9.00 Club Dorothée vacances
10.25 L'école buissonnière
11.30 Jeopardy
11.55 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)
14.30 Les chevaliers du ciel (série)
15.20 Tribunal (série)
15.50 La chance aux chansons
16.20 En cas de bonheur (série)
16.45 Club Dorothée
17.55 Hawaii police d'Etat (série)
18.50 Avis de recherche
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
19.20 La roue de la fortune
20.00 Journal - Météo
20.30 Info route
20.35 Tapis vert
20.40 Avis de recherche
22.40 Cinquante-deux sur la Une

6.30 Télématin
8.35 Amourement votre (feuilleton)
11.25 Les voisins (série)
11.55 Météo - Flash info
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 Trivial poursuit
13.00 Journal - Météo
13.45 Falcon Crest (feuilleton)
14.15 Espionne et tais-toi (série)
15.15 Tennis 4 ^e Open de la Ville de Paris.
17.45 Graffiti 5-15
18.15 Les voisins (série)
18.35 Flash info
18.40 Des chiffres et des lettres
19.00 Top models (série)
19.25 Dessinez, c'est gagné
20.00 Journal - Météo

10.40 Le chemin des écoliers
11.53 Espace 3
12.00 12/13
13.05 La vie Nathalie (série)
13.30 Regards de femme
14.00 L'heure du TEE
14.30 La vie à cœur
15.00 A cœur ouvert (série)
15.25 Télé-Caroline
17.05 Amuse 3
18.00 C'est pas juste
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Journal de la région
19.58 Kimboo
20.05 La classe
20.30 Spot INC

7.30 Matinée sur la Cinq
12.35 Duel sur la Cinq
13.00 Le journal
13.30 Baretta
14.30 L'inspecteur Derrick
15.30 Kung-fu
16.45 Youpi, l'école est finie
18.50 Journal en images
19.00 Happy days
19.30 Le bar des ministères
19.57 Journal
20.40 Les Amazones (téléfilm)
22.20 Reporters
23.25 Génération pub
24.00 Le minuit pile
0.05 Les polars de la Cinq

A 20 h 05
Tell quel
Harcèlement sexuel: le mur du silence.
Le harcèlement sexuel reste un sujet tabou! Pourtant, un quart des femmes seraient harcelées sur leur lieu de travail. Vingt mille d'entre elles en perdraient leur emploi chaque année.

20 h 30
Suicidez-moi, docteur
Comédie américaine de Burt Reynolds, avec Burt Reynolds, Sally Field et Dom De Luise (1978)
Vains efforts d'un candidat au suicide pas très convaincu

A 23 h 40
Et puis quoi encore?
Avec Jean-Louis Aubert et Valérie Mairesse.
Nagui s'entretient avec deux invités, l'un acteur, l'autre chanteur, sur un ton très personnel.

20.35 Déchirée
entre deux amours
Téléfilm de D. Mann, avec L. Remick, J. Bologna, G. Peppard.
22.15 TJ-nuit
22.35 Alice
23.20 Perockstroika
0.50 Tommy
Film de K. Russel (1974),

22.10 Dossiers non classés
Série dramatique
23.00 Robocop
Thriller fantastique américain de Paul Verhoeven, avec Peter Weller, Nancy Allen et Ronny Cox (1987)
0.35 Film érotique
1.50 The Grateful Dead en concert
(*en clair)

0.45 Une dernière - Météo
1.05 Des agents très spéciaux (série)
1.55 TF 1 nuit - Flash info

A 20 h 35
Panique aux Caraïbes
Série avec Greg Germain, Diane Pierens, Paul Geoffrey.
Premier épisode: mort d'un pêcheur.
Victor Lespoir, le bedeau, vient de pêcher une superbe bonite au large de Gosier, un bourg de la Guadeloupe non loin de Pointe-à-Pitre. La pêche s'avère miraculeuse.

21.35 Apostrophes
L'histoire secrète.
22.55 Quand je serai grand
23.00 Dernière édition - Météo
23.18 Soixante secondes
23.20 La sentinelle endormie

A 20 h 35
Les nuits révolutionnaires
7^e épisode.
L'insurrection attendue n'a pas eu lieu. Agnès apprend à son père que les adversaires modérés et les sans-culottes se sont embrassés!

21.40 Thalassa
Kerguelen: les premiers matins du monde.
Portrait de ces îles françaises perdues au sud de l'océan Indien, proches de l'Antarctique et qui font partie des terres australes françaises.
22.35 Soir 3
23.00 Histoire de la Révolution française
23.50 Tennis

La Six
6.30 Boulevard des clips
12.30 Incroyable Hulk
13.20 Cosby show
13.45 La clinique de la Forêt-Noire
14.35 Boulevard des clips
17.05 L'homme de fer
18.05 Multitop
18.35 Le frelon vert
19.00 Magnum
19.54 6 minutes
20.00 Cosby show
20.30 Le cri du loup (téléfilm)
21.45 Brigade de nuit
22.35 Câlins d'abord
23.05 Capital
23.10 6 minutes
23.15 Sexy clip
23.45 You can dance
1.00 Multitop
1.30 Boulevard des clips
2.00 Les nuits de M6

Assistance vétérinaire d'urgence pour poissons

Pour lutter plus efficacement contre les maladies décimant leurs élevages de poissons marins, les aquaculteurs français, par le biais de leur comité interprofessionnel national, viennent de décider la création d'un SAVU, ou Service d'assistance vétérinaire aquacole d'urgence. A une lettre près, il s'agit du même service que le SAMU mis en place pour les humains: les poissons, en cas d'urgence, auront à leur chevet un homme de santé compétent.

Le vétérinaire embauché par les professionnels de l'aquaculture a déjà longuement étudié les maladies des poissons de mer. Il va pouvoir désormais se consacrer exclusivement à ces études particulières et aux remèdes à apporter quand sévissent les maladies.

Le premier objectif déclaré du vétérinaire-inspecteur est de constituer, à partir de ce que lui soumettront les aquaculteurs à l'avenir, une banque de données à la disposition des professionnels. Et si, à partir des indications du spécialiste, les éleveurs ne triomphent pas d'emblée des épizooties, le médecin des poissons pourra se rendre d'urgence

dans les élevages pour délivrer le bon diagnostic et les bons remèdes.

Le SAVU naît alors que l'aquaculture, sortant de l'ère des balbutiements, prend un essor remarqué tant en Manche qu'en Atlantique ou Méditerranée. Fini, depuis un temps déjà, le travail en isolés des éleveurs de poissons de mer. On se transmet des recettes, d'un élevage à l'autre; on échange des alevins; des aquaculteurs se contentent d'élever, d'autres de faire éclore. Bref, la profession se lance et réussit quand il s'agit de produire de la daurade, du turbot, du saumon, de la truite de mer, du loup ou du homard.

Peu à peu, les milieux maritimes n'en doutent plus, le poisson d'élevage marins prendra une assez large place, pour différentes espèces, dans les bilans de production. Il se trouve que les espèces se prêtant fort bien à l'élevage sont signalées comme menacées depuis plusieurs années déjà et que, par le système des quotas, la CEE en limite les captures pour que les stocks se reproduisent au large. L'appétit



De la naissance à la table: le poisson français bénéficiera d'une aide médicale...

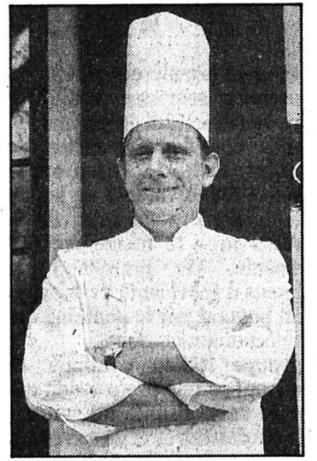
du Français n'ayant guère baissé, au contraire, pour ces espèces haut de gamme, c'est par l'importation que se règle la boulimie de l'Hexagone. Le bi-

lan, chaque année, est un trou béant dans la balance produits de la mer du commerce extérieur français.

(ap)

GASTRONOMIE

Le petit plat de **Franco Fontebasso**
Auberge des Rochettes
Les Bulles
près de
La Chaux-de-Fonds



Escalopes de saumon frais en papillote

Une recette du chef Franco Fontebasso. Après avoir été reçu au Gault Millau, au sein de la Commanderie de Bordeaux, de la Chaîne des Rôtisseurs de France, de la Noble Confrérie des Olifants, il obtenait au mois de septembre dernier le panneau de la Commanderie des Cordons bleus de France pour sa note moyenne: 18,04 sur un maximum de 20 points.

Voici comment s'y prendre pour réussir les escalopes de saumon frais en papillote.

POUR 6 PERSONNES

12 escalopes de saumon de 60 g
3 carottes moyennes ou 120 gr.
2 poireaux blancs
80 gr. de céleri
120 gr. de beurre
2 citrons
1 petit bouquet de persil et de la ciboulette (hâchés séparément).
12 feuilles de papier coupées, 15 cm. sur 15 cm. (papier Blechrein pour cuisson au four).

COMMENT PROCÉDER

Chauffez le four à 180 degrés. Salez et poivrez les escalopes de saumon. Ajoutez un jus de citron et laissez mariner. Entre-temps, pelez les carottes, lavez les poireaux, épluchez le céleri. Coupez le tout en julienne (fines lanières). Dans une casserole, étuvez les légumes avec 30 gr. de beurre

durant dix minutes. Assaisonnez ces derniers de sel et de poivre.

Pour la suite des opérations, placez une noix de beurre au centre de chaque feuille de papier, tout en partageant la julienne de légumes.

Placez ensuite sur chaque feuille de papier une escalope de saumon, versez le jus de citron, puis la moitié du persil hâché. Fermez les feuilles de papier en roulant les bords (à l'exemple d'un cornet).

Mettez six de vos papillotes sur une plaque du four et cuisez durant dix minutes à une température de 180 degrés. La cuisson terminée, ouvrez les papillotes, coupez la partie du haut, parsemez de persil et de ciboulettes. Posez sur une assiette vos escalopes de saumon et servez avec du riz sauvage ou normal. Ajoutez une bonne salade mêlée et une rondelle de citron.

Alors que vous mangez et dégustez ces six premières papillotes, faites cuire durant ce temps-là, les six autres papillotes, tout en n'oubliant pas de respecter le temps de cuisson (dix minutes).

Un conseil. Servez ce magnifique plat avec du Pinot Gris de Neuchâtel ou un Chardonnay de Neuchâtel.

Une variante. Vous pouvez ajouter au saumon, quelques moules décortiquées et du pistil de safran.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds
Corso: 20 h 30, Kick Boxer (16 ans).

Eden: 20 h 45, Old Gringo (12 ans); 18 h 30, Nocturne indien (12 ans).

Plaza: 18 h 30, 21 h, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans).

Scala: 20 h 15, Lawrence d'Arabie (version intégrale) (12 ans); 18 h, Do the right thing (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Sexe, mensonges et vidéo (16 ans); 3: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, 22 h 45, La nuit de l'écluse (12 ans).

Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, 23 h, Dernière sortie pour Brooklyn (18 ans).

Bio: 15 h, 20 h 45, Cinema paradiso (12 ans); 18 h 15, Nocturne indien (12 ans).

Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23

h, Road house (16 ans).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h, Great balls of fire (12 ans).
Studio: 15 h, 18 h, 21 h, Abyss (12 ans).

Couvet
Cinéma Colisée: 20 h 30, L'invité surprise.

Saint-Imier
Cinéma Espace Noir: 21 h, La loi du désir.

Tramelan
Cinématographe: 14 h, Salaam Bombay (séance pour les élèves des écoles primaires et secondaires); 20 h 30, Nocturne de Paul Gerber, avec Claude Rosset au piano.

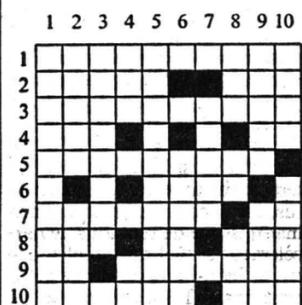
Bévilard
Cinéma Palace: 20 h 30, Indiana Jones et la dernière croisade.

Le Noirmont
Cinéma: 20 h 30, Une affaire de femmes.

Les Breuleux
Cinéma Lux: relâche.

MOTS CROISÉS

No 6



Horizontalement: 1. Grossiste. 2. Dernières extrémités pour le gibier. - Photo à projeter. 3. Converser sans voir l'interlocuteur. 4. Condiment. - Pronom démonstratif. 5. Prévaut. 6. Ne pas admettre. 7. Porter un coup. - Fleuve du sud. 8. Coule. - Tour de soleil. - Insensé. 9. Note. - Fille de brebis. 10. Allongée. - Planche de bois.

Verticalement: 1. Emplâtre. 2. Suivre un ordre. - Accompagne. 3. Souplesse. 4. Sous la croûte. - Symbole chimique. 5. Il existe partout malgré le regain de sécurité. 6. Possessif. 7. Nom donné à plusieurs espèces de saules. 8. Acide (abr.). - En rond. - Coup de baguettes. 9. Fille de mon frère. - Bien élevé. 10. Poids de l'emballage. - Subtilisés.

Solution No 5

Horizontalement: 1. Mascarille. 2. Onéreuse. 3. Neruda. - Sas. 4. Ume. - Atys. 5. Mons. - Sue. 6. Enième. - As. 7. Nettement. 8. Etre. - Ore 9. An. - Eléments. 10. Laure. - Hast. **Verticalement:** 1. Monumental. 2. Anémone. - Na. 3. Sérénité. 4. Cru. - Setter. 5. Aède. - Merle. 6. Rua. - Semée. 7. Is. - Au. - Ah. 8. Leste. - Nota. 9. Ay. - Atres. 10. Eusses. - Est.

Suisse italienne

15.45 Divorzio in bianco
16.45 Dossier ecologia
17.15 Supersaper
17.45 TG flash
17.55 Un cartoon al giorno
18.00 Creature grandi e piccole
19.00 Attualità sera
19.45 Telegiornale
20.20 Centro
21.25 Scacco Matto
22.25 TG sera
22.40 Musicalaperto
23.10 Incontro con le ombre
0.35 Teletext notte

RAI Italie I

10.30 TG 1-Mattina
10.40 Ci vediamo
11.55 Che tempo fa
12.00 TG 1-Flash
12.05 Cuori senza età
12.30 La signora in giallo
13.30 Telegiornale
13.55 TG 1-Tre minuti di...
14.00 Fantastico bis
14.10 Tam Tam Village
15.00 DSE - L'aquilone
16.00 Big!
17.55 Oggi al Parlamento
18.00 TG 1-Flash
18.05 Santa Barbara
19.10 E proibito ballare
19.40 Almanacco del giorno dopo
19.50 Che tempo fa
20.00 Telegiornale
20.30 Robin Hood (film)
21.55 Alfred Hitchcock
22.25 Telegiornale
23.05 Premio Teen Ager 1989
23.35 Notte rock
24.00 TG 1-Notte

Suisse alémanique

13.00 Love Boat
13.55 Nachschau am Nachmittag
16.15 DRS nach vier
17.00 Spielfilmzeit
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Walt Disney
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen
DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.00 De grünen Tuume
20.15 Aktenzeichen XY...
ungelöst
21.20 Mission eureka
22.20 Tagesschau
22.35 Die Freitagssrunde
23.20 Aktenzeichen XY...
ungelöst
23.25 Macho Callaghan (film)

ARD Allemagne I

10.50 ARD-Ratgeber
11.03 Scheibenwischer
12.00 Dingsda
12.45 Umschau
13.00 ZDF-Mittagsmagazin mit
Heute-Nachrichten
13.45 Wirtschafts-Telegramm
14.00 Hallo Spencer
14.30 Die Trickfilmschau
14.45 Die Texas-Klinik
15.35 Unsinn
15.40 Landschaft mit Möbeln
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramm
20.00 Tagesschau
20.15 Bis zur letzten Sekunde
21.50 Plusminus
22.30 Tagesthemen
23.00 Sketchup
23.25 Sportschau
23.50 Der Menschen Hörigkeit

Allemagne 2

19.30 Auslandsjournal
20.15 Aktenzeichen XY...
ungelöst
21.15 Tele-Zoo
21.45 Heute-Journal
22.10 Aspekte
22.50 Die Sport-Reportage
23.15 Aktenzeichen XY...
ungelöst
23.20 Zehn Stunden Zeit
für Virgil Tibbs (film)

Allemagne 3

18.30 Fury
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Igel
20.15 Menschen unter uns
21.00 Südwest aktuell
21.15 Kulturszene
21.45 Wortwechsel
mit Theo Eschenburg
22.30 Reilly - Spion der Spione
23.20 Klassik am Freitag

La sept

18.30 It's Our World (série)
19.00 Dynamo
Magazine culturel
19.30 Claude Berri rencontre
Léo Castelli, marchand
d'art
20.35 Billie Holiday
22.15 La chambre
Chorégraphie
22.30 Cocteau
Moyen métrage
23.40 Le sang d'un poète (film)
0.30 Le testament d'Orphée

RTN-2001

6.00 Informations SSR
6.10 Couleur café
6.45 Journal régional
7.00 Informations SSR
7.45 Journal régional
8.00 Informations SSR
8.15 Revue presse neuchâteloise
9.00 Claire à tout faire
11.00 Cannibale
12.15 Journal régional
12.30 Informations SSR
13.00 Dédicaces
14.00 Secteur privé
16.30 Hit Parade
18.00 Informations SSR
18.20 Pyjama vole
18.30 Journal régional
19.00 Magazine thématique
20.00 Point de rencontre
24.00 Informations SSR
0.05-6.00 Couleur 3

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Journal de midi. 13.05 Annoncez la couleur. 14.05 Naf-tule... vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Objectif mieux vivre? 16.30 Les histoires de la musique. 17.30 Première édition avec Maurice Schumann. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiatura. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Démarge. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Touristorama. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Théâtre. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

fjm France musique

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Magazine international. 14.00 Côté jardin. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Histoire d'œuvres. 16.30 Premières loges. 17.30 Le temps du jazz. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.20 Musique légère. 23.07 Le livre des Meslanges. 0.30 Poissons d'or.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 8.45 Mélomanies. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'après. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal bis. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 CQFD - Emission Démo/FJ. 19.00 Bluesrock. 19.30 Encyclorock. 20.00 C3 ou le défi.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Les rendez-vous de Myrtille. 10.30 Les vieux tubes. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités, etc. 12.45 La bonn' occase. 15.05 Allô Maman bobo! 16.30 Microphages. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Jazz Panorama. 19.30 Bleu France.

Votre journal videotex

L'Impartial
*IMPAR# Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

Pirelli: trois métiers différents

Pour la première fois, lors du premier semestre 1989, les ventes de câbles du groupe Pirelli ont dépassé celles de pneus. Cette évolution est le reflet d'une volonté de suivre trois métiers de base différents avec le même enthousiasme. De marchand de pneus à fabricants de tuyaux, en passant par le domaine des télécommunications, le groupe italien continue de connaître une progression encore satisfaisante de son volume d'affaires et de son bénéfice.

«Nous avons l'intention de diversifier nos intérêts tout en voulant maintenir au moins le bénéfice par action», s'exclame Jacopo Vittorelli, administrateur-délégué du groupe, auquel succédera son «dauphin» Marco Tronchetti Provera, le 1er janvier 1990. Ce dernier annonce d'emblée la couleur: «Nous sommes là pour faire des bénéfices et améliorer la structure financière du groupe. Cela implique des investissements rentables». En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement de racheter des parts de marché mais de soigner également la rentabilité globale du groupe.

Poursuivant leur marche en avant, les trois secteurs du groupe sont susceptibles d'être renforcés par des acquisitions. D'ailleurs, M. Vittorelli rappelle que Pirelli a procédé à des acquisitions récentes dans chacun d'entre eux. «Si des opportunités se présentent, nous sommes prêts à acquérir d'autres sociétés. S'agissant plus particulièrement du secteur des pneus, nous n'avons rien sur la table en ce moment». La société faitière du groupe, la Société Internationale Pirelli, à Bâle, est puvue de liquidités et dispose de lignes de crédits lui permettant de conduire une stratégie offensive. Bref, elle a des munitions.

UNE STRATÉGIE MONDIALE

Si l'on considère plus particulièrement le secteur des pneus, on ne peut que souscrire les propos du manager français de l'année, Jean-Louis Bèffa, président de Saint-Gobain, lorsqu'il affirme: «Les firmes européennes doivent avoir une stratégie mondiale. Il faut qu'elles puissent concurrencer les entreprises américaines et japonaises, donc qu'elles soient solides et puissantes et qu'il y ait des concentrations européennes». Parlons-

en plus précisément des concurrents étrangers de Pirelli: Goodyear aux USA, Bridgestone au Japon, ainsi que Michelin et Continental en Europe. Ces derniers de sont pas restés inactifs. Souvenez-vous notamment des rachats de Firestone par Bridgestone et de Goodrich/Uniroyal par Michelin.

Les apparences sont parfois trompeuses. Certainement moins spectaculaire, le rachat d'Armstrong aux Etats-Unis a permis à Pirelli d'accroître sa part sur le marché nord-américain dans une proportion significative. Et l'effet de taille? «Nous sommes bien implantés au plan mondial», rétorque Jacopo Vittorelli. Toutes les unités du secteur pneus ont été rentables, et partout la part du marché de Pirelli a fait des pas en avant grâce à une qualité due à l'effort de recherche toujours plus grand, et dont le niveau est reconnu par la clientèle.

Mais Pirelli n'a-t-il pas manqué le coche en ne reprenant pas Goodrich/Uniroyal? «Ces deux sociétés ont perdu des parts de marché, ont des résultats peu satisfaisants et des installations vétustes», explique Jacopo Vittorelli. En ajoutant: «il s'agit de deux sociétés disparates ou, si vous préférez, d'un ensemble qui n'en est pas véritablement un». En résumé, cette entité ne satisfait pas le critère de rentabilité défendu par Pirelli.

DIFFICULTÉS APLANIES EN AMÉRIQUE LATINE

La situation perturbée en Amérique latine a fait sentir ses effets au cours des premiers mois de l'année sur la marche des affaires des unités locales. Aujourd'hui, l'Argentine présente une situation équilibrée en dépit de la récession qui y sévit, tandis que le Brésil s'avère positif, indique Jacopo Vittorelli. C'est en quelque sorte une gageure!

Au premier semestre 1989, le chiffre d'affaires du groupe s'est réparti comme suit par zones géographiques: Europe 64,2%, dont l'Italie 22,8% (contre 64,2% au 1er semestre 1988), Amérique du Nord 16,2% (13%), Amérique du Sud 14,5% (17,5%), Australie, Afrique et Asie 5,1% (5,3%). Par secteurs, la répartition est la suivante: câbles 42,8% (contre 42,4% au 1er semestre 1988), pneus 41,4% (42,4%), produits diversifiés 15,8% (15,2%).

C'est la première fois que les câbles dépassent les pneus. En effet, les câbles ont bénéficié du cours élevé du cuivre, entraînant

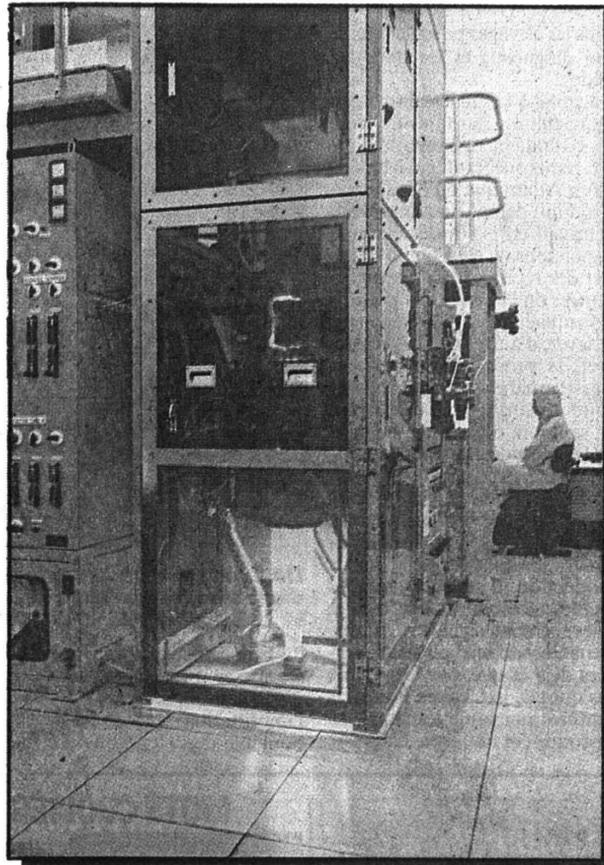
une hausse du prix de vente unitaire. Leur développement reste «satisfaisant», selon Jacopo Vittorelli. Non sans glisser malicieusement: «c'est en réalité un bon business». Plus précisément, le volume des ventes s'est accru de 37% l'an dernier; ceci est dû partiellement à l'acquisition de Filergie en France (24% si l'on exclut cette dernière société). Signe positif: la demande des différents produits a été soutenue partout, permettant une pleine activité dans toutes les usines; le domaine des télécommunications a connu une activité remarquable; le marché italien continue à se développer très fortement et, en France, l'acquisition susmentionnée a renforcé considérablement la position de Pirelli.

En général, les produits diversifiés continuent de connaître un développement positif. Pirelli est actif dans deux pays surtout, la RFA et l'Italie. En Espagne, l'activité est petite. Les progrès sont excellents en Italie, tandis que l'Allemagne stagne. Le marché brésilien reste également petit. Il faut en particulier signaler le retour à la rentabilité du secteur des tuyaux et l'amélioration de celui des bandes transporteuses.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 100 MILLIONS

C'est pour maintenir sa structure financière actuelle, laquelle s'est nettement améliorée (les capitaux propres correspondant maintenant à plus de 8 fois les fonds nets empruntés, contre un rapport de 2 fois un an auparavant), tout en inscrivant à l'augmentation de capital de Pirelli SpA (laquelle constitue le poste principal du portefeuille de la Société internationale Pirelli), que le holding faitier procède également à une augmentation de capital. Il a d'autres engagements, notamment l'échéance de deux emprunts obligataires représentant au total 300-350 millions de francs. Cette augmentation de capital de 100 millions de francs nominal s'effectuera en deux tranches. La première consiste en l'émission d'actions au porteur de 100 francs nominal à un prix de 310 francs, réservée aux actionnaires et détenteurs de bons de participation actuels, dans un rapport de souscription de 1:6. Chaque nouveau titre est assorti d'un bon d'option et donne droit au dividende de l'exercice 1989/90.

La seconde tranche se compose de titres destinés à garantir les droits d'option attachés aux



La maison Pirelli diversifie ses activités.

nouvelles actions au porteur qui sont émises dans la première tranche. Six bons d'option donnent le droit, jusqu'au 31.12.1990, de souscrire une action au porteur de 100 francs nominal au prix de 380 francs. Ces nouveaux titres auront droit au dividende pour l'exercice pendant lequel l'option aura été exercée. A bon vin point d'enseigne? Toujours est-il que cette augmentation de capital est relativement lourde. Je recommande cependant aux détenteurs actuels de souscrire.

UN PER DE PLUS DE 14X

Pour la première fois, la Société internationale Pirelli a communiqué une indication de résultats consolidés en intégrant Pirelli SpA, selon la quote-part en actions qu'elle détient. Sur la période allant du 1er juillet 1988 au 30 juin 1989, le bénéfice net se monte à 140 millions de francs, ce qui correspond à 28 francs par action. A un cours de 410 francs, le PER, rapport cours/bénéfice, de l'action au porteur se monte à 14,6 x et celui du bon de participation à un

peu moins de 10 x pour un cours de 273 francs.

Compte tenu d'un bénéfice net consolidé de Pirelli SpA en hausse de 5,6% à 113 milliards de francs au premier semestre 1989 (par rapport à la même période de 1988), et d'une augmentation du bénéfice à venir dans une mesure plus faible que par le passé, ces titres paraissent déjà bien payés à leur cours actuel. De surcroît, une suppression des bons de participation n'est pour le moment pas envisagée.

Outre les 45% du capital votant de Pirelli SpA, le holding suisse possède 15% de Pirelli Tyre Holding NV (dans laquelle sont rassemblées les activités que déploie le groupe au niveau mondial dans le domaine des pneumatiques), ainsi que des participations mineures dans Pi. Ge. Fi. (Pirelli Société de Gestion financière), Carlo Gavazzi et Euroventures. Ces trois dernières ne représentent que 3% du portefeuille de la société suisse.

Philippe REY

Un peu de monnaie?

Cette semaine, l'attention des économistes a été davantage captée par la hausse des taux hypothécaires que par le marché monétaire. Et pour cause, ce dernier n'a pas connu une émulation digne de ces derniers mois. Il y en a qui ne se plaindrent pas!

Jeudi dernier, le chiffre du GNP (PNB chez nous) de 2,3% n'a pas eu d'influence sur le dollar. Un dollar qui s'est confiné dans une fourchette très étroite toute la semaine.

LE DOLLAR

Hier, le billet vert s'échangeait à 1,6225 - 1'6235. Une valeur qui pourrait bien correspondre aux cotes de fin d'année, personne n'émettant la moindre critique à son sujet.

LA LIVRE STERLING

Si le dollar n'a pas bougé ou presque, la devise britannique l'a fait pour deux. Il est vrai que la démission du ministre des finances, M. Lawson, a été très mal accueillie. Une démission de Mme Thatcher n'aurait pas eu d'effets aussi négatifs. Au fait, qui a dit que la Dame de fer avait une tête de bois?

Trêve de plaisanterie, la livre est tombée à 2,505 vendredi passé, pour se reprendre quelque peu cette semaine, suite aux achats massifs de livre par la Banque centrale britannique. Hier, elle cotait, cours interbanques, à 2,5415 - 2,5445.

LE DEUTSCHE MARK

Fidèle à lui-même, le DM valait 87,65 - 87,75.

LE FRANC FRANÇAIS

Très bien disposée la devise française: 25,86 - 25,9.

LE YEN

Toujours morose le yen à 1,13 - 1,1315.

LE DOLLAR AUSTRALIEN

Dans la ligne de son homologue américain, le dollar australien terminait hier à 1,2665 - 1,27, au plus haut de la semaine.

LA LIRE

Rien de particulier pour la devise italienne: 11,94 - 11,97.

J. Ho.
● Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS

Une saine consolidation

La consolidation que connaît actuellement Wall Street peut être considérée comme bienvenue après l'agitation qui a caractérisé la seconde quinzaine d'octobre. Il est bon en effet que s'atténue la volatilité sur les marchés financiers et sur celui des changes, où le dollar a trouvé un solide support technique à 1,60 franc suisse notamment, avant de rebondir quelque peu.

Chronique boursière de

Philippe REY

Le marché suisse des actions qui évolue en étroite corrélation avec Wall Street et les autres bourses européennes, en ce moment, consolide cependant plutôt vers le bas, puisqu'il a baissé de 3,5% à 645,5 points la semaine dernière (pour ce qui concerne l'indice SBS). Ce n'est pas une troisième hausse des taux hypothécaires qui va le ras-

seréner, bien qu'elle soit déjà partiellement escomptée par le marché des capitaux. En réalité, la situation reste tendue sur les taux à court terme sur le franc suisse. Certes, ce dernier s'est un peu repris face au billet vert et au yen, en particulier, ainsi que face au DM (dans une moindre mesure toutefois), mais au prix de taux d'intérêt sur l'euro-franc frisant la barre des 8%.

SEULE UNE BAISSÉ DES TAUX...

Bref, le climat d'incertitude prédomine aujourd'hui aux bourses helvétiques. On constate en premier lieu des inquiétudes purement domestiques concernant les taux d'intérêt et l'inflation. A quand l'amorce d'un fléchissement ou d'un recul? En pleine période de négociations salariales plutôt après, la sortie du tunnel ne devrait pas être visible avant le milieu 1990, c'est-à-dire lorsque la conjoncture marquée-

ra un fléchissement. Pour le moment, le potentiel inflationniste perdure, influant négativement sur les taux d'intérêt, d'autant plus que le franc suisse n'a pas encore achevé sa réévaluation sur le marché des changes ou, si vous préférez, son réajustement vers le bas, ce qui se traduit par une tendance à l'égalisation des taux d'intérêt en raison de l'intégration des marchés financiers. Or, seule une baisse des taux pourrait redonner un nouvel élan aux marchés boursiers, plus particulièrement en Suisse. La bonne surprise pourrait en somme provenir de la bourse de New York.

Une baisse des taux d'intérêt pourrait effectivement survenir aux USA, si un ralentissement plus prononcé que prévu devait se passer. Elle pourrait, le cas échéant, induire un rallye à Wall Street, lequel se transmettrait aux bourses européennes. Un léger recul des taux reste possible

aux Etats-Unis sans susciter de forte pression sur le dollar. Il ne faudrait pas, en effet, que ce der-

À LA CORBEILLE



nier glisse fortement, car cela provoquerait alors de nouvelles tensions sur les taux américains du fait de la dépendance des USA de leurs créanciers.

L'éventualité d'un rallye de fin d'année se prolongeant au

début 1990 n'est pas à écarter. Vouloir jouer les Cassandra est assurément toujours difficile, mais on peut pourtant supposer que les marchés boursiers seront volatils en 1990, en étant plutôt orientés vers le bas. Une autre possibilité susceptible d'insuffler un nouveau souffle au marché suisse serait des résultats de sociétés qui pourraient s'avérer meilleurs que prévu pour l'année 1990. Mais on ne connaît pas des indications à ce sujet qu'à partir du printemps prochain lors des conférences de presse.

FLÉCHISSEMENT PRÉVU

Une certitude. on assistera à un fléchissement des résultats des sociétés l'an prochain. Certes, la croissance des bénéfices pourrait encore être très respectable avec 10% en moyenne, en raison notamment de l'importance du marché européen pour bon nombre de sociétés suisses.

Dans le contexte décrit ci-dessus, la prudence et une sélection rigoureuse de valeurs me paraissent être de mise.

Je me concentre ainsi sur des sociétés de croissance fondamentalement solides et moins sensibles aux aléas conjoncturels.

Dans cet ordre d'idées, des firmes telles que Kardex, Fuchs Petrolub, Adia et la Société générale de surveillance me semblent dignes d'intérêt.

Elles se caractérisent par une croissance bénéficiaire supérieure à la moyenne.

En France, alors que l'affaire Navigation mixte n'est pas encore terminée et que l'action Perrier est en effervescence sous l'effet de plusieurs rumeurs et d'une accumulation importante du titre, l'investisseur doit acheter l'action Louis Vuitton traitée sur le marché au comptant de la bourse de Paris.

Ph. R.